LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 15 SEPTEMBRE 1966 — PRIX 10C

M. Philippe Bourdon, consul de France pour le Manitoba et la Saskatchewan depuis le 15 juillet 1966, est photographié ci-dessus en compagnie de son épouse, née Antoinette Dubourdieu, et de leur fille, Anne-Béatrice, qui, à quatre ans et demi, commence ses études à l'école de Mme E. Ragot, à St-Boniface.
(Photo Perrin du Manitoba)

LE CP PAIERA DES TAXES AUX MUNICIPALITES DE L'OUEST

OTTAWA — Peu avant l'adoption en deuxième lecture du bill pour l'établissement d'une politique nationale des transports, le ministre des Transports, M. Pickersgill, a annoncé que le Pacifique Canadien avait décidé de renoncer volontairement à un privilège constitutionnel datant de 1880, qui accorde à cette entreprise une exemption de taxes municipales tout au long de ses lignes principales au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

D'autre part, le ministre a fait savoir qu'il n'était pas nécessaire d'avoir recours à une mesure législative spéciale pour inciter le Canadien National à payer désormais des taxes municipales analogues dans les provinces maritimes.

M. Pickersgill a qualifié la décision du Pacifique Canadien d'événement historique. Le CP deviendra contribuable en trois étapes successives d'une année chacune.

Sans l'accord volontaire de la compagnie, le gouvernement n'aurait jamais pu l'obliger à se soumettre à l'impôt municipal dans les Prairies. En effet, la garantie constitutionnelle est explicite et il aurait fallu recourir aux bons offices de Londres pour modifier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

"Une bonne raison de plus pour rapatrier la constitution", a dit M. Pickersgill tout joyeux.

LE CLUB DES 200

L'AECFM reconnaissante recevra à 9 h. vendredi soir prochain, 16 septembre, au gymnase du collège de St-Boniface tous les généreux membres du Club des 200, à l'occasion de sa soirée en l'honneur du Lieutenant-gouverneur et de Mme R. S. Bowles. Voici ci-dessous la liste des invités...

Académie St-Joseph, St-Boniface	$75.00
M. Raynald Labossière, St-Léon	60.00
Soeurs de la Charité, Soeurs Grises, 151, rue Despins	50.00
Hon. juge Alfred Monnin, St-Boniface	50.00
Chevaliers de Colomb (Conseil St-Boniface)	50.00
Forest, Guénette et Cie, St-Boniface	50.00
La Caisse Populaire de St-Boniface	50.00
Dr F. P. Doyle, Ste-Anne-des-Chênes	35.00
M. Léon Prévost, St-Boniface	31.00
Dr R.-F. Lafrenière, Ste-Anne-des-Chênes	30.00
Son Exc. Mgr Antoine Hacault, St-Boniface	26.00
Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, St-Boniface	25.00
Hon. Duff Roblin, Winnipeg	25.00
M. le sénateur Beaubien, St-Jean-Baptiste	25.00
Hon. juge Louis Deniset, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Gérard Régnier, St-Lazare	25.00
M. l'abbé J.-M.-A. Sabourin, Greenwood, N.-E.	25.00
M. l'abbé M. Deniset-Bernier, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Henri Perron, Lorette	25.00
Pères Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes	25.00
R. P. Martial Caron, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Pierre Gagné, Notre-Dame-de-Lourdes	25.00
M. l'abbé O. Moquin, Somerset	25.00
M. l'abbé R.-G. Bélanger, St-Vital	25.00
M. l'abbé Noël Delaquis, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Joseph Choiselat, Haywood	25.00
M. l'abbé Raymond Roy, Petit Séminaire	25.00
Maison provinciale des Filles de la Croix, 271, rue Archibald	25.00
Soeurs de St-Joseph, Powerview	25.00
Soeurs Ursulines, Bruxelles	25.00
Soeurs de St-Joseph, St-Georges	25.00
Couvent des Soeurs Grises, La Broquerie	25.00
Me J. Arpin, St-Boniface	25.00
Fouillard Implement Exchange Limitée, St-Lazare	25.00
Fouillard Lumber & Supplies Limitée, St-Lazare	25.00
Dames Auxiliaires, St-Lazare	25.00
M. Joachim Caron, St-Boniface	25.00
Anonyme	25.00
M. Frédéric St-Germain, St-Boniface	25.00
St. Boniface Hardware	25.00
M. C.-M. Duvenaud, Minnedosa	25.00
M. A.-H. Côté, Winnipeg	25.00
Dr Paul-Emile LaFlèche, Winnipeg	25.00
M. Oris Aquin, Elie	25.00
M. Albert Vielfaure, La Broquerie	25.00
Dr André Molgat, St-Vital	25.00
Pharmacie Préfontaine, St-Boniface	25.00
M. Roland Couture, St-Boniface	25.00
M. J.-E. Mireault, Winnipeg	25.00
Pharmacie St-Pierre	25.00
Hôpital général, Ste-Rose-du-Lac	25.00
District scolaire Léonard, Powerview	25.00
CKSB Radio St-Boniface Limitée	25.00
M. Philippe Perron, St-Eustache	25.00
L'Union Nationale Française, St-Boniface	25.00
District scolaire St-Hyacinthe no 2373, La Salle	25.00
M. Alfred Roy, St-Jean-Baptiste	25.00
M. Brunelle Léveillé, St-Boniface	25.00
Mme Léontine Ratto, Bruxelles	25.00
Salon mortuaire Desjardins, St-Boniface	25.00
District scolaire St-Joseph no 945, St-Joseph	25.00
M. Edmond Préfontaine, St-Pierre	25.00
M. Léo Loiselle, St-Boniface	25.00
Hon. Roger Teillet, St-Boniface	25.00
M. Jules-A. Couture, St-Boniface	25.00
Dr J. Boucher, St-Jean-Baptiste	25.00
Magasin général Vrignon, Woodridge	25.00
Dr Clément Lavoie, St-Boniface	25.00
M. Gildas Molgat, Ste-Rose-du-Lac	25.00
Union Nationale Métisse, St-Boniface	25.00
District Scolaire Consolidé de St-Claude no 788	25.00
M. Onésime Rondeau, Somerset	25.00
Division Scolaire de St-Boniface no 4	25.00
Labossière Service Limitée, St-Boniface	25.00
M. C. Benjamin, St-Boniface	25.00
M. J. Jamault, St-Boniface	25.00
M. J. A. Schimnowski, St-Boniface	25.00
M. Edgar-A. Fourneaux, St-Boniface	25.00
Couture Motors Limitée, St-Boniface	25.00
Collège St-Joseph, Otterburne	25.00
Entreprises De Margerie Limitée, Winnipeg	25.00
District Scolaire de Laurier no 918	25.00
M. Josaphat Doyon, Bruxelles	25.00
M. Charland Prud'homme, St-Boniface	25.00
M. Guy Morier, St-Boniface	25.00
District Scolaire de Ste-Rose-du-Lac no 835	25.00
District Scolaire de St-Georges no 2403	25.00
Chevaliers de Colomb (Conseil Provencher)	25.00
Dr Georges Mabon, Somerset	25.00
Mme A. Bernier et Mlle M. Bernier, Winnipeg	25.00
M. Jacques Alain, St-Boniface	25.00
Dr E.-J. Jarjour, Winnipeg	25.00
M. Philias Maurice, Ste-Anne-des-Chênes	25.00
District Scolaire de St-Norbert no 2364	25.00
Division Scolaire de la Rivière-Rouge	25.00
M. Arthur Olivier, St-Boniface	25.00
Anonyme	25.00
Dr R. Champagne, Elie	25.00
Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14	25.00
Mlle M. et M. H. Constant, St-Boniface	25.00
Division Scolaire W. H. Plain no 20	25.00
District Scolaire Consolidé Inverness, Letellier	25.00
M. Emile Pelletier, St-Boniface	25.00
District Scolaire Consolidé Richard, Somerset	25.00
A. Huot Co. (Ltée) Ltd., St-Boniface	25.00
M. Bruno Lagacé	25.00
Porcherie de St-Léon Limitée	25.00
M. Robert Leblanc, St-Léon	25.00
M. Gérard Talbot, St-Léon	25.00
Talbot Electrique, St-Léon	25.00
M. François Hacault, Bruxelles	25.00
Anonyme	25.00
Association des Commissaires d'Ecole de Langue Française du Manitoba	25.00
District Scolaire de Ste-Marie no 963, Bruxelles	25.00
M. Maurice Gauthier, St-Boniface	25.00
La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba	25.00
M. A. Nadeau, Somerset	25.00
M. Charles Labossière, Somerset	25.00
M. Aurèle Desaulniers, St-Boniface	25.00
M. Léon Rondeau, St-Léon	25.00
M. Roland Trudeau, St-Boniface	25.00
M. Paul-Emile Leblanc, St-Boniface	25.00
M. et Mme Henry Lane, St-Boniface	25.00
La Liberté et le Patriote, membre honoraire	25.00
Mme John Caswell Davis, St-Boniface	25.00
M. Georges Forest, St-Boniface	25.00
Dr J.-M. Huot, St-Boniface	25.00
Agence de Voyage Deschambault, St-Boniface	25.00
M. Robert Bétournay, St-Boniface	25.00
Dr A. Lachance, St-Boniface	25.00
Dr Marcel Hamonic, St-Boniface	25.00
District Scolaire Dubuc, St-Adolphe	25.00
Grafton, Dowhan, Muldoon, Perreault et Lafrenière	25.00
Mlle Priscille Cormier	25.00
M. Antonin Jubinville, St-Léon	25.00
M. et Mme Clément Labossière, St-Léon	25.00
M. Lucien Georges, St-Léon	25.00
La Coopérative de St-Léon Limitée	25.00
Frères Bédard, St-Norbert	25.00
M. Marcel Pantel, Somerset	25.00
Paroisse de Fannystelle	25.00
M. Maurice Therrien, Lorette	25.00
District Scolaire Craig Siding, Ste-Rita	25.00
District Scolaire de St-Léon	25.00
Pharmacie Préfontaine, St-Boniface	25.00
Perrin du Manitoba, St-Boniface	25.00
M. Maxime Desaulniers, St-Boniface	25.00
M. le Dr H. Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes	25.00
Ernst, Liddle and Wolfe Ltd., Winnipeg	25.00
M. J.-E. Labossière, Somerset	25.00
M. Gérard Lussier, Somerset	25.00
M. Albert Ronceray, Somerset	25.00
M. Roger Poiron, Somerset	25.00
M. Joseph Pittet, Somerset	25.00
M. Louis Lemoing, Somerset	25.00
Lafrenière Sheet Metal Limitée, St-Boniface	25.00
Anonyme	25.00
M. James Stanners	25.00
M. Jacques Molicard, St-Boniface	25.00


Le R. P. Pierre Babin, O.M.I.


Le R. P. Noël Lazure, O.M.I.

Importantes sessions de catéchèse au Collège Mathieu de Gravelbourg

GRAVELBOURG — La période de fin d'août et début de septembre a vu quelque 335 éducateurs et éducatrices converger vers Gravelbourg, pour une série de cours sur la Catéchèse. Ils venaient de tous les coins de l'Ouest, de l'Ontario aux Montagnes Rocheuses, répondant à l'invitation du R. P. Albert Fournier, O.M.I., l'organisateur de cette rencontre.

La session anglaise, du 27 au 29 août, groupait cent éducateurs. M. l'abbé Isidore Gorski, de Balgonie, Sask., présenta une série de cours sur les principaux thèmes du Nouveau Testament. La Rév. Mère Marie-Agnès, R.J.M., de Gravelbourg, donna un cours doctrinal, "Le Christ, Sacrement de l'union de l'homme avec Dieu". Et le R. P. A. Fournier, dans son cours de psychologie, décrivit la présentation de la Religion aux adolescents.

Du 1er au 5 septembre, ce fut la session française, avec ses 235 participants, prêtres, religieux, religieuses et laïcs. Par une chance inespérée, le Père Fournier avait obtenu du R. P. Pierre Babin, O.M.I., qu'il vienne de Corse partager sa science et son expérience avec tous ces éducateurs.

Le R. P. P. Babin, de Lyon, France, est membre de la Commission Nationale de l'adolescence, directeur du Centre "Echange Catéchèse", organisme sous la direction des évêques, en vue de la formation et de l'envoi de catéchistes en Mission. En plus, il est professeur de catéchétique de l'adolescence à l'Institut Catholique de Paris, à Strasbourg et à Lyon, et directeur de la collection internationale de catéchèse "Monde et Foi". Il est l'auteur de plusieurs livres sur l'adolescence et sur l'éducation de la foi chez les jeunes. Son cours donné à Gravelbourg portait comme titre: Option pour une éducation de la foi chez les jeunes.

Le R. P. Noël Lazure, O.M.I., professeur au Scolasticat de St-Norbert, Man., fit des études à Rome et à l'Ecole Biblique de Jérusalem où il a obtenu un Doctorat en Théologie. Il présenta une série de cours sur le message central de la Bible: le salut, à travers l'Ancien et le Nouveau Testament.

Les participants surent profiter à plein de cette opportunité qui leur était offerte d'être en contact avec ces deux éminents éducateurs. Ils ont mieux compris que "l'éducateur d'aujourd'hui doit être une personne ouverte au monde, intéressée à tout l'humain, un être qui a trouvé Dieu par la découverte de la totalité de l'homme. Le vrai éducateur sait éveiller la curiosité des jeunes, cherchant avec eux, en vue de réaliser un christianisme plus dynamique, plus imprégné dans la vie".

Ce que tous ont remarqué au cours de la session, ce fut l'atmosphère de détente et de cordialité, en même temps qu'une ouverture sincère à l'Esprit qui anime l'Eglise actuelle. Les jeunes forment une part importante du Peuple de Dieu, et les éducateurs présents à ces cours de Catéchèse ont pris pleinement conscience de leur responsabilité en face de leurs étudiants. Comme le remarquaient des participants, c'était une grande famille qui vivait ensemble une vie intense de travail, de réflexion, de prière et aussi de détente. Le Père Babin l'avouait lui-même: "J'ai souvent eu l'occasion de prendre part à des sessions de ce genre, un peu partout en Europe, en Afrique et en Amérique. Mais jamais, je n'ai rencontré une telle attitude d'accueil et d'ouverture, de simplicité et de fraternité. C'est prometteur pour l'avenir de la Catéchèse dans l'Ouest canadien".

Le dimanche 4 septembre, tout le groupe se rendait à la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, pour la participation à la grand-messe concélébrée par 35 prêtres. Ce fut une cérémonie très édifiante que de voir cette foule, paroissiens et éducateurs, prier et chanter d'une même âme et d'un même coeur, à la gloire du Christ ressuscité.

Le Père Fournier se dit très heureux des résultats obtenus durant ces jours, et il espère que l'expérience se poursuivra dans les années à venir.

M. et Mme Philippe Bourdon continuent les "traditions" du Consulat de France

De Belfast, Irlande du Nord, à Winnipeg, Manitoba, il y a très loin géographiquement, mais les hommes peuvent occasionnellement compliquer ce long trajet d'inconvénients embarrassants. M. Philippe Bourdon, consul de France à Winnipeg, le sait d'expérience.

En effet, au début de juillet dernier, il apprenait des autorités compétentes de son pays qu'il lui fallait quitter son poste au consulat de Belfast et se rendre à Winnipeg pour y succéder à M. Damien Giordani. Vite, avec l'aide de sa femme, il prépare son départ. Meubles, lingerie, batterie de cuisine, etc., tout est empaqueté pour le long trajet. Hélas! Deux longues grèves vont tout remettre en question.

Il y eut d'abord la grève des marins britanniques qui immobilisa tous les bagages quelque part en Angleterre pendant un mois. Puis ce fut la grève des chemins de fer canadiens qui répétera l'exploit, cette fois à Montréal. C'est ainsi que M. et Mme Philippe Bourdon, arrivés au consulat de Winnipeg depuis le 14 juillet, attendent toujours leurs meubles et autres choses essentielles au foyer.

Heureusement que dès leur arrivée ici et durant les semaines qui suivirent ils ont connu bien des consolations, qui ont allégé le poids des privations encourues... Tout d'abord, dit M. Bourdon, le Manitoba nous a réservé cet été une température idéale. Car nous ne nous attendions pas à jouir dans l'Ouest canadien d'un temps aussi superbe, que nous avions bien connu en Pologne, mais si peu souvent en Angleterre et en Irlande du Nord.

Une chaude amitié

Et puis, dès la grande réception du 14 juillet au Consulat et au cours de leurs voyages et rencontres depuis ce grand jour, M. et Mme Bourdon ont connu les bons effets de la plus chaude amitié. Aussi parlent-ils avec enthousiasme des gens de Winnipeg et de St-Boniface qu'ils ont connus au Consulat, lors de diners de la Pensée Française, au bal des Français le 16 juillet, au pique-nique de l'Union Nationale Française à la mi-août. Ils gardent d'excellents souvenirs de leur voyage rapide à Regina lors du congrès de l'ACELF et à Saskatoon où ils furent si gentiment reçus par les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens et par le comité de l'Ecole Canadienne.

Cette atmosphère d'amitié rend extrêmement agréable le travail d'un Consul de France au Manitoba et en Saskatchewan, dit M. Bourdon. Et, ajoute-t-il, faisant allusion à l'immense travail de son prédécesseur immédiat, M. D. Giordani, je ne suis pas fâché du tout de découvrir que notre Consulat ici, contrairement à celui de Montréal, est d'intérêt plus politique qu'administratif. Car en plus de s'intéresser aux questions administratives relatives aux ressortissants français de la région, il faut continuer la tradition d'un Consulat qui participe activement à la vie de tous les Francophones du Manitoba et de la Saskatchewan et se rend compte de toutes les ramifications politiques, scolaires et culturelles qui influencent leur survivance ou leur rayonnement.

Disons tout de suite que le nouveau Consul de France est bien préparé à cette tâche, car depuis vingt ans il a travaillé dans divers consulats de Belgique, Angleterre, Ecosse, Pologne et Irlande du Nord, accumulant une expérience extrêmement variée des problèmes humains et, plus particulièrement, des problèmes de minorités.

Vieille famille de France

M. Philippe Bourdon est né le 8 mars 1918 à Bourré, dans la vallée du Cher, à quelque huit milles du fameux château de Chenonceaux. Du côté paternel il est donc un tourangeau de vieille souche, car la famille Bourdon quittait Paris en 1821 pour s'installer dans la propriété du maréchal Bertrand qui avait suivi Napoléon à l'île Ste-Hélène. Cette propriété est jalousement gardée aujourd'hui entre les frères et soeurs Bourdon. A noter que M. le Consul a onze frères et soeurs...

Tout en parlant fièrement de cette propriété familiale qui conserve des reliques des 14e, 16e et 17e siècles, M. Bourdon raconta quelques anecdotes au journaliste qui l'interviewait. Entre autres, cette aventure d'un de ses frères et de deux de ses soeurs qui, alors en bas âge, s'étaient aventurés avec leur précepteur ecclésiastique dans les vastes galeries souterraines à température toujours égale et qui actuellement ser-

(Suite à la troisième page)

Le Canada à l'origine d'un "club de vendeurs" de blé

TORONTO — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. John Greene, a dévoilé que le Canada avait décidé de créer "un club de vendeurs" parmi les pays grands producteurs de blé. Il a émis le souhait que l'Australie et les Etats-Unis joignent ce club.

Le ministre fédéral a expliqué que, lors d'une récente visite en Argentine, le secrétaire argentin à l'Agriculture et lui-même "avaient conclu que, surtout après avoir considéré l'attitude ferme du Marché commun européen, les pays vendeurs doivent travailler en étroite collaboration pour protéger les intérêts des vendeurs sur le marché mondial du blé, tout comme les acheteurs de la Communauté économique européenne se protègent".

Le ministre a rappelé que d'ici 1980 la production de céréales devra être doublée si l'on veut réussir à nourrir la population du globe. C'est donc dans l'intérêt général qu'on doit voir à ce que les pays les plus capables de produire des céréales ne soient pas découragés à la suite d'une position défavorable face à l'Accord international sur le blé.

Sans donner de chiffres, M. Greene a dit que le Canada et l'Argentine étaient arrivés aux mêmes conclusions sur le prix mondial du blé.

Selon lui, il est évident que les prix du blé n'ont pas progressé au même rythme que les prix élevés de la production.

Le Manitoba doit recruter sa main-d'oeuvre en Europe

En raison de la rareté de main-d'oeuvre au Manitoba, les hommes d'affaires de cette province vont présentement à l'étranger faire du recrutement. Au cours du mois d'octobre, les hommes d'affaires et les représentants du gouvernement iront au Royaume-Uni et en Europe continentale pour trouver la main-d'oeuvre actuellement nécessaire et établir les bases d'une immigration continue.

Le ministre de l'Industrie, M. Sidney Spivack a déclaré que "l'industrie continuera de croître dans la province et qu'elle aura besoin de main-d'oeuvre". La tournée de recrutement sera la première de cette province qui vient de créer une division spéciale à cet effet.

"Jusqu'à maintenant, a mentionné le ministre, les hommes d'affaires que nous avons rencontrés ont donné un excellent accueil à cette initiative". Le voyage qui se fera en octobre a surtout pour but de subvenir aux besoins immédiats, mais il vise aussi à assurer l'entrée d'immigrants au cours des prochaines années.

Le ministre a ajouté que dans quelques années, le Manitoba devra obtenir une plus grande part du nombre d'immigrants qui entrent au Canada. Il a souligné que le problème n'en est pas uniquement un de salaires, mais aussi de coût de la vie, et d'autres choses qu'offre une région.

Les 23 slogans de la "garde rouge" de Chine

La "garde rouge" continue de multiplier les affiches sur les murs de Pékin. L'une d'elles formule 23 propositions, reprenant des slogans de la révolution culturelle.

Voici le résumé de ces 23 propositions:

1) Tout bourgeois doit travailler manuellement.

2) Tous les cinémas, théâtres, librairies, etc... doivent être décorés de portraits de Mao-Tsé Toung.

3) Les citations de Mao-Tsé Toung doivent apparaître dans tous les lieux, à l'intérieur et à l'extérieur.

4) Les vieilles habitudes doivent disparaître.

5) Les établissements de commerce doivent être réorganisés pour servir les ouvriers, paysans et soldats.

6) La délicatesse n'est pas de mise devant l'opposition éventuelle.

7) Les restaurants luxueux doivent être abolis.

8) Les intérêts financiers privés doivent être remis à l'Etat.

9) La politique doit avoir la primauté.

10) Les slogans doivent être écrits en caractères rouges, et non en caractères dorés.

11) Les titres "revisionnistes" doivent disparaître.

12) Il faut installer dans toutes les rues des haut-parleurs pour diffuser les directives.

13) L'étude de Mao-Tsé Toung doit commencer dans les garderies d'enfants.

14) Les intellectuels doivent aller travailler dans les villages.

15) Les intérêts bancaires doivent être abolis.

16) Les repas doivent être pris en commun et il faut revenir aux moeurs des premières communes populaires de 1958.

17) Il faut renoncer aux parfums, bijoux, cosmétiques, vêtements et chaussures non prolétariens.

18) La première classe et les wagons luxueux doivent être abolis.

19) Renoncement aux photos de prétendues jolies filles.

20) Il faut coordonner le travail des masses quant aux changements des noms de rues et monuments.

21) La vieille peinture, représentant des bambous et des thèmes non politiques doit être abolie.

22) Il est intolérable que tous les tableaux ne soient pas conformes à la pensée de Mao-Tsé Toung.

23) Les livres ne reflétant pas la pensée de Mao-Tsé Toung doivent être brûlés.

Angleterre et Canada deux Etats américains?

NEW YORK — "Que l'Angleterre et le Canada soient promus au rang de 51 et 52e Etats des Etats-Unis".

Impérialisme yankee, humour, demande de légalisation d'un état de fait de la part d'un quidam estimant ces deux pays inféodés politiquement ou économiquement aux Etats-Unis? Pour plus amples informations, adressez-vous à un certain David Franklin habitant Brooklyn qui a fait passer cette petite annonce en première page de la deuxième section du "New York Times".

Murray G. Ballantyne à Regina Jacques Cartier était-il Ukrainien?

La première journée du XIXe congrès de l'Acelf à Regina, soit celle du mardi 16 août, fut certes la plus substantielle en regard des analyses en profondeur qui y furent faites. Après la pièce de résistance offerte par Me Jean-Charles Bonenfant, ce fut au tour de M. Murray G. Ballantyne, historien et écrivain de Montréal, de réclamer quelques faits réels dans une conférence portant sur "Culture française, richesse pour le Canada".

M. Ballantyne n'était pas connu ici de l'élément anglais, à notre grande surprise. Nous croyons qu'il l'est présentement, car nos amis anglophones qui étaient à l'écoute d'une interview au réseau anglais provenant de Winnipeg le lundi suivant la fin du congrès ont dû être surpris de son zèle de néophyte quand il parle de la culture française. Piqué au vif par l'intransigeance des cultures immigrées dans l'Ouest bien après l'anglaise même, celle-ci étant d'ailleurs arrivée la deuxième dans les Prairies, il s'exclama d'un trait foudroyant: "Regardons l'histoire: je leur demande si Jacques Cartier était Ukrainien, si Champlain était Italien, si les premiers explorateurs, les martyrs et les premiers commerçants étaient Polonais? Les Français ont fondé ce pays; ils l'ont peuplé, colonisé, évangélisé, défendu. Le premier Blanc à fouler le sol des Prairies et à apercevoir les Rocheuses fut un Français. Ce pays fut français bien avant qu'il ne fut anglais. Les Canadiens français ont des droits qui outrepassent même ceux qu'ont les Anglo-Canadiens. Nous ne pouvons certainement pas affirmer que les nouveaux immigrants ont des droits égaux à ceux des fondateurs de ce pays".

C'est un autre son de cloche que celui donné par le Comité provincial sur l'enseignement des langues autres que l'anglais en Saskatchewan. Evidemment, quand on rejette l'histoire ou qu'on en n'accepte que ce qui fait l'affaire du moment... La vérité historique, selon M. Ballantyne, se situe bien au-delà des opinions personnelles.

Pour notre distingué conférencier de langue anglaise, "la culture québécoise actuelle est contemporaine et pleine de vie". Il comprend que, dans le passé, la culture canadienne-française se soit repliée sur elle-même. L'encre n'avait pas séché sur le parchemin de l'Acte confédératif que les signataires anglophones brimaient les écoles françaises, et les autres provinces suivaient l'exemple dès leur entrée dans la Confédération. Ce n'est pas en se séparant, selon lui, que le Québec réglerait le sort du français. Tout le progrès que le Québec a accompli en si peu de temps serait perdu, et le million et demi de Canadiens français de l'extérieur auraient beaucoup à perdre.

"La majorité des Canadiens anglophones du Québec sont pour la Révolution tranquille, a-t-il poursuivi. Nous sommes tous pour un gouvernement du Québec fort. Nous sommes ravis de la Renaissance culturelle. Nous sommes heureux de vivre dans une province bi-culturelle, de jouir des droits scolaires qui nous sont si généreusement accordés. **Nous voudrions que le reste du Canada ressemblât au Québec**... Les Canadiens français ont souffert des injustices, mais ils n'en ont pas perpétrées eux-mêmes... Vous êtes restés justes et généreux, malgré la persécution".

Cet ami sincère anglo-canadien qui, depuis des années, se fait l'avocat des Canadiens français "même au risque d'être impopulaire" parmi les siens, s'est demandé si "les Québécois sont assez adultes pour se montrer forts sans user de violence", et si "la majorité anglaise du reste du Canada a assez de maturité pour se montrer généreuse et compréhensive"? De cette réponse, a-t-il conclu, dépend l'avenir de notre pays.

Il fut d'une franchise brutale lors de l'interview précitée, alors qu'il déclara avec la même verve: "Nous ne voulons pas, au Québec, perdre nos droits de parler l'anglais et d'éduquer nos enfants selon nos croyances et notre mentalité. Plutôt que de perdre nos droits au Québec, nous voulons voir les mêmes droits égaux attribués aux Canadiens français dans le reste du pays. Les autres provinces

(suite à la troisième page)

Millions pour mettre fin aux embouteillages dans les villes

WASHINGTON — Le président Lyndon Johnson a signé la loi prolongeant de deux ans le programme destiné à éliminer les embouteillages aux heures d'affluence dans les grandes villes. Plus de $300 millions seront consacrés à ce programme.

Selon ce programme, les octrois fédéraux en vue de développer un système routier rapide dans les villes sera poursuivi au même rythme durant les deux années commençant le 1er juillet 1967.

Malgré la diminution de crédits demandés par le Sénat, le programme va bien au-delà des désirs de l'administration fédérale qui demandait un prolongement d'un an avec des crédits de $95 millions. La nouvelle loi prévoit que $150 millions seront consacrés annuellement aux systèmes routiers des villes.

Des $300 millions, 20 seront consacrés par le gouvernement central au développement d'un nouveau système de transport rapide et $6 millions serviront à la recherche et à la planification.

Le programme est sous la direction du "Housing and Urban Development Department".

M. Roland Marcoux, de St-Boniface, jusque maintenant affecté au service de publicité au quotidien "Winnipeg Tribune", sera à partir du 15 de ce mois au service de l'Action Catholique Diocésaine. C'est ce qu'annonce officiellement l'Archevêché de St-Boniface.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Marcoux s'occupera principalement du secteur "Jeunes Travailleurs" d'expressions française et anglaise, tant dans le milieu urbain que rural. En liaison étroite avec les Fédérations de J.O.C. et de S.P.M. (Service de Préparation au Mariage), M. Marcoux agira comme promoteur et aviseur auprès des jeunes travailleurs en vue de susciter en ce secteur une prise en charge apostolique des multiples aspirations et des divers besoins de leur milieu.

Des efforts gigantesques ont été déployés depuis trois ans par les équipes de J.O.C. et de S.P.M. A la faveur de ces initiatives, diverses régions et paroisses ont fait connaître leur intention de bénéficier de la J.O.C. et du S.P.M. qui mettent des jeunes au service des autres jeunes du milieu. M. Marcoux sera surtout préoccupé de prêter main-forte aux Fédérations qui présentement ne peuvent répondre pleinement aux attentes de tous les jeunes.

Marié à Jeannine Asselin, M. Marcoux a travaillé activement depuis trois ans à la mise en marche des mouvements de J.O.C. et de S.P.M. dans le diocèse.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Marcoux aura ses bureaux au Secrétariat Diocésain de l'Action Catholique, 466, rue Aulneau. Le Secrétariat met déjà une permanente diocésaine au service du milieu étudiant, Mlle Lucette Bérard, et l'aumônier diocésain de l'Action Catholique, M. l'abbé Léo Beaulieu. M. l'abbé Louis Laurencelle, aumônier de J.O.C. et de S.P.M., se joindra à cette équipe et plus particulièrement pour un travail au niveau des jeunes travailleurs.

C'est une histoir' que l'on ne saurait taire...

Paraît qu'un jour on déclara la guerre...

De ce jour-là ne nous souvenons guère...

Mais savons bien qu'en cet anniversaire...

Si nous parlons la langue de nos pères...

Si nous chantons les chansons de nos mères...

Si nous disons le même "Notre Père"...

C'est que jadis vous eûtes l'âme fière...

C'est pour cela que nous saurons quoi faire...

Pour tenir bon jusqu'au cinquantenaire...

Dix petits vers, sans prétentions, que le Père Lucien Hardy, S.J., écrivait pour les jeunes Manitobains à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Association d'Education. Ils furent chantés pour la première fois par un groupe de collégiens, le 12 octobre 1941, devant quelque trois cents délégués venus de toutes les paroisses du Manitoba, fraternisant avec les délégués du Québec, de l'Ontario et de la Saskatchewan. Ces petits vers sont devenus "Le Chant de l'Association". Ils sont connus de tous les Franco-manitobains.

A l'occasion du cinquantenaire de l'AECFM que l'on prépare fébrilement, anniversaire auquel faisait allusion le dernier vers, il faut les reprendre un à un et du même coup développer au long et au large ce qu'ils disaient sans prétention.

"C'est une histoir' que l'on ne saurait taire..." C'est l'histoire de l'Association. Toujours belle. Encore vraie. Parfois triste. Souvent inquiétante, puisque

"Paraît qu'un jour on déclara la guerre...".

Oui, une histoire de guerre! une histoire de guerre domestique en pleine guerre mondiale 1914-1918. Eh oui, ici au Manitoba on a déclaré la guerre au "français". Et l'Association a riposté. C'est ce geste-là, la résistance pour survivre,

"... que l'on ne saurait taire",

même si

"De ce jour-là ne nous souvenons guère..."

L'auteur disait cela avec l'humour qu'on lui connait. Les jeunes de 1941 ne se souvenaient évidemment pas de 1916. Les jeunes de 1966 ne s'en souviennent pas davantage. Et pourtant il faut qu'ils sachent. Qu'ils sachent exactement quel compliment ils font aux braves de 1916 quand ils chantent:

"C'est que jadis vous eûtes l'âme fière..."

Il faut qu'ils comprennent à quoi s'engageaient les jeunes et les moins jeunes qui en 1941 se déclaraient prêts à garder l'âme fière:

"C'est pour cela que nous saurons quoi faire

"Pour tenir bon jusqu'au cinquantenaire..."

Nous y voilà au cinquantenaire. Nous n'avons pas vécu couronnés de l'auriers ni même de roses. Nous avons survécu. Les problèmes aussi. Les problèmes, les difficultés, les causes des difficultés, les individus et les groupes qui ont créé les problèmes appartiennent aussi à l'histoire. Et tout cela aussi.

"C'est une histoir' que l'on ne saurait taire..."

Dans les prochains numéros, **La Liberté et le Patriote** publiera un peu de cette histoire à l'intention des jeunes et des moins jeunes qui ont chanté depuis vingt-cinq ans:

"De ce jour-là ne nous souvenons guère..."

et qui ont droit de savoir à qui la faute s'il y a une perception annuelle pour l'Association... à qui la faute si on a inventé le Sou de l'Ecolier...; qui ont droit de savoir d'où vient le paradoxe actuel: célébration du cinquantenaire de l'Association fondée pour réclamer nos droits, et célébration du centenaire de la Confédération qui scellait l'égalité de nos droits en affirmant qu'il n'y a "plus de vaincus, plus de vainqueurs". Et si l'Association vit encore trois ans pour réclamer nos droits, on verra cet autre paradoxe: célébration du centième anniversaire du jour qui donnait au Manitoba tous les droits français, scolaires et autres, et des cent ans qui ont vu disparaitre tous ces mêmes droits...

Oui, tout cela est une histoire qu'il faut raconter tout haut. Nous le ferons au cours des prochaines semaines, par le truchement de **La Liberté et le Patriote**, meilleur moyen d'atteindre toute la gent écolière, tous les professeurs, tous les compatriotes franco-manitobains.

Pour le moment, permettez-moi de vous citer des extraits du reportage enthousiaste et réaliste publié par le R. P. Antonio Poulin, S.J., alors directeur du Messager Canadien, dans sa revue de novembre 1941, pages 650-661, avec quelques réflexions personnelles et des citations. En 1966 tout cela est encore à la page. Il y a là, pour les jeunes et les moins jeunes d'aujourd'hui, matière à réflexion, matière à dialogue. Je cite:

"La survivance catholique et française dans les provinces de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, reste toujours un problème d'actualité. Chaque année les Associations d'Education se réunissent en congrès. On y reçoit lumière et mots d'ordre des chefs ecclésiastiques et laïques, ardents défenseurs d'une juste liberté. Tous se rappellent la parole énergique de Mgr Béliveau: 'Gardons nos positions, conservons ce que nous avons. Si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre."

"... Mgr Yelle, au Congrès de la langue française en 1937: 'Les Canadiens français du Manitoba et de l'Ouest canadien ne croient pas que la rhétorique puisse les sauver, ni même l'éloquence. Mais sous la protection de Dieu et avec la coopération des autres groupes de langue française, ils entendent continuer l'examen lucide de leurs ressources et de leurs faiblesses, profiter de tous les moyens de survie que leur fournissent les circonstances où la Providence les fait vivre, entretenir l'union de toutes les bonnes volontés dans la défense de leurs droits, dans la conservation laborieuse de leur langue, dans la préservation de leur foi."

Le reportage continue: "L'Association, c'est la grande affaire de tous les Canadiens français, de quelque nuance politique qu'ils soient. Elle exige du dévouement, du temps, de l'argent et, davantage, des convictions... Les vieux lutteurs qui dirigent ces Associations le savent. Ils s'y sont donnés totalement. Ils veulent développer dans la génération qui monte la vertu de patriotisme qui est loyauté et fidélité aux ancêtres..."

On avait distribué au banquet de 1941 un programme-souvenir. "Apportez-le, nous a-t-on dit; lisez et faites lire à vos enfants le mot de Mgr Béliveau qu'il porte en dernière page: 'L'Association d'Education n'est pas un rouage d'attaque mais de défense nationale. Elle veut tout ce que veulent légitimement les autorités scolaires. Elle refuse de rester inerte devant l'assassinat national et religieux de ceux qui ont droit de vivre en ce pays. En gardant à ses enfants la culture française et la foi catholique, elle a conscience de rendre un double service à la nation tout entière. La culture française est parmi les plus parfaites qui existent au monde, c'est donc un avoir national considérable; la foi catholique est le dernier boulevard qui résistera aux assauts de désordre qui menacent toute autorité constituée. Nos gouvernants à courtes vues refusent présentement de le reconnaître; il importe de les sauver malgré eux, si possible!..."

Suit une brève histoire du Manitoba, que je résume...

1738, La Vérendrye arrive à la rivière Rouge. Le P. Messaiger bénit la terre de l'Ouest. C'est la vie catholique et française qui commence ici.

Un siècle a passé. A la demande de lord Selkirk, deux prêtres canadiens-français se rendent à St-Boniface en 1818. M. l'abbé Provencher commence tout de suite l'oeuvre de l'éducation. La vie religieuse et française s'organise... puis se développe sous Mgr Taché et Mgr Langevin qui dira: 'Les nations qui n'ont point d'histoire, ou plus, qui ont un passé coupable, cherchent naturellement à l'oublier et voudraient même l'effacer; mais nous qui avons une histoire glorieuse, nous remontons aux sources comme les grands fleuves, et imitant la sainte Eglise, notre Mère, nous faisons, chaque jour, mémoire du passé pour nous retremper... C'est ainsi que nous sommes de notre temps, de notre siècle, de notre patrie canadienne, de toutes nos forces, tout en comémorant les glorieuses découvertes, les travaux héroïques, et les oeuvres vivaces des nôtres dans l'Ouest où ils nous ont acquis un droit de cité indiscutable et inaliénable!"

Le reportage ajoute: "L'école, organe principal de la survivance, reste là-bas la grande inquiétude. Il faut enseigner officiellement en anglais et garder pourtant l'esprit français... Beaucoup de petites et grandes filles s'instruisent. Demain, elles seront elles-mêmes institutrices, mères de famille, toutes éducatrices. Beaucoup de garçons préparent leur avenir. Garderont-ils, grands et grandes, les positions si durent gagnées? Inclineront-ils vers l'assimilation, vers des solutions plus immédiatement avantageuses? S'ils restent fidèles, ils seront de bonne lignée; mais si jamais ils n'étaient plus fidèles...

"C'est pour eux qu'on s'organise et qu'on lutte. Ils ne savent pas tout ce qu'il a fallu d'audace pour tenir. Ils ne savent pas encore tout ce qu'il faudra de courage pour durer. Dans la province de Québec les petits Anglais apprennent l'anglais dans des foyers anglais, dans les écoles anglaises. Et l'on n'a jamais entendu dire qu'ils aient dû lutter pour rester Anglais, tellement c'est normal. Mais dans d'autres provinces!... Et pourtant, ce serait si simple de rendre justice! Comme il serait facile de fraterniser dans une réelle et mutuelle bonne entente!..."

Que de paroles à méditer en ce cinquantenaire alors que, pour reprendre une parole de Mgr Cabana en 1941, "l'Association s'apprête à revêtir une armure d'or pour poursuivre la lutte". Oui méditons-les sérieusement, avec le désir que les leçons du passé produisent aujourd'hui en nous-mêmes leurs bons fruits de persévérance. En nous souvenant, avec M. Camille Fournier, que "nos positions légales, nous ne les avons pas reprises, nos droits nous ne les avons pas reconquis, mais nos efforts constants ont établi un état de fait qui honore les chefs qui nous ont guidés et qui équivaut presque à une reconnaissance juridique".

Martial CARON, S.J.



La compagnie Mattel Inc., à Hawthorne, Californie, l'une des plus importantes entreprises de jouets d'enfants dans le monde entier, a répondu avec empressement à l'appel du cardinal McIntyre de fournir du travail aux minorités de la région. Mattel a en effet engagé déjà 100 ouvrières noires et mexicaines et en réclame 100 autres au "bureau de placement interdiocésain" qui, dans ses 10 premiers mois d'activités, a trouvé de l'emploi à quelque 4,000 ouvriers et ouvrières.

Six journalistes de langue anglaise font parler l'hon. Daniel Johnson

QUEBEC — "Nous travaillons à partir d'un point de vue pragmatique, à partir du fait que les Québécois constituent un groupement socio-culturel qui entend conserver son identité propre."

"Nous ignorons ce que sera l'avenir!

"Nous ignorons ce que sera la Confédération dans l'avenir, nous ignorons ce que Québec choisira entre l'isolationnisme, le séparatisme ou l'association."

"Mais ce que nous savons c'est qu'un Québec fort constitue un actif, non un fardeau pour le reste du Canada."

C'est en substance ce qu'a déclaré le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, au cours d'une longue entrevue qu'il a accordée récemment à des journalistes de langue anglaise sur le réseau de la radio d'Etat.

Durant les 45 minutes de l'entrevue, le premier ministre a répondu aux questions de journalistes de Québec, de Halifax, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver.

Un éventail de sujets

Il a déclaré notamment:

— que la Radio du Québec à laquelle il songe serait une sorte de "banque de la culture" chargée d'approvisionner en matériel les postes privés pour qu'ils respectent la norme d'un certain contenu "québécois";

— qu'il a confié à un haut fonctionnaire le soin de faire savoir à Ottawa que dans ses relations avec le gouvernement fédéral, le Québec va de plus en plus faire les distinctions entre les matières d'ordre strictement financier ou administratif et celles qui ont des liens avec le cadre social et culturel du Québec;

— qu'un important personnage a été chargé de faire une étude sur ce qu'impliquerait une politique destinée à faire du français une langue nationale au Québec.

Parmi les interlocuteurs de M. Johnson, on notait l'historien Ramsey Cook, le journaliste Tim Creery, de "Southam News" à Québec, et le journaliste Jack Webster, de Vancouver.

Au cours de la longue conversation que les six journalistes ont eue avec le premier ministre, ce dernier a abordé un large éventail de sujets. Il s'est dit d'accord avec le principe de la péréquation.

Quant au reste, il a déclaré qu'Ottawa devait donner au Québec la possibilité d'organiser sa sécurité telle qu'il l'entend et conformément à son caractère culturel. "On ne peut, a dit M. Johnson, dissocier la sécurité sociale de la vie culturelle d'un peuple".

Parlant de son programme au chapitre de l'impôt, le premier ministre a déclaré qu'à Ottawa on avait fait un symbole de la formule 50-50, mais que c'est dramatiser un peu trop que de dire que d'aller au-delà de ces chiffres c'est ruiner la Confédération.

Et les minorités?

Le premier ministre a presque laissé entendre qu'il ne pouvait rien faire pour venir en aide aux minorités.

"Nous n'avons pas beaucoup de contrôle là-dessus", a dit M. Johnson.

Et plus loin: "Il n'y a pas grand-chose que nous pouvons faire pour empêcher l'assimilation des minorités".

Et lorsque M. Johnson a laissé entendre que c'est Ottawa qui pouvait le mieux se charger de la question, un journaliste lui a demandé: "Qu'est-ce au juste qu'Ottawa peut faire?".

"Je ne sais vraiment pas, a dit M. Johnson, et j'ai assez de mes problèmes à moi sans me charger de régler ceux d'Ottawa."

De la constitution, M. Johnson a dit qu'il ne fallait pas la rapatrier, mais rapatrier plutôt le pouvoir pour le peuple canadien d'en dresser une ici même.

Et quand on lui a demandé ce qu'il pense de la thèse des Etats associés, il a dit qu'il n'aime pas l'expression.

"Au fond, a dit un journaliste, ce que vous voulez c'est que Québec ait un droit de veto dans le gouvernement du pays?"

M. Johnson a dit qu'il n'était pas question de veto dans les matières de nature purement financière ou administrative, mais que certes dans tout ce qui touche aux aspects socio-culturels d'une politique, le Québec entendait prendre ses responsabilités.

Parlant enfin de l'apport des capitaux canadiens et américains au développement du Québec, M. Johnson a dit qu'il continuerait d'être nécessaire, mais que bientôt le gouvernement établirait une politique à cet égard et fixerait des règles que les grands capitalistes devraient respecter. Là-dessus il n'a pas élaboré beaucoup, sauf pour dire que les provinces avaient déjà fait part à Ottawa de leur volonté de prendre toutes leurs responsabilités dans le domaine du commerce des valeurs et de la législation sur les trusts.

Message du Chanoine Lionel Groulx

Vous allez tenir vos Etats généraux. Assemblée plénière d'une nation dont c'est le droit et le devoir de se réunir, de temps à autre, pour réfléchir sur elle-même et sur son destin.

Vous cherchez un dénominateur commun, un point de rencontre où tous les Canadiens français, quels qu'ils soient et de quelque horizon qu'ils viennent, peuvent se retrouver et se donner une franche poignée de mains.

Il s'agit, en effet, de bien autre chose qu'une option politique. Il y va de l'avenir d'une nation, acculée à la décision suprême: **Etre ou ne pas être; Voulons-nous vivre ou ne pas vivre?**

Il faut que cessent nos criminelles dissidences.

Il faut que cessent nos folles partisanneries politiques.

Il faut que cesse, dans nos familles, dans nos écoles de tous ordres, dans toute la nation, ce vague patriotisme sans substance qui ne commande nos gestes qu'une fois l'an.

Voulons-nous vivre?

Le dénominateur commun, il sera nôtre, le jour où nous aurons établi, au faite de nos esprits, l'idée nationale, la conscience de la nation.

Idée simple. Idée dynamique. Idée de fraternité et de solidarité.

Elle nous dira à tous, même à nos frères lointains, que nous sommes les fils du même passé, des mêmes traditions, d'un même pays: l'Etat du Québec.

A cet Etat, elle nous dira qu'il faut la souveraineté politique, poussée aussi loin que l'imposent nos exigences de vie, notre droit de rester nous-mêmes, de nous épanouir librement et pleinement.

Elle vous dira qu'il nous faut, dans toute la mesure possible, la libération économique, base essentielle de toute notre vie collective.

Elle vous dira qu'il nous faut, par conséquent, la récupération progressive de toutes nos ressources naturelles, de notre pouvoir d'achat, sous peine de rester perpétuellement un peuple de serfs et de mendiants.

Elle vous dira qu'il nous faut un ordre social fondé sur la justice et la charité, ordre organique qui s'appelle l'ordre chrétien.

Elle vous dira qu'il nous faut sauvegarder, à quelque prix que ce soit, notre langue, notre culture, et que cette culture doit rester celle d'un peuple jeune, sain, digne de la grande culture française à laquelle nous prétendons appartenir.

Elle vous dira enfin — et cela importe au plus haut point — que tout doit s'accomplir sous la loi souveraine de justice et d'amour de Dieu qui fut la loi de nos pères.

Voulons-nous vivre et vivre grandement?

Si oui, acceptons cette synthèse vitale comme une inspiratrice de nos délibérations. Et embarquons-nous dans nos Etats généraux, comme on s'embarquait autrefois pour les Pays d'en-Haut, avec du courage et du coeur à revendre.

D'un quelqu'un qui croit avoir beaucoup aimé sa petite nation,

Lionel GROULX, ptre.

Une chaire de civilisation canadienne française à l'Université de Strasbourg

QUEBEC — Le ministre de l'Education nationale de France, M. Christian Fouchet, a annoncé à Québec, dans les cadres des échanges d'enseignants, la création à l'Université de Strasbourg d'une chaire de civilisation canadienne-française, ainsi que des postes d'assistants-professeurs en France.

M. Christian Fouchet a rappelé que le principal but de sa visite était de montrer quelle importance le gouvernement et les universités françaises attachent au développement de ce traité d'entente et au développement général des relations entre la France et le Québec.

En ce qui a trait au traité, M. Fouchet a déclaré qu'après avoir rencontré de nombreux ministres et haut-fonctionnaires du gouvernement Johnson, il avait constaté qu'on remplissait les conditions de l'accord avec le "même esprit qui avait présidé à sa signature".

D'autre part, M. Fouchet, qui visitait pour la première fois le Canada, a tenu à souligner qu'au cours de sa tournée au Québec il avait eu l'impression d'être "dans un haut-lieu de civilisation française, particulièrement à l'Université Laval".

Le ministre français a déclaré que le peuple québécois était exemplaire à deux points de vue: par sa fidélité à la culture française et par sa vitalité à la sauvegarder.

Il a en outre signalé que le Québec et la France, bien que séparés par la distance et des intérêts parfois différents, abordaient tout de même les problèmes avec le même esprit.

"A l'heure où la civilisation française est sur l'offensive, a-t-il dit, les gens qui ont une même conception de vie s'unissent et le Québec et la France, avec l'accord d'Ottawa, doivent s'appuyer l'un sur l'autre."

Quant aux résultats concrets de l'entente, M. Fouchet a rappelé que ceux-ci ne venaient jamais rapidement en matière d'éducation, mais que, malgré tout, les "choses avançaient".

Le ministre français a tenu par ailleurs à rappeler que la France avait signé une entente avec une province du Canada qui lui était chère, mais que le tout s'était fait avec le plein accord d'Ottawa.

Il a déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre d'autre part à une émigration plus forte de sujets français vers le Canada, la France étant actuellement en plein essor économique et important elle-même de la main-d'oeuvre.

Soulignant que la France était le pays qui envoyait le plus de professeurs vers les nations sous-développées, M. Fouchet a souhaité une plus grande association des pays francophones pour soutenir cet effort.

Le ministre fut ensuite longuement interrogé sur la portée de la réforme de l'enseignement en France. Il a signalé le fait que la réforme de l'Enseignement, qui a mené aux transformations du second cycle de l'enseignement secondaire, du baccalauréat et de l'enseignement traditionnel, avait également permis de mettre fin à la petite guerre qui existait entre l'enseignement public de caractère laïc et l'enseignement privé catholique. Les établissements religieux ont maintenant presque tous signé un contrat d'association avec l'Etat.

M. Fouchet s'est entretenu plus tard dans la capitale canadienne avec le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Paul Martin.

Le ministre français reçut également un doctorat honorifique de l'Université d'Ottawa.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, imposait les mains sur un jeune lévite de St-Adolphe, Man., pour en faire un prêtre. Il s'agissait du R. P. Roland Leclaire, O.M.I. La cérémonie se déroula au milieu d'un grand nombre de prêtres, de parents et d'amis.

Le personnel du couvent de Laflèche, Sask., pour l'année scolaire 1956-57 était le suivant: Sr St-Joseph, supérieure; Sr Hélène-St-Joseph, 11e et 12e années; Sr Joseph-St-Paul, 9e et 10e années; Mme Joachim Poliquin, 7e et 8e années; Sr Eugénie-Françoise, 5e et 6e années; Mlle Agnès Coquet, 3e et 4e années; Mlle Claudette Marasse, 2e année; Sr Marie-Alexandre, 1ère année. Le nombre d'élèves, pensionnaires et externes était de 150 dont 51 de langue française.

Le nouveau poste CFRG de Gravelbourg débutait sur les ondes. Il diffusait sur une puissance de 5,000 watts avec fréquence de 710 kilocycles. La population française du sud de la Saskatchewan était heureuse de cet événement comme en faisait foi les nombreux télégrammes et messages de félicitations reçus au poste.

La pluie et la grêle au Manitoba diminuaient la moisson de 20 pour cent. La dernière tempête de grêle avait été la pire de l'histoire du Manitoba et on estimait les pertes causées par cette tempête à $20,000,000. (L'année 1966 n'a guère été meilleure. Dans certains secteurs du sud du Manitoba on estime la diminution de la moisson à 40 pour cent et plus.)

Il y a 20 ans (1946)

Le R. P. Jean-Baptiste Janssens, S.J., avait été élu général de l'Ordre des Jésuites. Le nouvel élu était d'origine flamande et il était le quatrième Belge à occuper ces hautes fonctions.

L'aéroport d'Estevan, Sask., était la scène d'un terrible accident de l'air. Un avion Dakota transportant un groupe de pilotes à Fargo, D.-N., s'écrasait au sol et faisait explosion. L'équipage et les autres pilotes qui prenaient place dans l'appareil perdirent tous la vie .

Les autorités de la coopérative de blé de la Saskatchewan estimaient que la récolte de blé dans cette province s'élèverait à 6,400,000 boisseaux en 1946.

Le R. P. Alexandre Josse, O.M.I., professeur et directeur spirituel au nouveau Grand Séminaire de St-Boniface, à St-Norbert, célébrait son 50e anniversaire de vie religieuse. Le jubilaire avait été le fondateur du Grand Séminaire de Mazenod, à Gravelbourg.

Il y a 30 ans (1936)

Le premier ministre Mackenzie-King annonçait deux nominations importantes au Conseil d'administration des Chemins de fer Nationaux et à la Radio-Etat. M. S.J. Hungerford était nommé président du nouveau conseil d'administration des Chemins de fer nationaux, et M. Leonard W. Brockington devenait président du conseil d'administration de la Radio-Etat.

Le Canada reprenait ses relations commerciales avec la Russie soviétique. Un arrêté ministériel du 27 février 1931 était abrogé pour permettre cette nouvelle décision du gouvernement.

D'après l'apiculteur provincial L.-T. Floyd, la récolte de miel en 1936 avait été inférieure à celle de 1935, mais la qualité était supérieure. En 1935 le Manitoba avait récolté cinq millions de livres de miel.

Il y a 40 ans (1926)

Le peuple canadien réglait la crise constitutionnelle provoquée par le comte Byng, gouverneur général, alors qu'il refusait de prendre l'avis de son premier ministre (Mackenzie-King, en l'occurence) et invitait Arthur Meighen à former un nouveau gouvernement (lequel fut battu en Chambre peu de temps après). Les élections avaient eu lieu et le parti libéral de Mackenzie-King remportait 116 des 245 sièges au Parlement. Le parlement comptait 116 sièges conservateurs avant les élections. Arthur Meighen et six de ses ministres furent défaits. Le Dr. J.-P. Howden, député libéral de St-Boniface, fut réélu. Le Québec donnait 60 de ses 65 sièges au parti libéral.

Les étudiants de Ste-Anne-des-Chênes qui allaient poursuivre leurs études à l'extérieur étaient MM. Michel St-Jacques, Albert Girard et Fortunat Magnan, élèves du Juniorat de St-Boniface; Georges Perron allait poursuivre son cours commercial au Collège de St-Boniface. Edmond Dufresne et Arcèle Lacerte allaient fréquenter la Maison Chapelle. Au Collège de St-Boniface on comptait 57 nouveaux élèves; au Juniorat 27 élèves étaient déjà inscrits et on en attendait d'autres; à la Maison Chapelle on comptait 74 pensionnaires et 33 externes; à l'Académie St-Joseph 1,054 jeunes filles étaient inscrites de la 1ère année à la 12e; à l'Académie Provencher on comptait 825 garçons.

L'Ouest canadien avait encore besoin de 30,000 moissonneurs pour les récoltes. On estimait la récolte comme suit: blé, 376,157,365 boisseaux; avoine, 226,084,000; orge, 86,034,738; seigle, 10,173,716, et le lin, 6,399,654.

Il y a 50 ans (1916)

Le Phoenix de Saskatoon, Sask., publiait un éditorial qui disait en partie: "Les Canadiens français sont une race ignorante et exaltée . . . comme le peuple canadien-français a déjà mis le Canada en feu, et peut facilement encore en faire autant . . ." A la suite d'une telle attaque sournoise, le comité libéral de Marcelin, Sask., protestait vigoureusement, et pour ajouter de la force à cette protestation, le comité résignait en bloc. Les signataires de la protestation étaient J.-I. Lalonde, président; J.-A. Boyer, vice-président; J.-M. Renaud, secrétaire-trésorier; et les membres de l'exécutif, Geo. Boyer, J.-J. Labrosse, Paul Colleaux, Hendrick Despins, Arthur Lacerte et Jos. Fortier.

Québec, en 1667, avait 3,918 habitants; en 1754, 55,000; en 1790, 161,311; en 1900, 1,648,898; en 1910, 2,002,712; et de 1910 à 1916 l'augmentation avait été de 21.46 pour cent. Pendant la même période la population de l'Ontario s'était accrue que de 15.58 pour cent. L'augmentation au Québec était due à la population du Québec même, sans l'aide de l'immigration.

Aux élections de la Colombie-Britannique on estimait que 33 libéraux avaient été élus contre 14 conservateurs. La rumeur voulait que tous les ministres du gouvernement Bowser aient été battus.

La population de St-Boniface était en deuil d'un échevin de cette ville, M. Edouard Guilbault. Le défunt n'avait pas dépassé la cinquantaine; il avait été échevin de la ville depuis 1910.

M. Aimé Bertrand, clerc à l'étude Delorme-Lacerte depuis un an, faisait son entrée chez les Jésuites. (Le R. P. Bertrand célébrait cette année le 50e anniversaire de son entrée dans la vie religieuse. Il est le frère de M. l'abbé Jacques Bertrand, prêtre du Diocèse de Winnipeg, retiré. Un autre frère est M. Armand Bertrand, comptable.

Projet résidentiel d'Indiens de C.-B.

Les Indiens de la réserve de Musqueam, en Colombie-Britannique, ont commencé la réalisation d'un projet de communauté modèle qui promet d'être suivi par d'autres groupes indiens à travers le Canada.

Le conseil de la tribu se propose de construire un village complètement nouveau pour les 320 membres, et de louer 46 acres de terrain de réserve, dans la banlieue de Vancouver, pour un projet résidentiel.

Le gouvernement fédéral a donné son approbation de principe et M. Villard Sparrow, gérant d'affaires, a déclaré que les travaux de construction débuteront ce mois-ci pour les quarante premières maisons, avec chacune 2,000 pieds carrés de surface habitée et les avantages "qu'a n'importe quelle maison de Vancouver".

Il y aura des rues pavées et éclairées dans tout le village, et un emplacement de cinq acres a été réservé pour des appartements à jardins. Les loyers de tous les édifices projetés pourraient doubler les revenus annuels de la tribu, estimés actuellement à $102,000 en provenance d'autres locations.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Georges De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

M. et Mme Philippe Bourdon continuent les "traditions" du Consulat de France

(Suite de la première page)

vent de conserverie aux champignonnières industrielles de la région. Eclairés à la chandelle, les "découvreurs" se perdent bientôt dans le labyrinthe souterrain. L'abbé fait alors un voeu: "Si on en sort tous vivants, je me fais missionnaire d'Afrique". De fait, M. l'abbé Fleury devint Père Blanc d'Afrique et alla par la suite exercer son ministère dans la brousse. Précisons que le frère de M. Bourdon, qui faisait partie de cette expédition souterraine, est aujourd'hui moine bénédictin à l'abbaye de Fontgombault, près de Poitiers.

Du côté maternel, la famille a d'aussi célèbres antécédents et elle conserve toujours précieusement une partie de la propriété du Bourbonnais, près de Montluçon. Il y a là une petite chapelle du 12e siècle, où eut lieu le mariage des parents de M. le Consul et que sa mère reçut en dot à l'occasion de ses noces. Cette chapelle, une des plus vieilles de toute la France, reste propriété familiale, mais elle a été classée au Plan des Beaux-Arts et donc son entretien est assuré par le ministère des Affaires culturelles que dirige l'illustre André Malraux.

M. Bourdon, père, était un brillant officier de marine. Il quitta le service naval de son pays après la première guerre et s'engagea en Egypte auprès de la Compagnie du Canal de Suez. C'est ainsi que son fils, Philippe, passa la majeure partie de son enfance au pays des Pharaons. De fait il y fit ses études élémentaires, en partie chez des religieuses, en partie à la maison. Plus tard il fréquenta le Collège Stanislas de Paris pour son cours secondaire, et il est fier de dire qu'il est de la même "Alma Mater" que de Gaulle. Il passa deux ans à la faculté de Droit, mais la guerre de 1939 mit fin à ses études légales.

Carrière consulaire

Démobilisé à la fin de l'année 1939, il reprend en avril 1940 la route vers l'Egypte. C'est en ce pays qu'après l'armistice de 1940 il s'engage sous de Gaulle dans les forces de la France libre. De fait il y sert son pays dans les services civils de la France libre, au Caire et à Port-Saïd. En 1946 il rentre en France et commence sa carrière consulaire au ministère des Affaires étrangères.

Il est d'abord envoyé au consulat de France à Mons, chef-lieu du Hainaut, en Belgique. Durant ses vingt mois comme secrétaire, il se réjouit de vivre dans le seul pays européen qui, avec la Suisse, n'eut pas à subir les tracasseries du rationnement d'après-guerre. Ensuite on le retrouve en Angleterre et en Ecosse où il sert son pays, successivement, aux consulats de Liverpool (3 ans et demi), Edimbourg (3 ans) et Glasgow (22 mois). C'est à Liverpool qu'il rencontra un jour Mlle Antoinette Dubourbieu, fille de mère anglaise et de père français qui se réclame d'une vieille famille bordelaise. Le mariage eut lieu en 1951.

Après avoir expérimenté les climats "spéciaux" de l'Angleterre et de l'Ecosse, M. et Mme Bourdon se rendaient à Varsovie, Pologne, à la fin de 1957. Durant trois ans et huit mois ils allaient vivre en milieu communiste. En Pologne, dit M. Bourdon, il ne reste presque plus de Français depuis 1946. Je n'ai pratiquement rencontré que des vieux et des vieilles qui restent fidèles au parler et à la culture de la France. Et on ne nous facilitait aucunement les contacts avec la population du pays. Pourtant, M. et Mme Bourdon parlent avec enthousiasme des longs hivers polonais (sans doute pour se préparer psychologiquement aux hivers manitobains!) et, surtout, de leurs pèlerinages auprès de la Vierge noire du grand sanctuaire de Czenstochowa et du courage du cardinal Wyszynski.

Maintenant, après cinq années en Irlande du Nord, M. et Mme Bourdon s'adaptent graduellement à leur nouveau milieu. Pour le moment, leurs premières impressions sont très simples et ils les expriment avec grand intérêt, Madame y ajoutant toute la vitalité de son sourire enthousiaste, M. le Consul se contentant d'une attitude plus calme et plus réservée... qui cache un don d'observation très pénétrant.

La première impression, c'est celle qu'on a si souvent entendu de la bouche de voyageurs: l'immensité extraordinaire du Canada, de l'Ouest canadien. M. Bourdon traduit cela en termes bien compréhensibles: "Quand nous voyagions de Paris à Varsovie, il nous fallait traverser la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Pologne. Cinq pays. Maintenant nous faisons le même trajet, de Winnipeg à Saskatoon, de Saskatoon à Winnipeg, et nous traversons partiellement que deux provinces canadiennes. Que c'est grand le Canada!"

La deuxième impression, c'est de découvrir qu'il y a un très grand nombre de groupements francophones éparpillés ici et là dans le Manitoba et la Saskatchewan. "C'est un fait qu'on ignore entièrement en Europe. On sait bien que le Québec est français, mais hélas! on croit trop facilement que le reste du Canada est anglais". Cette "surprise" est agréable au nouveau Consul qui entend bien, comme il le disait dès le début de l'interview, continuer les traditions d'un Consulat qui s'acharne à aider de toutes manières ces multiples villages, paroisses, collèges, institutions et organisations de langue et de culture françaises.

La troisième impression est profondément humaine, car elle concerne l'attachante gentillesse de nos populations qui reçoivent si bien de nouveaux venus. Les rencontres sociales sont si faciles ici, dit Mme Bourdon, contrairement à ce qu'on a connu en mains milieux européens!

Et voilà... Il ne nous reste qu'à souhaiter à M. et Mme Bourdon un fructueux séjour parmi nous. La Liberté et le Patriote aura d'ailleurs souvent l'occasion de relater, pour le profit de ses lecteurs, leurs activités en nos deux provinces, pour la solidification et le rayonnement de cette langue et de cette culture qui nous sont communes.



Les "employés de bureau" de St-Boniface (Local 500, C.U.P.E.) ont participé officiellement à la grande parade de la Fête du Travail à Winnipeg, samedi dernier. Dans la parade on remarquait une superbe Cadillac conduite par M. Alberto Bonomo, secrétaire du syndicat des Employés de bureau de St-Boniface et organisateur en chef de la participation à la parade, et où avait pris place "Mademoiselle Sténo", Louise Fourneaux; deux camions de la Ville-cathédrale conduits par MM. Hubert Dacquay et Gérard Turcotte, du syndicat des Travaux publics municipaux; et un char allégorique conduit par M. William Groot et surmonté d'une magistrale maquette de l'hôtel de ville, due au talent et au travail de M. Maurice Prud'homme, greffier de la ville. Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, 1ère rangée, Roland Leclerc, qui incarna un clown très sympathique, et Alberto Bonomo; 2e rangée, Victor Morin, Hubert Dacquay, Gérard Turcotte, Louise Fourneaux (Mlle Sténo) et Roland Belot; 3e rangée, Denis Baril, Roger Lambert, Louise Gauthier et Colette Huot; 4e rangée, Annette Gay. A noter que le costume des St-Bonifaciens ajoutait une note particulière à ce vaste défilé des travailleurs. (Photo Perrin du Manitoba)

Murray G. Ballantyne à Regina Jacques Cartier était-il Ukrainien?

(Suite de la première page)

canadiennes ne sont pas bilingues comme le Québec. Pourquoi ne le deviennent-elles pas? Pourquoi ne profitent-elles pas de la richesse de deux cultures?".

M. Ballantyne s'arrêta un moment sur le fait de l'isolement du Québec, non seulement sur le plan culturel, mais aussi sur le plan religieux. Dans le domaine syndical, a-t-il spécifié, "l'idéal serait des syndicats catholiques dans des industries catholiques dans un pays catholique. Mais nous ne vivons pas dans un monde idéal, nous vivons dans un monde mélangé, dans une société diversifiée. Diviser le mouvement ouvrier en syndicats catholiques et syndicats non catholiques, c'est affaiblir la force ouvrière et priver les ouvriers catholiques d'une belle occasion de pratiquer l'apostolat".

"C'est prostituer la religion" que d'utiliser "le catholicisme comme un moyen pour parvenir à une fin". Voilà un beau sujet de réflexion qui pouvait, hier, s'appliquer aux nationalistes québécois; aujourd'hui, il s'applique à tous les Anglo-catholiques des provinces anglaises dans leur attitude négative à l'égard du français, et il leur est servi sur un plateau d'argent par un compatriote anglo-catholique du Québec.

Au Canada, a-t-il dit en contrecarrant encore une fois le Comité provincial sur l'enseignement des langues en Saskatchewan, la langue et la culture françaises "sont inextricablement liées l'une à l'autre. La langue est plus qu'un moyen d'exprimer une culture; elle donne sa forme à cette culture. Par conséquent, l'avenir de la culture canadienne-française dépend de la vigueur et de la précision avec lesquelles le français est utilisé au Canada". Citant le rapport Parent sur l'éducation dans le Québec, il conclua: "...la collectivité et la culture d'expression française au Canada ne se feront vraiment respecter que le jour où elles auront assez de respect d'elles-mêmes pour s'imposer, et pour utiliser partout une langue dont elles puissent être réellement fières".

Là où nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec M. Ballantyne, est lorsqu'il dit, dans un élan spontané de générosité, bien sûr, nous n'en doutons pas: "Les Canadiens français de l'extérieur du Québec n'ont qu'à demander (au Québec) et ils recevront". Evidemment, il faut que Québec aide les minorités. Mais nous sommes d'avis que les minorités doivent d'abord s'aider elles-mêmes dans toute la mesure de leurs moyens, par leurs efforts, leur volonté et leurs économies. Et quand tous les moyens seront épuisés, quand toutes les avenues auront été explorées, là il faudra que Québec donne un coup d'épaule. Mais là seulement. Autrement, ce serait prendre Québec pour la vache à lait du pays et encourager la somnolence et la paresse intellectuelles chez nous.

M. Ballantyne, qui s'est exprimé tout au long dans un français châtié, langue qu'il a eu le courage et la ténacité d'apprendre de nouveau à l'âge adulte de 40 ans, a quand même raison de dire: "Le Québec a tant à donner aux Canadiens français des autres provinces et il le fera si volontiers". Nous ne doutons pas un moment de la sympathie généreuse de l'un et de l'autre. Pour ne pas faire des minorités des enfants gâtés, il faudra tout de même exiger que nous fassions le premier pas et que nous prenions nos responsabilités dans le concert des autres groupes francophones du pays.

L'hon. juge Louis Deniset, de la Cour du Banc de la Reine au Manitoba, et président de l'Association d'Education du Manitoba, à St-Boniface, fut appelé à remercier le distingué et sympathique conférencier.

"Où sont les séparatistes?", s'est demandé l'honorable président d'honneur de cette deuxième séance plénière du congrès. "Pas seulement au Québec, car tous ceux qui ne veulent pas reconnaître le fait français sont séparatistes. Un homme est cultivé quand il respecte la culture des autres", a-t-il ajouté.

Le Manitoba, a-t-il dit, a eu lui aussi sa petite révolution tranquille. Le but principal de notre Association est l'enseignement du français à l'école. Maintenant, notre Association s'épanouit et elle élargit ses cadres; elle s'occupera des arts en général et de l'éducation des adultes. Elle a sa charte manitobaine qui définit ses cadres comme étant de promouvoir et d'encourager l'éducation et la culture françaises.

Il est difficile pour l'Ouest de s'épanouir, poursuivit le juge Deniset. Nous passons, à l'Association, de 10 à 15 heures par semaine à discuter seulement comment faire pour survivre. Quand il faut ensuite s'occuper de culture...

M. le juge Deniset pria les délégués de l'Acelf de porter une attention toute particulière à l'importance de l'école primaire, comme l'avait noté la veille Son Exc. l'Ambassadeur de France. Les Canadiens français de l'Ouest sont à la croisée des chemins, a-t-il ajouté, et sur ce, il envoya son auditoire à la lecture d'un article de fonds fort bien documenté sur la situation du français dans les provinces anglaises, article intitulé "Le problème capital" et signé par M. Raymond Bernier, qui a paru dans la livraison du 11 août de La Liberté et le Patriote.

Les catholiques ukrainiens vont généreusement de l'avant

Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens, annonçait, le vendredi 9 septembre, aux représentants de la presse, de la radio et de la télévision réunis à l'archevêché, l'ouverture officielle d'une grande souscription nationale d'un million. Cet appel est lancé à tous les Ukrainiens du Canada.

Son Excellence fit ressortir dans son exposé la nécessité pour tous les membres de l'Eglise, prêtres et laïques, d'ajuster leur action au renouvellement de toutes les formes d'activités de la vie chrétienne, selon l'esprit du Concile Vatican II.

La pénurie de nouveaux prêtres, due en partie aux attraits de la vie moderne et à l'esprit matérialiste d'aujourd'hui, est un des problèmes les plus pressants à résoudre. En effet, le prêtre, depuis l'origine du christianisme, a toujours été le grand architecte de l'héritage culturel et spirituel de la civilisation chrétienne. Il en est de même chez les Ukrainiens du Canada. La vitalité de l'Eglise ukrainienne en dépend.

Pour obvier à ce problème urgent, Monseigneur propose un programme décisif et dramatique, en deux parties. La première consistera en une vaste campagne d'éducation à travers le Canada pour faire connaître la situation actuelle. La deuxième comportera la création d'un Fonds National, afin de stabiliser la situation financière du Collège St-Vladimir, le seul petit séminaire ukrainien au Canada. A cet effet, $250,000 seront consacrés à la construction d'un gymnase, d'un auditorium, d'une bibliothèque et, plus tard, d'une section des sciences et d'un laboratoire des langues modernes. L'auditorium portera le nom de "Smerchanski Hall" en l'honneur des parents de M. Mark Smerchanski, qui a généreusement versé $125,000 à cette fin.

La deuxième partie prévoit l'établissement d'un Centre des Vocations, dont la fonction principale sera l'éducation et la formation des prêtres ukrainiens. A ce but, $750,000 seront voués. La mise en marche de ce vaste projet exigera la participation des intelligences les plus éclairées. Déjà, $300,000 ont été souscrits, dont $50,000 par le Conseil St-Josaphat des Chevaliers de Colomb.

En répondant aux nombreuses questions, Son Excellence, entre autres, a fait ressortir le rôle indispensable du prêtre à l'élaboration de toute culture foncièrement chrétienne. Et, ce qui intéresse les Canadiens français, il reconnaît la similarité qui existe entre la vie de famille et communautaire des Canadiens français et celle des Ukrainiens — toutes deux étant vraiment chrétiennes — et il rend hommage à la générosité de quelques membres du clergé canadien-français qui, à la demande de Mgr Langevin, sont passés au rite ruthène et apprirent la langue ukrainienne pour se faire tout à tous afin d'apporter à cette nouvelle population catholique du Manitoba les secours de la religion. Huit prêtres et douze religieuses répondirent dans le passé à cet appel de l'Archevêque de St-Boniface.

Relevant une dernière question, à savoir si un Ukrainien restant plus attaché à sa culture, apporterait une plus grande contribution personnelle à la vie canadienne, Mgr Hermaniuk se dit heureux de croire que toute culture soit-elle d'origine française, allemande, ukrainienne ou russe est assez riche pour pouvoir participer à l'élaboration d'une culture globale plus riche. Le Canada est en voie de créer sa propre culture et chaque groupe a quelque chose d'enrichissant à fournir.

Raymond BERNIER.

Le malheur du bon parti est l'isolement. Les loups savent se réunir; mais le chien de garde est toujours seul.

Joseph de MAISTRE.

• • •

Si tout le mal de ce monde était fait par les méchants, il n'y aurait que demi-mal, car les bons en font une bonne moitié. — Paul CAZIN.

Je n'ai jamais rencontré d'âmes aimantes que les âmes qui ignoraient le mal ou qui luttaient contre lui.

LACORDAIRE.

• • •

On a besoin quelquefois de l'approbation sans flatterie de ses amis. — LACORDAIRE.

Des femmes catholiques s'expliquent sur la limitation des naissances

MIAMI BEACH, Floride — Un prêtre a fait connaître le résultat d'une enquête menée auprès d'un certain nombre de femmes catholiques aux Etats-Unis pour savoir leurs opinions au sujet de la limitation des naissances.

Le Père Raymond Potvin dit que ces femmes, dans une proportion de plus de cinquante pour cent, estiment que l'Eglise ne doit pas s'ingérer dans ces affaires de familles quant au nombre des enfants.

Mais la femme qui a reçu une éducation catholique, sera plus attentive aux conseils venant de religieux. Le Père Potvin est attaché à l'Université catholique d'Amérique, à Washington. Il a révélé les résultats du sondage d'opinion publique à la réunion annuelle de la Société catholique de sociologie à Miami Beach.

Dans un pourcentage de 63 pour cent, les femmes catholiques possédant une formation de high school non catholique sont d'avis que l'Eglise devrait laisser les mères de famille régler elles-mêmes la question de limitation de naissance. Le pourcentage monte à 70 pour cent dans le cas de femmes ayant fréquenté une université non catholique. Pour le groupe de femmes ayant fait des études secondaires dans les écoles catholiques, elles sont d'avis, pour 58 pour cent, que l'Eglise a le droit d'établir des règlements relatifs au contrôle des naissances. Ce pourcentage s'élève à 62 pour cent pour les femmes qui ont poursuivi leurs études dans des universités catholiques.

Le Père Potvin a effectué son enquête en questionnant plus de 6,000 étudiants et étudiantes dans 24 universités catholiques et non confessionnelles.

Il ne faut pas faire le bien en vue de la louange; mais détester le bien par crainte de la louange, ce serait un métier de dupe. — Mgr d'HULST.

• • •

Il y a deux choses à faire ici-bas: aimer Dieu et le faire aimer des hommes.

Paul SEIGNERET.

• • •

Mon Dieu, aidezmoi et, sans que je le sache, servez-vous de moi pour faire un peu de bien.

Elisabeth LESEUR.

Chronique de CKSB

Retour de Miville

"Chez Miville" a repris l'affiche le lundi 12 septembre, à 8 h. du matin.

En pleine forme après une longue absence, Miville Couture et ses compères redonneront à la populaire série du matin le souffle, l'entrain, l'esprit qui l'ont toujours caractérisée. Du nouveau cette année: le pianiste Roger Lesourd aura un compagnon, l'accordéoniste français Freddy Balta.

Pour vous, mesdames, et pourquoi pas vous aussi, messieurs, les séries "Fémina" et "Un homme vous écoute" reviennent à notre horaire d'automne, à 2 h. et 2 h. 15 de l'après-midi. "Fémina ou l'Expérience des autres" sera animée cette année par la comédienne Mimi d'Estée. Elle accueillera chaque jour des spécialistes ou des personnalités pour nous parler de loisirs, le lundi; d'esthétique, le mardi; de médecine, le mercredi; de sociologie, le jeudi, et de l'actualité et des spectacles, le vendredi.

A "Un homme vous écoute", comme l'an dernier, le Dr François Cloutier, psychiatre, répond aux lettres des auditeurs.

La programmation locale est appelée à subir quelques changements. Déjà on a élargi l'émission "De la cave au grenier": sous le titre "De tout et de rien" elle continue jusqu'à 10 h. 30, consacrée encore au courrier et au téléphone, mais faisant place davantage à la musique. Nous y reviendrons.

PETITE NOTE

M. Réal Lévêque, fils de M. et Mme Armand Lévêque, de la rue Taché, St-Boniface, est de retour d'un bon séjour d'un mois à Van-Nuys, en Californie, chez sa tante, Mme Zoël Bourdon. De passage il visita d'autres parents.

Il est revenu à temps pour ses classes au Collège de St-Boniface, après avoir voyagé à travers les Etats-Unis pour revenir par le Canada, soit Vancouver et les belles prairies de l'Ouest.

Il désire remercier par la voix du journal tous ceux qui l'on si bien reçu, spécialement sa tante, Mme Bourdon, ainsi que sa cousine, Linda.

A Radio-Canada

Nicole Germain, que pensez-vous de . . .

Pierre SARRAZIN

Nicole Germain me reçoit chez elle. Elle est toute en sourire, de ce sourire qui vous met des étoiles plein les yeux. Qui est-elle? Nicole Germain, c'est une grande maman exceptionnelle, par la jeunesse de son visage et de son coeur. Une femme exceptionnelle, par la maturité et l'énergie dont elle fait preuve dans l'accomplissement d'une chose. En sa compagnie, on suit le labyrinthe étrange de l'histoire d'une femme. Une femme qui a eu une vie privée intense, une vie professionnelle bien remplie, une vie de femme bien québécoise.



Et . . . que pense Nicole Germain de la Québécoise d'aujourd'hui. — Elle évolue plus vite que l'homme, me dit-elle, toujours souriante. L'homme québécois est trop préoccupé par les problèmes politiques et économiques. La femme, elle, par les moyens de communication modernes, apprend à développer son goût et sa lucidité.

— Seriez-vous féministe?

— Je ne suis pas féministe. Je ne crois pas aux revendications pour l'égalité de la femme. L'homme et la femme sont différents, c'est tout. Ils doivent apprendre à se compléter, bien plus qu'à chercher mutuellement à gagner une première place. Il n'y a pas de première place. Puis avec un grand geste évocateur, elle poursuit:

— Vous savez, on a tort de faire des généralités. La femme n'est ni au-dessus, ni au-dessous de l'homme. Qu'une femme choisisse de se soumettre à un homme, je trouve cela très bien. Qu'une autre décide de faire un carrière professionnelle, c'est tout aussi bien. La question est de savoir choisir. Il faut toujours choisir. Moi, j'ai fait ça toute ma vie.

Le tout est de savoir si vous avez la liberté de choisir. En tout cas, si toutes les femmes n'ont pas cette liberté, il y aura au moins une émission, au réseau français de télévision de Radio-Canada, où vous pourrez voir les invités de Nicole Germain faire leur choix. Et, bien entendu, cette émission s'appelle "Votre choix".

"Votre choix" est une émission qui revient à la télévision, à compter du vendredi 16 septembre, à 10 h. 15 du soir. Sans doute en connaissez-vous déjà la formule: Nicole Germain reçoit des personnalités de différents secteurs de la vie publique. Celles-ci expriment le désir d'entendre et de voir tel ou tel personnage du monde du spectacle, et hop! chansonniers, comédiens, musiciens, etc., apparaissent au petit écran, sous les yeux de l'invité qui a ensuite le loisir de poser quelques questions à la personne choisie.

Dans le salon Louis XV, où nous a reçus Nicole Germain, nous parlons de la prochaine saison de "Votre choix" et de bien d'autres choses. Mais Nicole Germain me confie qu'il y a des secrets qu'il ne faut pas trahir. Oh! rassurez-vous. Je veux dire des secrets concernant "Votre choix" et que seule Lisette Leroyer, qui réalise l'émission, est en mesure de dévoiler. Toutefois, ce que nous pouvons dire, c'est ce que Nicole Germain pense de . . . la mini-jupe? C'est très joli pour une fille de 13 à 18 ans. Encore faut-il que celle-ci ait de belles jambes! La mode? La Canadienne est gâtée. Elle a le choix, contrairement à l'Européenne, entre une myriade de tissus et de coupes de très bonne qualité. Encore là, il importe de savoir choisir. Pour être belle, il faut aimer la beauté.

Oui. Nicole Germain sait de quoi elle parle. Mais, dans d'autres domaines, comme . . . les soucoupes volantes?

— J'attends d'en voir, me dit-elle, souriante. Puis, elle ajoute: Pourquoi pas?

En effet, pourquoi pas? Et comme disait Saint-Exupéry: "On voit toute sortes de choses sur la terre".

Chronique de CBWFT

Les Beaux Dimanches

L'émission "les Beaux Dimanches", série de grands spectacles hebdomadaires qui comprendra music-hall, de la variété, débute le dimanche 18 septembre à 8 h., avec "De toutes les couleurs".

"De toutes les couleurs" mettra désormais en vedette, à la télévision de Radio-Canada, les fameux Cyniques. Ils nous offriront, au cours de la saison, quatre sepctacle d'une heure, avec tout le mordant qu'on leur connait.

A la première émission "De toutes les couleurs" (pour faire de l'ironie à la manière de ses vedettes, disons qu'elle sera présentée en noir et blanc), nos célèbres humoristes s'attaqueront d'abord aux annonces publicitaires. Puis, ils passeront à l'actualité, en nous présentant l'émission "Aujourd'hui", édition du premier septembre 1666, avec les animateurs Wilfrid Lemoine d'Iberville et Michelle de Tisseyrencore.

Comme il faut s'y attendre, Les Cyniques nous donneront aussi leur version de deux téléromans fort populaires: "le Malheur des uns" et "Si Séraphin m'était conté". Mais ce n'est pas tout! Il y aura encore le très sérieux jeu questionnaire "Tous pour un à gogo", animé par Raymond "Ray" Buggy, qui fera face à un concurrent de classe, M. Bienbrillant.

Avec les Cyniques, ce soir-là, nous trouverons aussi le caricaturiste Berthio, Les Miladies, Willie Lamothe et son cheval, Tex et Olivier Guimond. Ce sera pour tous un véritable concours de loufoquerie.

"Adolf Hitler ou le Renard noir"

A l'émission "D'hier à demain" du dimanche 18 septembre, à 11 heures du soir, au canal 3, on pourra voir un film documentaire intitulé "Adolf Hitler ou le Renard noir".

Ce documentaire historique, réalisé par Louis Clide Stoumen, pourrait tout aussi bien avoir pour titre "Un exemple de fanatisme". On y relate comment Hitler a réussi à entrainer à sa suite un peuple aussi courageux et travailleur que le peuple allemand, en le berçant pendant un moment d'illusions prometteuses, mais pour le précipiter finalement dans la catastrophe.

Les agissements d'Hitler, dans cette oeuvre cinématographique, sont mis en parallèle, non sans raison, avec les exploits de Renard le Goupil, personnage folklorique de XIIe siècle qui a aussi inspiré Goethe.

Réception

Les Anciennes de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface donneront une réception à l'occasion de leur journée de recrutement, le dimanche 25 septembre prochain, entre 2 heures et 5 heures de l'après-midi, dans les salons de l'Institut.

Distribution par facteurs

L'hon. Roger Teillet, député de St-Boniface et ministre des Affaires des anciens combattants, a annoncé que le ministre des Postes, l'hon. Jean-Pierre Côté, a approuvé l'établissement du service de distribution par facteurs pour 138 nouveaux points de remise situés dans les rues suivantes, à St-Boniface: Baie Brookhaven, Chemin Brereton, Chemin Clearwater, Boulevard Lakewood, Baie Minaki, Place Osprey et Chemin Stillwater.

En outre, les facteurs assureront le service de boites multiples à l'intention de 18 familles qui demeurent place d'Orsay et place Gadwall.

Ce service de livraison amélioré débutera lorsque 80 pour cent des usagers qui en bénéficieront auront installé la boite voulue pour la réception du courrier. On distribuera un avis aux usagers intéressés pour leur annoncer le nouveau service et leur faire connaitre les conditions à remplir pour pouvoir en bénéficier.

Nouveautés à la bibliothèque

(suite)

Livre pour tous

371.425 — Gérin, Elisabeth. **Le métier dont je rêve.**
629.24 — **L'automobile.**
687 — **Hôtesses, mannequins, esthéticiennes.**
847 — Picot, André. **L'usine à gosses.**
847 — Sergent, Claude. **L'humour vert.**
F — Austen, Jane. **Pride and Prejudice.**
F — Connolly, Myles. **The Bump on Brannigan's Head.**
F — Gehring, Frederic P. **A Child of Miracles.**
F. — Harrington, Joseph. **The Last Known Address.**
F — Kirk, Russell. **Old House of Fear.**
F — Murphy, Edward F. **Angel of the Delta.**
F — Slaughter, Frank G. **Constantine.**
F — Timmermans, Felix. **The Perfect Joy of St. Francis.**
R — Barrett, William E. **Les lys des champs.**
R — Beaty, David. **Vol d'essai.**
R — Glyn, Caroline. **A bas l'école.**
R — Keats, John. **Les soldats oubliés de Mindanao.**
R — Kortooms, Toon. **Les deux jumeaux.**
R — Major, André. **Le cabochon.**
R — Wittig, Monique. **L'opoponax.**
R — Maclean, Alistair. **Lawrence d'Arabie.**
R.P. — Audouard, Yvan. **Antoine le vertueux.**

Adolescents

030 — **Encyclopédie des jeunes.**
030.3 — Burton, Maurice. **Animal Senses.**
500 — Sprague de Camp, L. **La conquête de l'énergie de la fronde à l'atome.**
507 — Vivian, Charles. **Fun With Science.**
523.3 — Brenna, Virgilio. **La lune.**
530 — Reichen, Charles-Albert. **Histoire de la physique.**
523 — Chamberlain, Joseph Miles. **Planets, Stars and Space.**
537 — **Aimants et magnetisme.**
537 — Canby, Edward T. **Histoire de l'électricité.**
551.4 — Fisher, James. **L'homme et l'océan.**
590 Réf. — George, Jean. **Le grand livre des animaux.**
596 — Life. **La vie sur la terre.**
598.1 — Jeannin, Albert. **Les reptiles.**
598.2 Réf. — **National Geographic Society. Song and Garden Birds.**
598.2 Réf. — **National Geographic Society. Water, Prey and Game Birds of North America.**
611 — Keen, Martin. **The Human Body.**
612.6 — Oraison, Marc. **Savoir aimer.**
625 — Fabre, Maurice. **Histoire de la locomotion terrestre.**
629.109 — Canby, Courtlandt. **Histoire de l'aéronautique.**
629.138 — **L'homme dans l'espace.**
629.138 — Knight, Clayton. **Rockets, Missiles and Satellites.**
789.9 — **Musique et électronique.**
796 — Frayne, Trent. **Great Canadian Sport Stories.**
796.72 — Frewin, Michael. **The International Grand Prix Book of Motor Racing.**
796.96 — Roxborough, Henry. **The Stanley Cup Story.**
796.96 — Sullivan, George. **Better Ice Hockey For Boys.**
812.5 — Hark, Mildred. **Junior Plays For All Occasions.**
848 — Fenner, Phyllis R. **Danger Is the Password.**
910 — Clark, Ronald W. **Les explorateurs. Découverte du monde.**
92 — Mercer, Charles. **Alexandre le Grand.**
92 — Dareff, Hal. **Jacqueline Kennedy.**
92 — O'Brien, Andy. **Rocket Richard.**
F — Cavanna, Betty. **Mystery at Love's Creek.**
F — Montgomery, L. M. **Anne's House of Dreams.**
F — Montgomery, L. M. **Anne of Ingleside.**
F — Montgomery, L. M. **Anne of Windy Poplars.**
F — Ruthin, Margaret. **Katrina of the Lonely Isles.**
R.A. — Calic, Edouard. **Amunsden, le dernier Viking.**
R.A. — Vernes, Henri. **Service secret soucoupes.**

Disques

320.973 — Kennedy, John F. **The Presidential Years.**
c784.4 — Les Cailloux. **Chansons et Ballades canadiennes.**
c784.4 — Léveillée, Claude. **Chansons et Ballades canadiennes.** Columbia. FL 311
c784.4 — Léveillée, Claude. **Chansons et Ballades canadiennes.** Columbia. FL 303
c784.4 — Leyrac, Monique. **Chansons et Ballades canadiennes.** Columbia. FL 301

Au poste CBWFT

JEUDI 15 SEPTEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—Parapluie magique
10.00—Deux contes d'Orient (C)
11.00—Cinéma: "Le Gigolo"

VENDREDI 16 SEPTEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Prenez le volant
8.30—Cinéma international: "Retour de Marcellino"
10.15—Votre choix
10.45—Ils chantent en France
11.00—Cinéma: "Une grande fille toute simple"

SAMEDI 17 SEPTEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Grandgallo et Petitro
6.00—Trois étoiles
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Chasse et pêche
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Billet de faveur: "Ascenseur pour l'échafaud"
10.00—Les Couche-tard
10.30—Combat: Clay-Mildenburger
11.00—Cinéma: "Romance à trois"

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Récital
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches
9.00—Festival du théâtre d'amateurs
10.00—Wilfrid Pelletier rencontre
10.30—La Grande Guerre
11.00—D'hier à demain

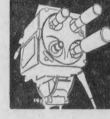
LUNDI 19 SEPTEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Jeunesse oblige
7.45—Langue vivante
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut
8.30—Route 66
9.30—Frank Pourcel
10.00—L'Age heureux
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 20 SEPTEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—A la pointe de l'exploration
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Du côté de Québec
8.00—Les Joyeux Naufragés
8.30—Portrait d'orchestre
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Comment allez-vous
10.00—Le Bonheur des autres
10.30—Caméra 66
11.00—Ciné-Club: "Vacances portugaises"

MERCREDI 21 SEPTEMBRE
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Lettre de Londres
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Le Courrier du désert
8.00—Septième-Nord
8.30—Cinéma du mercredi: "Les Chacals meurent à l'aube"
10.15—Cartes sur table
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Les Intrépides



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 16 septembre

8 h. 30 — **Le retour de Marcellino:** Esp. Arg. 1962. Conte de R. Vinely avec Pablito Calvo et Jardel Filho. — Un mauvais garnement tente de faire passer son camarade pour un voleur. — Réalisation modeste. Situations mélodramatiques. Photographie valable. — Tous.

Samedi 17 septembre

8 h. 30 — **Ascenseur pour l'échafaud:** Fr. 1957. Drame policier de L. Malle avec Maurice Ronet et Jeanne Moreau. — Un homme machine un crime parfait et prévoit tout, sauf une panne d'ascenceur. — Vigueur et sobriété. Personnages bien étudiés. Fatalisme, amour libre, adultère. Adultes, des réserves.

Mercredi 21 septembre

8 h. 30 — **Les chacals meurent à l'aube:** All. 1961. Drame de guerre de P. May avec Helmut Schmid et Peter Cartsen. — Deux frères, dont l'un est officier allemand, sont accusée de collaboration avec la résistance française. — Accent authentique. Solide interprétation. — Liaison. Adultes, des réserves.

L'Union Nationale Française

L'Union Nationale Française reprendra ses activités le 17 septembre, alors qu'aura lieu à 8 h. 30 la réouverture de ses bals du samedi soir à la salle du Credit Union League, 191, avenue Provencher, St-Boniface. Le Comité des Fêtes, sous la présidence active de M. Lucien Thioux, entend intéresser à ces soirées variées les jeunes et les moins jeunes.

De plus on reprendra à l'hôpital Taché la présentation mensuelle de films français. Les quatre premières représentations auront lieu aux dates suivantes, à 7 h. p.m.: 16 septembre, 21 octobre, 25 novembre et 16 décembre.

A la dernière réunion du comité, des responsables ont été nommés pour mettre au point un programme de présentation de grands films, et des détails seront éventuellement communiqués aux membres de l'UNF et à leurs amis, à ce sujet.

On demande déjà aux parents de communiquer avec le comité, s'ils désirent proposer les noms de jeunes artistes parmi leurs enfants pour le concert enfantin de Noël. A ce propos, on aimerait que les parents daignent aussi donner le nombre de leurs enfants ayant moins de 10 ans.

Enfin, l'UNF est fière du succès de son pique-nique dans un parc de St-Vital à la mi-août. Le beau temps était de la partie, et une atmosphère d'amitié, d'entrain et de coopération y régna constamment. Tous désirent remercier de façon toute spéciale M. le Consul de France, Mme Philippe Bourdon et leur fillette, Anne-Béatrice, qui ont voulu honorer les "pique-niqueurs" de leur présence, et aussi de leur participation active aux jeux de groupe. Le succès 1966 fait espérer une reprise annuelle de cet événement champêtre.

Dernière nouvelle... Par suite de la démission de M. Jacques Molicard comme 1er vice-président, M. Guy Delionnet est nommé 1er vice-président et représentant de l'UNF auprès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Sainte-Marie

Soirée d'adieux

Une centaine de paroissiens, d'amis et de parents de M. l'abbé Roland Bélanger ont assisté au banquet servi en son honneur par le Club social et la Ligue des Femmes Catholiques, le 24 juillet, dans la salle paroissiale où M. André Frey agissait comme maître de cérémonies.

Le tout commença par la prière au Pape lue par M. Hubert Philippot et par le bénédicité récité par M. Marcel Roussin. Au cours du souper, M. Edouard Dorge proposa le toast en des paroles bien choisies.

Mme Hubert Philippot, accompagnée à l'orgue par Mme Lonergan, exécuta deux chants. Mlle Patricia Gagnon rendit deux chansons, une en français et l'autre en anglais. M. Marcel Pattyn, accompagné de deux amis, fit entendre à la guitare de la musique du bon vieux temps.

Les adresses d'éloges furent lues par Mme Roger Sabourin, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, M. Norbert Tétrault, président des syndics, M. Paul Bolly, président de la commission scolaire de l'école Ste-Marie, M. Gérard St-Onge, président de l'Association de Parents et Maîtres, M. Louis Vincent, président de la Caisse Populaire de Ste-Marie, et M. Léo Grouette, président du Club social de la paroisse. M. Denis Lafrenière, président du Cercle d'études liturgiques, lut une épître concernant l'obéissance du prêtre.

M. Joseph Joyal, de la part de tous les paroissiens, offrit à M. l'abbé Bélanger deux valises. Ce dernier remercia en termes appropriés.

Tous souhaitent à M. l'abbé Bélanger bonne santé et bon succès dans sa nouvelle paroisse (Somerset).

Bienvenue au nouveau curé, M. l'abbé Azarie Gauthier.

Baptêmes

Le 14 août: Aline, fille de M. et Mme Pierre Lemoine.

Le 21 août: Nicole, fille de M. et Mme Claude Clément.

Le 28 août: Ginette, fille de M. et Mme Guy Boullianne.

Le 4 septembre: Denise, fille de M. et Mme Léo Grouette.

Çà et là

Chaque vendredi, à 8 h., a lieu une soirée de bingo à laquelle sont cordialement invités les paroissiens, leurs amis et le public en général. Le gros lot cette semaine est de $3,100 en 57 numéros. Le petit lot est de $50.00 en 56 numéros.

Bonne chance à la famille Roger Fillion, déménagée à St-Boniface.

Les institutrices pour la nouvelle année scolaire sont: la Rév. Sr Rose-Alice, principale (7e et 8e années), Mme R. Desrochers (5e et 6e années), la Rév. Sr Marie-du-St-Sacrement (2e et 3e années) et la Rév. Sr Camille (cours préparatoire). Cent vingt-six enfants fréquentent l'école Ste-Marie. Il y en a 21 au cours préparatoire.

Les billets de la loterie "Coupe Grise" sont maintenant prêts à être distribués. Le coût est de $1.00 du billet et un prix de $100.00 par quartier peut être gagné. Appelez M. Léo Grouette (233-5507) pour vos billets.

Ste-Famille

La paroisse souhaite la bienvenue à M. l'abbé Bouchard, curé, revenu enchanté de son voyage dans la province de Québec. Merci aussi au R. P. P. Dumaine, P.B., pour les bons services rendus à la paroisse durant l'absence de M. le curé.

Prompt rétablissement à Mme Joseph Yans, patiente à l'hôpital général St-Boniface.

Sincères condoléances à M. et Mme Omer Desrochers à l'occasion du décès de leur mère et belle-mère, Mme Desrochers.

Maintenant que les vacances sont terminées, tous devront s'efforcer de travailler ensemble pour le succès de la petite paroisse.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Dernière assemblée

Avec le temps des vacances fini, les frères assistent plus nombreux à nos assemblées. A celle du 6 septembre, il nous faisait plaisir de saluer les frères Hector Bahuaud, Albert Rivard et Jos. Royal.

Pendant l'été, nous avons tenu deux réunions régulières et les frères se sont organisés pour leur pique-nique annuel au parc St-Vital.

Durant ce laps de temps, nous avons eu à déplorer la perte du frère Denis Racette. Nous profitons de l'occasion pour offrir nos condoléances auxé nièces et neveux du frère disparu.

Notre nouvel aumônier, le R. P. R. Tessier, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue, nous a promis d'entretenir les membres aux réunions régulières des "Qualités d'un chef". Ce sujet ne manquera pas d'intéresser les frères du Conseil.

Innovation

Dorénavant, les frères auront l'occasion d'entendre parler un des leurs sur un sujet approprié. Cette innovation donnera l'occasion aux frères de faire le premier pas dans l'art de parler en public. C'est le frère Ed. Lachance qui a parti la boule à rouler. Espérons que d'autres membres suivront son exemple et qu'ils recevront le même appui accordé au frère Lachance lors de son premier essai.

Ligue de 5 quilles

Le Conseil a organisé une ligue de 5 quilles pour cet hiver. Huit équipes ont répondu à l'appel du frère F. Audet. La ligue débutera le dimanche 18 septembre, à 9 h., aux allées Coronation.

Installation des officiers

C'est le lundi 19 septembre, à 8 h. 15 p.m., au Club Traverse, 267, rue Traverse, qu'aura lieu l'installation des officiers. La cérémonie sera ouverte au public et sera présidée par le Député de District S. Duguay.

RIGOLETTO.

Mariage

STELIGA - ZEBIERE

Le samedi 27 août, à 4 h. p.m., dans l'église du Sacré-Coeur des Belges à St-Boniface, eut lieu le mariage de Mlle Claire Zébière, fille de M. et Mme Marcel Zébière, de St-Boniface, à M. William Steliga, fils de M. et Mme Joseph Steliga, de la paroisse St. Mary, à Winnipeg. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Germain, O.F.M.C., cap., qui célébra aussi la messe.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était jolie dans sa longue robe blanche en nylon avec corsage en dentelle chantilly et longues manches se terminant en pointes de lis. Elle portait un médaillon appartenant à sa mère et un bouquet de roses rouges. Son voile court était retenu par une petite couronne de fleurs.

La demoiselle d'honneur, Mlle Anita Zébière, soeur de la mariée, était revêtue d'une robe d'organza jaune et d'un petit voile court de couleur crevette. Elle portait un bouquet de glaïeuls oranges. Le garçon d'honneur était M. Richard Zébière, frère de la mariée. M. Armand Zébière, frère de la mariée, agissait comme huissier.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu au Club Belge pour une centaine d'invités. A la table d'honneur, décorée d'un gâteau à trois étages, prenaient place la mariée et son époux, les parents des mariés, les deux grands-mères de la mariée, Mmes Ritchot et Zébière, et la famille.

M. E. Baudu, ami de la famille, agissait comme maître de cérémonies.

Il y eut présentation des mariés aux invités.

Les époux partirent en voyage de noces à Fargo et Grand Forks, D.N. A leur retour ils résideront à Winnipeg.

M. Denis Zébière, de l'armée canadienne à Camp Shilo, est venu à l'occasion du mariage de sa soeur.

Sts-Martyrs

L.F.C.

Trente-quatre dames assistèrent à l'assemblée générale du 8 septembre. Après les rapports d'usage, Mme P. Brunet suggéra des sujets d'études pour les mois à venir au sein de la paroisse.

M. le curé nous fit comprendre que les décrets du Concile seraient très à-propos et permettraient ainsi aux membres ou encore aux parents intéressés de se connaître et de s'apprécier à juste valeur. "Se connaître, c'est s'aimer". Il faut se comprendre par l'étude; si l'on veut développer en soi l'amour du prochain, il faut d'abord connaître le Christ par son évangile. Trois minutes de lecture par jour de ce livre augmenteraient de beaucoup la connaissance de l'Eglise (les fidèles), car en connaissant l'Epoux on comprend mieux l'Epouse qui est l'Eglise.

Vente remue-ménage

Le samedi 17 septembre, dans la salle paroissiale des Sts-Martyrs, les plus grandes occasions de la saison vous attendent. Ce sera une chance exceptionnelle d'acheter ce qui vous manque tout en rencontrant vos amis dans une atmosphère canadienne-française. Bienvenue à tous et chacun de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

Ecole Lacerte

L'école Lacerte est enfin ouverte et 389 enfants du Parc Windsor profitent en classe d'une atmosphère semblable à celle de leur foyer. Plusieurs sont tout surpris d'apporter à la maison des formules à remplir, des avis à communiquer rédigés complètement en bon français. Vivent nos commissaires d'école, et bonne chance à nos dévoués instituteurs.

Le meilleur mois chez General Motors

OSHAWA, le 7 septembre — Les concessionnaires General Motors au Canada ont connu le meilleur mois de toute leur histoire avec des ventes qui totalisaient 26,400 voitures et camions. Ces chiffres sont à rapprocher de 24,503 véhicules, en août 1965, le mois record précédent.

Au cours du mois dernier, la société General Motors a vendu 22,072 voitures de type nord-américain contre 20,271 en août 1965. Durant cette même période on a vendu 4,328 camions contre 4,232 l'an dernier.

L'homme qui mérite d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée et de la pensée que pour la vérité et la vertu.

FENELON.

• • •

Le devoir n'est pas de donner, mais de faire du bien en donnant et de faire en donnant le plus de bien possible.

Maurice DESLANDRES.

Cérémonie de la prise d'habit chez les Soeurs Chanoinesses

Le dimanche 4 septembre, en la chapelle du couvent, à 210, rue Kenny, Son Exc. Mgr A. Hacault, assisté de M. l'abbé H. Dansereau, donnait le voile blanc de la novice à Mlle Suzanne Roger, de Sherbrooke, Qué.

C'était la première fois que la cérémonie se faisait au cours de la sainte messe, dont les textes s'accordaient justement bien avec l'occasion.

Aussi, Monseigneur choisit-il pour sujet d'homélie: "Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout vous sera donné par surcroit" (Mt 6, 33).

"Ces paroles de l'Evangile s'adressent à nous tous, dit-il, Elles valent pour le temps où nous vivons. Car Dieu s'intéresse toujours à nous, tels que nous sommes, aujourd'hui". Monseigneur fit remarquer que, baptisés, nous appartenons déjà à Dieu; que par le baptême, la sainte Eglise nous a donné à Lui, mais plus que cela, elle nous a fait ses enfants. C'est ce qui fait que nous sommes ainsi placés avec Dieu, dans une conquête de nous-mêmes pour appartenir au Christ parfaitement et saintement, et pour pouvoir mieux vivre de l'Esprit qui rayonne la bonté et la joie."

Remarqua-t-il encore: "Il faut se donner et se redonner, mais le choix initial n'est pas à refaire. Il s'agit que nous renouvellions personnellement le don que d'autres ont fait pour nous au baptême".

Il expliqua ensuite que la prise d'habit était précisément le signe de ce don personnel et plus complet à Dieu, et pour Lui; et que si ce geste était important dans la vie de la future religieuse, il l'était aussi pour toute la communauté chrétienne, l'invitant, elle aussi à choisir Dieu.

Il invita enfin l'assemblée à rechercher le Royaume, à accepter les pensées du Christ et à communier à Lui très sincèrement.

La postulante s'avança ensuite pour faire sa demande d'admission officielle dans la famille religieuse des Chanoinesses.

A l'imposition du voile, l'officiant lui dit: "Recevez le voile blanc de la novice, signe de votre appartenance au Christ" et en lui présentant le cierge allumé: "Que l'Esprit du Seigneur illumine votre âme et remplisse votre coeur du feu de son amour".

Au moment de l'Offertoire, Soeur Suzanne remit le cierge à l'officiant, nouveau signe de son offrande, mais maintenant unie à celle de tous les fidèles et à celle du Christ Lui-même.

Etaient venus spécialement pour la cérémonie: les parents de Soeur Suzanne, M. et Mme Roland Roger, sa soeur, Gilberte, et son mari, M. C. De Courval, de Sherbrooke, ainsi que plusieurs religieuses, Chanoinesses, Filles de la Croix, Soeurs Grises, sans oublier bienfaiteurs et amis.

Soeur Suzanne reçut félicitations et voeux au cours d'une courte réception après la messe.

"Voici la race de ceux qui te cherchent, qui poursuivent ta face Seigneur" (ant. du cérémonial).

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

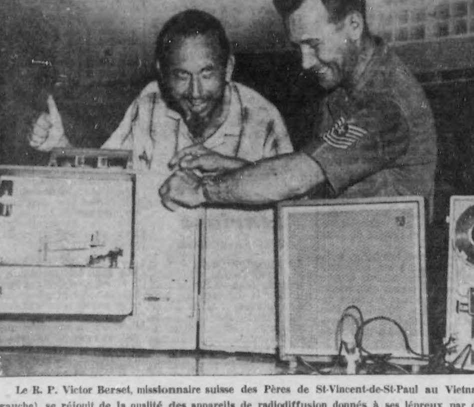
24-944-24C.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA

1 an: $3.50 2 ans: $6.00

A l'étranger: un an: $4.50



Le R. P. Victor Berset, missionnaire suisse des Pères de St-Vincent-de-St-Paul au Vietnam (à gauche), se réjouit de la qualité des appareils de radiodiffusion donnés à ses lépreux par des aviateurs américains de la base de Bien Hoa, au Sud-Vietnam. Le sergent Leroy F. Untiedt, de Chicago, qui explique le maniement des appareils au Père Berset, appartient au 3e escadron électronique de l'aviation américaine dont les membres sont cotisés pour offrir un tel don à la léproserie St-Joseph, à Ben San, Sud-Vietnam, où le missionnaire se dévoue parmi ses nombreux lépreux.

La vie au Petit Séminaire

Durant la journée du lundi 5 septembre, le Séminaire retrouvait graduellement sa vie habituelle marquant ainsi une différence avec le calme des vacances. En effet, l'entrée fut soulignée par des rencontres agréables entre l'équipe des prêtres et les parents et les étudiants . . . et par de bonnes poignées de mains entre étudiants. On y retrouvait trois prêtres de juin dernier: MM. les abbés J.-Claude Labrecque, Robert Campeau et Jean-Louis Rocan. On faisait connaissance de deux nouveaux prêtres: MM. les abbés Raymond Roy, nouveau supérieur, et Fernand Desjardins, directeur. On aura l'avantage de profiter de la présence de M. l'abbé Jean-Louis Rocan pour un certain temps encore après quoi, il ira poursuivre des études à Paris.

Les Humanistes et les Versificateurs étaient visiblement curieux de voir les chambres nouvellement aménagées à leur avantage. Pour leur part, les Méthodistes se retrouvaient avec un dortoir bien à eux. Enfin, les nouveaux et ceux de Syntaxe se voyaient occuper le dortoir des grands de l'an dernier.

Notre maison accueille cette année 14 nouveaux qui coopéreront avec les "anciens" pour continuer et développer le bel esprit de famille si merveilleusement vécu l'an dernier. Les nouveaux sont: Raymond Bérard, Hubert Chappellaz, Rénald Choiselat, Denis Dandeneau, Robert Leclerc, Claude Dubois, Jean-Louis Guay, Guy Lafond, Normand Parent, Guy Préfontaine, Denis Rémillard, Bernard Robert, Lionel Robert et Robert Tétrault. A cette liste de nouveaux, on doit ajouter deux religieuses: Sr St-Majoric et Sr St-Denis. Elles sont maintenant cinq au service de notre maison.

La retraite de rentrée débuta vendredi pour se terminer dimanche midi. Elle avait pour thème principal: "Formation à la maturité; sens de la responsabilité", que développa merveilleusement M. l'abbé Raymond Roy.

Dans l'esprit de la retraite, les nouveaux étaient à l'honneur samedi soir: "Soirée de bienvenue aux nouveaux". Ceci donna l'occasion de se connaître davantage et d'apprécier les talents de chacun.

Dimanche soir, on présenta le film "Hand in Hand" que tous admirèrent grâce au choix judicieux de M. l'abbé Robert Campeau, responsable du cinéma.

Le CHRONIQUEUR.

Les indiscrets

Dernièrement, un magistrat demandait à un prévenu récidiviste endurci:

— Quel est ton nom? Quel est ton âge?

Et le client de répondre:

— Mon nom? Tu me connais. Mon âge? Devine, vieux saudit.

— C'est bien, répondit le juge ahuri. Pour mépris de cour tu feras deux mois de prison.

— All right, vieux coq! fit le prévenu.

A l'instar de ce magistrat bénévole, combien de fois, combien de fois avons-nous eu l'occasion d'entendre cette question saugrenue: "Quel âge astu? Quel âge avez-vous?" Oh! oh! tout doux, jeune homme, attendez quelque temps, avant que l'on vous donne la réponse péremptoire. Ne prenez pas le mors aux dents, un peu de patience, s'il vous plait.

Souffrez que l'on vous dise, tout d'abord, que pour certaines personnes, rien de plus choquant que d'entendre cette sempiternelle question indiscrète: Quel âge avez-vous? Tout dépend à qui l'on s'adresse. Par exemple, les personnes du sexe féminin vous diront invariablement: 29 ans, 39 ans, 49 ans? Il n'ent tient qu'à vous de vérifier l'âge exact, selon le cas.

Un septuagénaire pourrait ajouter: Vous voulez savoir mon âge? Oh! je ne m'en souviens pas très bien, mais que vous importe. Jack Benny avait coutume de répondre imperturbablement: 47 ans. A vous de changer les chiffres à l'envers, si vous le désirez.

Cela me rappelle la remarque d'une personne anglaise bien intentionnée qui me déclarait un jour à brûle-pourpoint: "Mais Monsieur, vous n'âgez pas?

— Si, si, Mademoiselle, je sais nager au bord du lac.

— Mais ce n'est pas ce que je veux dire.

Ah! je vous comprends, je répondis à mon tour. Vous voulez dire: " Vous ne vieillissez pas, vous savez vous conserver jeune."

"C'est cela", dit-elle.

Cependant, le plus drôle de tout, c'est de voir un groupe de petits vieux en voie de se rajeunir, l'un se croyant plus jeune que l'autre (en apparence du moins) mais non en réalité, afin de se donner de l'importance.

A propos, savez-vous que le Japonais qui est réputé pour la personne la plus polie du monde, ne demande jamais votre âge?

Bref, à quoi bon ergoter indéfiniment? Nous savons tous qu'il y aura toujours de tristes jeunes gens, vieux avant l'âge, et qui ont déjà l'air croulant. Tandis que l'on trouvera par ailleurs, d'autres vieux authentiques qui resteront toujours jeunes en jouissant de leurs facultés et de leur belle humeur.

Et pour finir je répondrai à la manière de Corneille: "Aux âmes bien nées, ne demandez jamais le nombre des années".

Godias BRUNET.

CANADA 3 CHRISTMAS · NOËL

CANADA 5 CHRISTMAS · NOEL

L'hon. Jean-Pierre Côté a annoncé que les Postes canadiennes émettront pour la 3e année consécutive des timbres spéciaux de 3c et de 5c pour la période de Noël. Le 12 octobre sera le jour de l'émission 1966.

Le dessin de ces timbres a été conçu par Geoffrey Holloway, de l'Arnott Rogers Batten Limited, de Montréal. Au centre des timbres figure une reproduction d'un très vieux dessin, "Betente Hande" ou "Les mains jointes en prière", exécuté par le célèbre peintre, graveur et dessinateur de la Renaissance allemande, Albrecht Dürer, qui vécut de 1471 à 1528. Ce dessin, représentation émouvante des mains noueuses d'un homme humble et pieux qui remercie Dieu de Ses bienfaits, se prête fort bien à la saison des Fêtes.

Les timbres de 3c et de 5c, reproduisant tous deux le même dessin, sont de petit format et portent une étoile de Noël, et les mots "Noël", "Christmas" et "Canada". Le timbre de 5c est orange et celui de 3c est rose. Ils ont été gravés par la Canadian Bank Note Company, d'Ottawa. Les Postes canadiennes s'attendent à en faire imprimer et à en vendre plus de 320 millions, cette année.

A V I S

Le Conseil manitobain des Infirmières catholiques tiendra sa réunion, le jeudi soir 22 septembre prochain, à l'auditorium de l'hôpital général St-Boniface. Un film d'une durée de 40 minutes intitulé "Great Religions of The World" figurera au programme.

La congrégation des Jésuites reprend ses travaux

CITE DU VATICAN — La deuxième session de la congrégation générale des Jésuites qui, au printemps 1965, avait élu le nouveau préposé général, en la personne du R. P. Pedro Arrupe, s'est ouverte à la maison de la compagnie à Rome.

Plus de 230 pères y participent, représentant les 36,000 membres de la société fondée par saint Ignace de Loyola, à l'exception des religieux polonais auxquels les autorités locales ont refusé leur passeport.

La congrégation générale aura cette fois à étudier les problèmes touchant le ministère et la formation des membres de la compagnie, compte tenu des exigences de la vie moderne et des prescriptions conciliaires. La question de l'obéissance absolue, qui était requise jusqu'à ce jour de tous les pères, sera également discutée en vue d'un assouplissement éventuel, selon les voeux surtout des éléments les plus jeunes de la Société de Jésus.

Une innovation sera introduite dans la grande salle où se tiendront les assises de la congrégation, dans une maison attenante à la curie généralice, au pied du Janicule: la traduction simultanée des interventions, qui pourront avoir lieu non seulement en latin, mais également en italien, en français et en anglais.

Chose déplorable! nous sommes si faibles que nous nous portons d'ordinaire à croire et à dire des autres le mal plutôt que le bien. —IMITATION.

Programme 1966-67 de l'AQM et noms des membres de l'exécutif

L'Association Québec-Manitoba est une organisation fondée au début de 1965 pour promouvoir les liens culturels entre le Québec et la population (anglophone et francophone) du Manitoba.

Depuis sa fondation, l'AQM a présenté aux Manitobains les plus grands chanteurs et chansonniers québécois, y inclus Claude Léveillée, Monique Leyrac, Gilles Vigneault, Pauline Julien, Félix Leclerc et Jacques Labrecque.

Organisation formée sans but lucratif, l'AQM a également présenté des événements spéciaux à part ses concerts de chansonniers, notamment une danse et feu de joie de la St-Jean l'été passé.

Cette année, l'Association Québec-Manitoba organisera cinq spectacles. A la différence des années passées, les artistes invités ne donneront qu'une seule représentation chacun, au théâtre Playhouse. On se souviendra que l'an passé, quelques chanteurs avaient donné plusieurs spectacles dans des salles moins grandes à St-Boniface et dans des centres ruraux.

Des événements spéciaux sont également à l'étude pour la nouvelle saison, et le grand public en sera averti à mesure que les projets se préciseront.

Le premier concert aura lieu le vendredi soir 30 septembre à 8 h. 45 au Playhouse. A l'affiche: les Quatre-20, folkloristes québécois renommés.

Qui sont les membres de l'exécutif de l'AQM? Quelles sont leurs professions? Voici un croquis de chaque membre de l'exécutif.

Le président, **Bruno Lagacé**, est économiste, membre associé de la compagnie Hedlin, Menzies et Associés, avec siège social à Winnipeg. Il est vice-président de la corporation de l'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface, et depuis deux ans il est le président du comité de perception de cette organisation. Agé de 28 ans, M. Lagacé a reçu son baccalauréat ès art au collège en 1958; il obtint son baccalauréat ès sciences agronomiques à l'Université de Manitoba en 1962, et une maîtrise en économie en 1963.

André Martin, vice-président et trésorier de l'AQM, est chef-annonceur à CKSB, où il est un membre du personnel depuis sept ans. Avant d'arriver à CKSB, M. Martin fut instituteur à l'école de Fatima, Manitoba, pendant un an. Cet automne il retourne au Collège de St-Boniface pour compléter ses études de baccalauréat.

La secrétaire de l'AQM, **Marie Laurencelle**, est également annonceur à CKSB. Agée de 26 ans, elle compléta ses études secondaires à l'académie St-Joseph en 1957. Elle demeura deux ans au Québec, où elle fut d'abord secrétaire à la rédaction et ensuite rédactrice du journal des Jeunesses Musicales. Présidente des JMC à St-Boniface l'an passé, Marie Laurencelle représente le Manitoba comme directeur du conseil d'administration national des JMC.

Paul Léveillé est chargé du service extérieur de l'Association Québec-Manitoba. Agé de 23 ans, M. Léveillé a obtenu son baccalauréat en service social au Collège St-Paul en 1965. L'an passé il travailla à la cour juvénile de Winnipeg, et cet automne il retourne à l'Université de Manitoba pour continuer ses études en vue d'une maîtrise en service social. Membre du Cercle Molière, il participa à plusieurs pièces ces dernières années.

Deux membres de l'exécutif de l'AQM sont responsables de la publicité:

Hubert Préfontaine est chargé de la distribution de publicité (affiches, etc.) par tout le Manitoba. Jusqu'à très récemment, M. Préfontaine était directeur-adjoint du Manitoba Medical Service, où il était chargé des systèmes d'informations. Depuis deux semaines seulement, il est employé au gouvernement provincial, où on lui a confié le soin d'établir la sructure administrative du programme d'assurance-santé (Medicare) du Manitoba. De 1961 à 1963, il fut directeur des recherches au MMS. Agé de 31 ans, M. Préfontaine est marié et père de quatre enfants.

La rédaction des communiqués de l'AQM a été confiée à **Raymond Hébert**. Agé de 22 ans, M. Hébert obtint son baccalauréat ès arts au Collège de St-Boniface en 1964. Co-fondateur du journal 'Le Courrier' en août 1964 il fut ensuite nommé rédacteur en chef des journaux de banlieue 'Lance', position qu'il détint jusqu'à l'automne de 1965. Depuis septembre 1965 M. Hébert poursuit ses études à l'Université de Manitoba en vue d'une maîtrise en sciences politiques.

La distribution des billets de concert sera surveillée par **Rémi Lafrenière.** M. Lafrenière détient son baccalauréat ès arts du Collège de St-Boniface, et un baccalauréat en droit de l'Université de Manitoba (1965). Avocat à la compagnie Grafton, Dowhan et cie, M. Lafrenière fut récemment nommé vice-président de la Commission manitobaine des frontières. M. Lafrenière est également secrétaire de Radio St-Boniface Ltée, et secrétaire et membre du bureau de direction de la Librairie Lumen Ltée. Agé de 27 ans, M. Lafrenière est marié et père d'un enfant.

Déjeuner du Cercle Molière offert à Mlle Suzanne Valéry

Un groupe de membres et d'amis du Cercle Molière s'est réuni à un déjeuner à l'hôtel Marion de St-Boniface, le lundi 12 septembre, en l'honneur de Mlle Suzanne Valéry, vedette canadienne-française du long métrage de l'Office National du Film, "La Vie heureuse de Léopold Z". Ce film sera à l'affiche du théâtre Parc à partir du 22 septembre.

Née à Chicoutimi, Mlle Valéry a grandi dans un milieu artistique. Elle commença sa carrière comme chanteuse folklorique et la continue encore, malgré ses activités dramatiques, dans les boîtes à chansons de sa province natale. Elle étudia l'art dramatique à Montréal pendant trois ans. Dès sa première année d'études, elle se vit octroyer le premier prix chez les débutantes, au Festival d'Art dramatique du Québec. Ensuite, elle obtint le titre de meilleure comédienne dans **Antigone** d'Anouilh, alors même qu'elle exécutait la mise en scène de cette oeuvre. Mlle Valéry a figuré souvent à la télévision et à un programme hebdomadaire radiodiffusé par CBC de Montréal.

Toute petite, Mlle Valéry possède une personnalité toute simple et accueillante. Appelée à donner ses impressions de son travail de cinéma, elle sut faire revivre gaiement, certains événements qui se sont déroulés au cours du tournage de "La Vie heureuse de Léopold Z", tel que le manque total de neige à Montréal où se déroule l'action, la veille de Noël, deux ans de suite. Ce qui fit qu'on mit deux ans à filmer cette oeuvre, qui remporta le premier prix du Festival du Film canadien cette année. Suzanne Valéry dit que "Ça bouge" au Québec dans tout le domaine artistique et qu'avec Expo 67, ça bougera de plus en plus. Elle se dit très heureuse de participer au tout début du lancement de l'industrie du film canadien et de faire partie des équipes de pionniers qui s'y dédient. Malgré les nombreuses exigences de ses professions de chanteuse et de comédienne, Suzanne Valéry adore son travail et le trouve formidable.

Ce qu'un étudiant japonais dit de l'identité canadienne

TOKYO — Le Canada n'atteindra sa maturité que le jour où il aura remporté un combat pour acquérir une identité nationale, affirme un jeune Japonais qui a étudié pendant deux ans au Canada.

Dans un livre de 204 pages intitulé: "Les études à l'étranger et moi", Misako Kanek, âgé de 28 ans, note que "le Canada lutte pour devenir canadien au lieu d'un Canada français ou d'un Canada britannique".

Et il ajoute: "Le Canada ne jouira d'un brillant avenir uniquement s'il parvient à mobiliser une main-d'oeuvre plus considérable et à atteindre une production industrielle plus élevée qui lui permettra de développer ses abondantes richesses naturelles dans un Canada harmonieux".

Environ 3,000 exemplaires de ce livre ont été vendus durant les trois premiers mois qui ont suivi sa parution.

L'auteur est retourné dans son pays en novembre 1964 après avoir terminé un cours post-universitaire de deux ans en journalisme à l'Université Carleton grâce à une bourse d'étude. Il est maintenant à l'emploi d'une firme japonaise se spécialisant dans la fabrication de remorques de camions. Il est responsable de la planification. Bien qu'il se soit spécialisé dans les relations publiques, Kaneko estime que la planification constitue un défi plus grand.

Influence américaine

Au cours d'une interview, Misako Kaneko a élaboré ses opinions sur l'avenir du Canada. "Je ne crois pas que l'avenir du Canada soit très brillant, si l'on en juge par ce qui se passe actuellement", avoue en toute franchise le jeune Nipon.

"Le pays dispose d'énormes richesses naturelles dans le nord mais il a dû faire appel à des entreprises étrangères pour en assurer le développement."

"Des salaires plus élevés et des opportunités plus considérables attirent les jeunes techniciens canadiens outre-frontières de sorte qu'un Canada harmonieux n'est pas pour bientôt."

Dans son livre, le jeune écrivain japonais note que "le Canada est aujourd'hui totalement américanisé". Il signale les programmes américains à la télévision, ce qu'il appelle l'influence de Wall Street dans l'industrie canadienne et les ménagères canadiennes franchissant le 45e parallèle pour aller faire leurs emplettes.

Jubilé d'Or à N.-D.-de-Lourdes de deux religieuses Chanoinesses

N.-D.-DE-LOURDES — Au couvent des Chanoinesses, le samedi 6 août, on célébrait le Jubilé d'Or de profession religieuse de Sr Marie-Antoinette et de Sr Marie-Adélard. La fête débuta par une messe d'action de grâces à 10 h. 30. La chorale fit entendre "J'aime le Christ", harmonisé à plusieurs voix, ainsi que les psaumes "Que ma prière devant Toi, s'élève", et pour terminer, un "Magnificat".

M. l'abbé P. Gagné, curé, officiant, dans une homélie appropriée, loua la fidélité et la générosité de ces âmes qui ont donné 50 années au service du Seigneur. "Comme la Sainte Ecriture le recommande, il est donc à propos de célébrer les jubilaires, dit-il, d'en faire une fête de reconnaissance et d'amour envers le Seigneur qui donna et conserva la vie à ses servantes et les combla de biens. Chacune d'elles de diverses manières a exercé un apostolat véritable, soit comme supérieure, sacristine, organiste, cuisinière, membre de chorale et aide auprès des enfants. Leur dévouement a été compté par Dieu et bien apprécié de l'Institut ainsi que des paroisses où elles ont passé."

Après la messe, il y eut belle réunion de famille où M. le curé et les amis vinrent saluer les Jubilaires et leur offrir leurs voeux et félicitations. Au dîner, les religieuses entonnèrent de gais refrains relatant des faits de la vie de chacune, puis au nom de l'Institut, Sr Marie-Joseph lut une adresse, et une compagne offrit un bouquet spirituel.

Soeur Marie-Antoinette, née Marie Bouderlique, se consacra à Dieu peu après son arrivée de France au Manitoba. Elle exerça son apostolat en plusieurs missions, particulièrement à St-Lupicin, où elle fut supérieure, organiste, sacristine et jardinière pendant de longues années. Elle fut aussi Maîtresse de novices à Notre-Dame-de-Lourdes pendant six ans et passa quelques années à St-Léon. Partout sa gaîté, son grand esprit de foi et sa charité sincère lui ont attiré la vénération de tous. Plusieurs de ses novices d'autrefois firent revivre les jours heureux du noviciat, exécutant scènes joyeuses, rondes et chants. En ce domaine, Sr Marie-Antoinette excellait, grâce aux années passées au Patronage de son village en France méridionale.

Soeur Marie-Adélard (Alma Durand), toute jeune, se consacra à Dieu. Elle se dévoua à St-Léon pendant plus de 25 ans. La patience et la bonne humeur, caractéristiques de cette chère soeur, sont connues partout où elle est passée. Elle s'est fait remarquer aussi par sa participation assidue au chant des offices paroissiaux. Elle continue encore malgré ces 50 ans de vie religieuse à rendre de précieux services à sa communauté.

En cette journée d'action de grâces, les deux Jubilaires firent connaître combien heureuses elles étaient et combien de bonheur elles avaient trouvé dans leur vie de consacrée. Ad multos annos!

Aubigny

Baptême

Brigitte-Anne-Marie, fille de M. et Mme Claude Vermette, née le 8 août et baptisée le 13. M. et Mme Ovide Vermette, ses grands-parents, étaient parrain et marraine.

Çà et là

Mlles Annette St-Onge et Denise Ritchot ont passé une agréable semaine à Clear Lake, dernièrement. Cette semaine, gracieuseté des élévateurs Pool, section de Silver Plains, avait pour but de promouvoir une meilleure entente entre jeunes.

Mmes Ovide Vermette et Marius Robert sont de retour d'un voyage à Blenhiem, Ont.

Le dimanche 28 août, les hommes d'Aubigny se méritèrent la première place dans un tournoi de balle à Ste-Agathe. Félicitations!

Mme Georges J. Cloutier, de Tecumseh, accompagnée de sa fillette, Gisèle, était de passage chez sa mère, Mme Carrière, dernièrement. Elle profita de son séjour au Manitoba pour visiter ses soeurs ainsi que parents et amis.

Mme Germaine Pigeon, accompagné de sa fille et son fils, Yves, et de M. l'abbé Desroches, de Montréal, était en promenade chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Stanislas Robert, récemment.

Les paroissiens d'Aubigny se réjouissent de l'aspect nouveau que prend l'extérieur du presbytère.

Décès

Mme Charles Roy, autrefois d'Aubigny, fut rappelée à Dieu à la Résidence Ste-Thérèse, d'Otterburne, le mardi 23 août, à l'âge de 82 ans. Elle laisse dans le deuil son époux ainsi que douze enfants dont deux, Mme C. Touchette et Noël, sont de la paroisse d'Aubigny.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Edmond Saurette, actuellement hospitalisée à Morris, ainsi qu'à tous les paroissiens en convalescence à la maison, entre autres, Benoit Saurette qui fut hospitalisé six semaines à St-Boniface, Mmes Maurie Nault et Louis Guillou, M. François Guillou et la petite Elaine St-Hilaire.

St-Joseph

Baptême

Le 4 septembre: Ronald-Alfred-Joseph, fils de M. et Mme Léonide Delorme (Rachel Bruneau), né le 25 août à l'hôpital d'Altona. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Péloquin, de St-Norbert, oncle et tante de l'enfant.

Visiteurs

M. et Mme Jean-Noël Delorme, de Balmertown, Ont., sont de passage chez leurs parents, M. et Mme Euclide Delorme. Ils visitent aussi leurs parents et amis des alentours.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	......	94.6	94.6	94.6	94.6
C.W. No 3	......	91.2	91.2	91.2	91.2
Fourrage No 1	......	90.4	90.4	90.4	90.4
Fourrage No 2	......	87.4	87.4	87.4	87.4
Fourrage No 3	......	84.4	84.4	84.4	84.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	......	145.4	145.4	145	145.2
C.W. No 3 6 rangs	......	143.4	143.4	143	143.2
Fourrage No 1	......	135	135	134.4	134.6
Fourrage No 2	......	133.4	133.4	133	133.2
Fourrage No 3	......	130.4	130.4	130	130.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	......	135.6	136.2	135⅜	135⅞
C.W. No 3	......	130.4	131	130⅛	130⅝
C.W. 2 rej.	......	129.6	130.2	129⅜	129⅞
C.W. No 4	......	117⅞	118.2	117⅜	117⅝
Ergot	......	114⅞	115.2	114⅜	114⅝
Sur voie net	......	135⅝	136.2	135⅜	135⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	......	282⅝	283	283⅝	289.2
Janvier	......	279.2	280	280.2	285.2
Mars	......	278	278⅝	278⅝	283.2
Mai	......	281.2	280	280	283
AVOINE —					
Octobre	......	94.2	94⅛	94⅛	94.2
Décembre	......	92⅝	93.2	93.2	93⅜
Mai	......	93.4	93⅞	93⅝	93⅞
Juillet	......	92.2	92.4	92.4	92.4
ORGE —					
Octobre	......	138.4	138⅜	138	138.2
Décembre	......	136.2	137	136⅝	137
Mai	......	137⅝	137⅞	137⅜	137.6
Juillet	......	135.2	135.2	135	136
LIN —					
Octobre	......	302.2	303.4	306	308
Décembre	......	303.2	305	307.4	309.4
Mai	......	311	312	315.4	317.2
Juillet	......	313.6	313.2	313.2	316.2
SEIGLE —					
Octobre	......	136⅞	137.2	136⅝	136⅝
Décembre	......	137.6	138⅜	137⅜	138
Mai	......	144	145⅛	143⅞	144.6
Juillet	......	145.4	145.4	145.4	145.4

(Pour la semaine du 5 au 9 septembre 1966)

La municipalité rurale de De Salaberry

SELON L'ACTE MUNICIPAL

Prenez avis que le règlement no 1520 de la Municipalité rurale de De Salaberry, ayant pour but la fermeture de chemins publics sur certaines portions des Lots quarante-quatre (44) et cinquante-quatre (54), tous deux compris dans le "Rat River Settlement of Manitoba", et pour but d'annuler les plans no 2281 et 4405 puisqu'ils concernent lesdits chemins, et pour but de prendre possession du terrain contenu dans lesdits chemins fermés dans la Municipalité rurale de De Salaberry, a reçu ses première et deuxième lectures.

La troisième et dernière lecture du règlement d'adoption se fera à la prochaine réunion régulière constituée de ladite Municipalité rurale qui se tiendra à la salle municipale le 11e jour d'octobre 1966, à 10 heures de l'avant-midi, alors que le règlement recevra une dernière considération et son adoption.

Une copie véridique dudit Règlement ayant reçu première et deuxième lectures et les Plans y ayant trait sont classés et peuvent être examinés au bureau du commis de la Municipalité de De Salaberry dans les bureaux municipaux du village de St-Pierre jusqu'au 11e jour d'octobre 1966.

Daté à la Municipalité rurale de De Salaberry, dans la province du Manitoba, ce 24e jour d'août 1966.

G.-M. CHENARD,
secrétaire-trésorier et commis
de la Municipalité rurale de De Salaberry.

CAMARO, 1967



La toute nouvelle Camaro, offerte en coupé sport deux portes et en décapotable deux portes, allie la puissance et la vivacité d'une voiture de compétition au confort et au luxe d'une automobile de tourisme à quatre places. Une grande variété d'équipements mécaniques et d'ornementation permet à l'acheteur de personnaliser sa voiture exactement à son goût. Parmi ceux-ci, citons l'équipement SS 350 avec lequel on obtient le coupé super-sport (ci-dessus), voiture faite pour les brillantes performances, mais aussi brillante par son chic. Elle est équipée d'un Turbo Fire de 350 pouces cubes à carburateur à 4 corps, qui développe 295 CV, et d'éléments de châssis renforcés. La gamme de moteurs pouvant être montés sur la Camaro va du 6-cylindres de 140 CV au V8 de 295 CV. La Camaro comporte naturellement tous les dispositifs de sécurité standard sur tous les modèles Chevrolet 1967, entre autres la colonne de direction amortissante mise au point par GM qui peut se "télescoper" de 8¼ pouces sous l'effet d'un choc. Les lignes fuyantes de la Camaro reflètent le style original qui se manifeste dans toutes les voitures de la gamme Chevrolet 67. Celle-ci, avec 17 modèles répartis en 5 séries, offre une variété telle qu'il n'en a jamais été présentée.

Dunrea

Ouverture des classes

Ce fut le jeudi 1er septembre que l'école locale ouvrait toutes grandes ses portes pour recevoir 113 écoliers très actifs de la 1ère à la 8e année, bien déterminés à faire une bonne année d'études après des vacances reposantes.

La Rév. Sr Marie-Aline remplace la Rév. Sr St-René comme directrice, tandis que Sr Jean-Louis et Mlle Dionne reprennent les mêmes classes que l'an dernier et M. Daryl Peamish, venant de la Saskatchewan, remplace M. Denis Rondeau.

Ce dernier suivra un cours en éducation à l'Université de Brandon. Parents et élèves lui sont très reconnaissants ainsi qu'à la bonne Sr St-René qui se sont dépensés sans compter leurs peines dans des conditions assez difficiles avec le déménagement de l'ancienne école à la nouvelle, et toutes les fatigues occasionnées par cet événement.

A tout le personnel enseignant ainsi qu'aux jeunes écoliers, tous leurs souhaitent bon courage et succès pour la nouvelle année scolaire.

Çà et là

Parmi ceux qui ont eu la chance de faire de beaux voyages pendant la saison estivale et en sont revenus enchantés, on remarque: MM. et Mmes F. Fitzpatrick et Léo Maloney qui se sont rendus en Colombie-Britannique; Mme Léopold Girardin, qui en compagnie de Mme Isaïe Gaboury, d'Edmonton, a parcouru le pays de l'Est à l'Ouest, Nouvelle-Ecosse et Vancouver.

Mlle Simone Boulet, étudiante, fit un voyage gratuit dans la belle province, visitant les principaux centres et sanctuaires nationaux, etc.

M. Gérald Lavoie, collégien, profita aussi d'une chance analogue et avec un groupe d'étudiants manitobains fit un intéressant voyage à Vancouver, quittant par train, faisant un bout du trajet par autobus, à cause de la grève des cheminots et terminant le trajet de retour en avion réacté; pour quelques-uns, malheur est bon! et Gérald en fut très heureux!

Sont venus en visite récemment dans cette localité: M. le docteur Clément Lavoie, son épouse et ses enfants, ainsi que Mlles Cécile et Lucie Lavoie, de St-Boniface, qui ont passé quelques jours chez M. et Mme Athanase Lavoie, puis M. et Mme Joseph Lavoie et leurs enfants, de Vancouver.

M. le curé reçut dernièrement la visite de sa soeur, Mme A. Brière, accompagnée de sa fille, Claire, de St-Charles, et de Mme Emma Hamel venant de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Eugène Vachon, accompagnés de leur bébé, de Gravelbourg, ont aussi rendu visite à leur oncle, M. l'abbé P. Vachon, ainsi qu'à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Arthur Boulet. M. Eugène Vachon poursuivra ses études en sociologie pour un an à l'Université d'Ottawa. Bonne santé et succès de la part de la parenté!

M. et Mme Gordon Beaulieu et leurs deux enfants, de Ste-Rose-du-Lac, sont aussi venus faire une courte visite au presbytère ces jours-ci.

M. et Mme Damien Perron, de Montmartre, accompagnés de leur jeune fille, Agnès, et de M. Gordon Young, de Regina, revenant d'une randonnée à La Salle, se sont arrêtés dans cette localité le lundi 5 septembre pour rendre visite aux familles Alphonse et André Boulet.

M. et Mme Louis Daigle se sont rendus à Regina et même jusqu'en Alberta pendant le grand congé de fin de semaine, revenant enchantés de cette intéressante randonnée.

M. et Mme Léo Maloney, ayant reçu la visite de leur fille, Annette, venue de Montréal, sont allés la reconduire à Winnipeg où elle reprenait l'avion pour l'Est, récemment.

Assemblée

Le mardi soir 6 septembre se tenait une réunion à la demeure de M. et Mme Joseph Boulet dans le but d'organiser le souper paroissial annuel. Il y fut décidé entre autres choses, qu'il aurait lieu le dimanche 2 octobre.

Donc, avis et invitations cordiales à tous les parents et amis de l'extérieur!

Améliorations

Une activité fébrile règne en ce moment autour de deux de nos élévateurs à grains, où des ouvriers sont à rénover une ou deux de ces constructions, et il faut se hâter car les travaux de la moisson avancent rapidement avec la température idéale des jours passés.

A l'école des Beaux-Arts de Banff le français occupe sa bonne place

BANFF — Le 12 août dernier, la session d'été prenait fin à l'Ecole des Beaux-Arts de Banff. Les étudiants avaient débordé d'activité autant que d'enthousiasme, et dans toutes les divisions, l'esprit qui avait régné, la bonne volonté, l'entrain, le désir de bien faire avaient été vraiment remarquables.

Entre 6 et 7 heures du matin, les plus courageux, à moins qu'il ne faille dire les plus "mordus", s'appliquaient à réveiller les moins vaillants, arrachant au clavier ou à leur violon des accents pathétiques, et répandant, à travers murs et portes, et au long des couloirs, des flots d'harmonie envahissante propres à donner le ton à toute la maisonnée. Les peintres, barbes hirsutes, cheveux et chemises flottants, étaient aussi bientôt au travail dans leurs multiples studios, ou face aux montagnes et aux cascades.

A midi et demi, dans le vaste auditorium, Eva von Gencsy, des Grands Ballets Canadiens, silhouette fine et pantalon corsaire, dressée sur la scène, affrontait 150 ballerines et jeunes danseurs, — reins cambrés et gestes gracieux — rassemblés là pour les répétitions de mouvements d'ensemble. Les autres pensionnaires de l'école qui, à cette heure, se dirigeaient vers la salle à manger, suspendaient bien souvent leur marche, s'attardant et risquant, pour cette vision d'art, de manquer leur repas.

Le soir, Boris Roubakine, ancien élève de Loyonnet et de Paul Dukas, pianiste et maître adoré de ses élèves, aimable avec tous et d'une modestie exquise, se partageait aussi entre l'art de la causerie et de la photographie.

Vers la fin de la session, après les récitals journaliers d'un grand nombre de jeunes musiciens et de cantatrices, eurent lieu les grandes réalisations chorégraphiques, celles du théâtre, de l'opéra, et de la comédie musicale.

La place manque ici pour parler en détail de l'immense organisation, qui incombe aux officiers d'administration, MM. Madsen et Bekker, et dont une large part revient à Madame Cameron, l'active épouse du Sénateur Donald Cameron, directeur de l'école. On ne pourrait davantage citer le nom des autres membres de la faculté, tous défenseurs de l'art. Disons toutefois que parmi eux, on pouvait reconnaître, de la province du Manitoba: Peggie Sampson, professeur à l'Université de Manitoba, violoncelliste de talent, qui fit partie, cette année, du Trio de l'Ecole avec Thomas Ralston, violoniste, et Isabel Moore, pianiste; Steve Repa, professeur au Forum Institute à Winnipeg, à qui était confiée la direction de la section 'Céramique'; H. G. Francq, du Département de Français de Brandon College, à Brandon; Nikola Bjelajac, du Forum Art Institute, était attaché à la section 'Peinture'; James Clouser, de la Compagnie du Royal Winnipeg Ballet, dans la section 'Chorégraphie'; John W. Graham, professeur d'architecture à l'Université de Manitoba, dans la section 'Art dramatique'; Norman K. Blackie, dans la même section: Anne Bakker, qui faisait partie de l'orchestre de ballet. .

Qu'il s'agisse de musique et de chant, de patinage artistique, ou même de l'art du maquillage, on n'en finirait pas d'entretenir le lecteur de ce prodigieux établissement bâti en pleine nature, dans un site prestigieux et unique au monde, niché aussi dans le coeur de tous ceux, élèves et professeurs, qui rendent un hommage admiratif et reconnaissant au Sénateur, Docteur en Droit, Donald Cameron. En 30 ans, ce créateur persévérant et enthousiaste a fait de l'institution ce qu'elle est: un chef-d'oeuvre que, grâce à de généreux concours, il parachève au fur et à mesure que croît la population des étudiants et artistes, — 1,200 cette année, 1,500 l'an prochain, probablement — qui viennent demander à l'école le baptême du feu et l'inspiration à leurs aînés.

Digne d'un intérêt particulier pour nous est la section française créée il y a une douzaine d'année par le Sénateur soucieux de défendre la culture française dans les provinces de l'Ouest canadien, et qui est placée sous la direction de professeurs dévoués. Les étudiants, dans cette division, peuvent parfaire leurs connaissances, perfectionner leur diction, apprendre à aimer la France, sa culture et sa langue.

A la fin de la session d'été, ceux qui avaient suivi le cours supérieur reçurent, en passant l'examen requis, un crédit universitaire précieux pour la continuation de leurs études, tandis que les autres élèves, inscrits aux cours moyen et élémentaire, qui avaient suivi allègrement les conversations de 'M. et Mme Thibaut', les protagonistes de la méthode de St-Cloud, partirent chargés d'un plus grand savoir et d'heureux souvenirs, et du désir brûlant de bavarder comme de vrais Français.

Comme chaque année, des soirées françaises avaient été organisées chaque semaine, avec le concours des étudiants, les uns chantant ou récitant des poèmes, les autres interprétant des saynètes, et tous assistant aussi à la projection de films mis à la disposition de la section par l'Ambassade de France à Ottawa, et par la Cinémathèque de Montréal. De plus jeunes élèves, de la classe d'enfants, récitèrent même, et mimèrent quelques fables de La Fontaine.

On avait fêté le 14 juillet, comme il se devait, et tous les sympathisants avaient été conviés à une soirée de clôture que le Sénateur et Madame Cameron honorèrent de leur présence; toute l'assistance ne manqua pas d'applaudir les fidèles étudiants qui pendant six semaines s'étaient soumis de bonne humeur aux exigences de leurs instructeurs, et qui, ce soir-là, interprétèrent avec brio "Le Cuvier", une farce médiévale, et "Le commissaire est bon enfant", de Courteline.

Le retentissement et le succès de l'Ecole des Beaux-Arts de Banff sont tels que jeunes gens et adultes accourent de tous les coins du monde, d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Australie; les Etats-Unis y sont représentés par un contingent toujours plus grand et les Canadiens venus des provinces les plus lointaines se rencontrent, d'une année à l'autre, avec un plaisir toujours neuf. C'est pour mieux faire connaître encore cette extraordinaire et miraculeuse institution des arts, que le Sénateur Cameron a publié, il y a quelques années, un livre intitulé "Campus in the clouds", un campus, pourtant, où personne n'a la tête dans les nuages. Quelle ruche!

M. H. G. FRANCQ,
Brandon, Manitoba.

La vache et l'Inde

La NOUVELLE-DELHI — "Le peuple est prêt à verser son sang pour protéger la vie des vaches", s'est écrié le député d'extrême-droite Rameshwar Anand, haranguant dix mille manifestants massés devant le Parlement indien pour protester contre l'abattage des vaches envisagé par le gouvernement.

"Si l'abattage des vaches a lieu, nous ferons la révolution", s'étaient exclamés d'autres députés de même tendance.

La vache est en effet, si l'on peut dire, le cheval de bataille de la campagne d'agitation religieuse, soutenue par l'extrême-droite, qui place depuis quelque temps le gouvernement dans une situation embarrassante. La constitution de l'Inde est laïque, mais les traditions sont ancrées dans le pays. Pour tourner la difficulté, le gouvernement a décidé de laisser les seize Etats de l'Union juges du sort des 250 millions de vaches, le plus souvent étiques, qui encombrent les champs et les villes, regardant passer les foules de sous-alimentés.

Ste-Amélie

Malade

Prompt rétablissement à Mme Schmith, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 30 août.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Louis Soucy, née Angeline Corbel, de Portia, à l'occasion de la naissance d'une fille le lundi 29 août à l'hôpital de Ste-Rose. Un beau cadeau d'anniversaire pour Mme Louis Soucy.

Bingo

Félicitations aussi aux gagnants des prix, au bingo du dimanche 28 août organisé par le comité de construction et réparation: Mme Fred Pinette, M. Wrenshall, de Dauphin, M. Henri Delorme, Mme L. Grandbois, M. Pete Vandenbosch (2 fois, soit $15 et $4), M. Gérard Verhaeghe, André Vandenbosch, Mme Pete Vandenbosch, F. Vandenbosch, Mme Georges Zastre, Mme Louise Finney, Mme F. Vandenbosch (prix de bingo et prix d'entrée). Le prix des membres alla à M. Henri Delorme. Le gros lot sera de $54 en 54 numéro lors du prochain bingo.

M. Flo. Vandenbosch gagna la partie de bingo en faveur du club Athlétique.

Un grand merci à tous ceux qui sont venus encourager les paroissiens.

Çà et là

M. et Mme George Vandenbosch et leur famille se rendirent à Waterhen le dimanche 28 août pour y visiter M. et Mme Antoine Leperre et leurs enfants.

MM. Raymond Verhaeghe et Arthur Gagnon sont venus pour la fin de semaine du 27 août. Arthur est resté pour aider à rentrer la récolte.

M. et Mme Kenny Butterfield et leurs enfants, de Saskatchewan, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Gérard Verhaeghe, et leur famille, le dimanche 21 août.

MM. Hervé et Albert Grandbois, Raymond Verhaeghe, Arthur Gagnon, Emile Verhaeghe, Léonard Casavant, Gérald Pinette, Lucien Soucy, Daniel Neault et Eugène Pinette ont passé la fin de semaine du 2 septembre chez leurs parents.

Mlles Fleurange Casavant, Janet Leperre et Linda Denys étaient aussi chez leurs parents en fin de semaine.

M. et Mme Adélard Verhaeghe et leurs fillettes, de St-Boniface, et M. et Mme Joe Verhaeghe et leurs enfants, de la Saskatchewan, visitaient leurs parents durant la fin de semaine du 2 septembre.

M. et Mme M. Nedelec et leur fils, de Toutes-Aide, visitèrent M. et Mme J. Peeters, le dimanche 4 septembre.

M. et Mme Elsime Soucy et leur fils, Richard, de St-Adolphe, ont passé la longue fin de semaine chez M. et Mme Ed. Soucy.

M. et Mme Emile Lacouette, de Red Lake, Ont., ont rendu visite à M. et Mme Jules Leperre durant la fin de semaine du 2 septembre.

Mme Ivan McGillvray et sa famille, de la Colombie-Britannique, visitaient M. et Mme Albert Labelle et M. Amédée Pinette, le lundi 29 août. Ils étaient accompagnés de Mme Alice Férec, de Ste-Rose.

M. et Mme Léo Pélissier et leurs filles, Marianne et Rose-Marie, ainsi qu'un ami de St-Vital, firent une courte visite chez M. et Mme G. Vandenbosch et M. Amédée Pinette le dimanche 3 septembre.

Bienvenue à Sr M.-Ida-de-Jésus, supérieure, qui enseignera encore cette année, à Sr M.-de-Lourdes et Sr M.-Etienne-de-Hongrie, ainsi qu'à Sr M.-Paul-Emile et Sr M.-St-Jude, nouvellement arrivées au couvent.

Bonne chance à Sr M.-Rose-Alice, qui devra enseigner à St-Vital, et à Sr M.-Ste-Thérèse, qui doit laisser Ste-Amélie.

M. et Mme Léon Lepla ont eut la visite des parents de Mme Lepla le dimanche 3 septembre.

La famille J. Shuttleworth recevait la visite d'une tante, la Rév. Sr Catherine Labouré, le 26 août. M. et Mme Shuttleworth ont reconduit la religieuse à Duck Bay le dimanche 28 août.

Mme Liza Vanderckarchove, du Wisconsin, E.-U., est en visite chez ses soeurs et frère à Ste-Rose et Ste-Amélie.

Mlles Edith et Gisèle Pinette, Stella et Evelyn Grandbois et Linda Vandenbosch se sont rendues à St-Boniface, le 17 août, et passèrent deux soirées au Jardin Langevin et assistèrent à une profession religieuse à la Maison Provinciale des Soeurs Oblates.

Une politique nationale des transports au Canada

OTTAWA — Le Comité des chemins de fer chargé d'examiner le projet de loi sur l'établissement d'une politique nationale de transport sera saisi, dès sa première séance, après l'examen du bill en deuxième lecture, d'une carte ferroviaire constituant le "réseau essentiel" des lignes et des embranchements qui seront, pour une période de dix ans, soustraits aux dispositions du nouveau projet de loi.

L'on pense que les critiques formulées en Chambre par les députés des Prairies se dissiperont alors d'elles-mêmes. Aucun argument en effet ne semble avoir convaincu jusqu'ici les provinces de l'Ouest du bien-fondé du bill en ce qui affecte tout au moins les structures tarifaires et l'abandon éventuel de certains embranchements jugés non rentables.

M. Pickersgill a eu beau affirmer sur sa tête que les taux du Passe-du-nid-de-Corbeau notamment ne seront jamais modifiés tant qu'il sera ministre, les députés de l''Ouest dont plusieurs sont eux-mêmes fermiers ne se satisfont pas des explications fournies jusqu'à ce jour par les ministériels.

Dans l'Ouest peut-être plus qu'ailleurs, le rail est intimement lié au développement économique encore relativement récent d'une vaste région dont l'existence, malgré le pétrole de l'Alberta et la potasse de la Saskatchewan, repose pour une bonne part encore sur la production céréalière.

La carte du "réseau essentiel" trace toutes les lignes et les embranchements que le gouvernement s'engage à maintenir pour une période devant s'étendre sur une dizaine d'années. La reconnaissance de ce "réseau privilégié" est capable, croit-on, de rassurer ceux qui soupçonnent qu'Ottawa cherche encore à jouer un vilain tour aux provinces de l'Ouest.

Cependant, les intentions du gouvernement au sujet de la Commission canadienne des transports, le nouvel organisme auquel le projet de loi se propose de confier la réglementation générale de l'industrie du transport, dans les limites de la compétence fédérale, se précisent peu à peu et M. Pickersgill a formulé l'espoir qu'une bonne part des recherches que l'organisme est autorisé à entreprendre sera confiée à des entreprises indépendantes, les universités notamment.

Ces recherches porteront sur les problèmes du transport au Canada, mais elles seront d'un grand secours au gouvernement dans l'élaboration de ses politiques économiques.

Il importe cependant de distinguer entre la politique nationale de transport que se propose de faire adopter le Parlement, et la politique de développement économique du Canada elle-même.

Il est facile par exemple d'attribuer les lourds déficits qu'assument notamment les Chemins de fer nationaux, à l'incompétence ou dans certains secteurs à l'absence d'une concurrence stimulante qui eût contraint le Canadien National à moderniser ses politiques.

Il reste que les recettes d'exploitation du CN ont toujours été plus élevées que ses frais et l'examen de ses bilans révèle que la somme des subventions annuelles que cete compagnie a reçues du trésor pour lui permettre de joindre les deux bouts, découle pour une plus grande part des responsabilités traditionnelles que le gouvernement lui a imposée tout au cours de son histoire.

Non seulement les compagnies de chemins de fer sont prisonnières d'une politique tariaire rigide (seule le gouvernement par l'entremise de la Commission des transports ferroviaires, peut déterminer ces tarifs), mais encore le gouvernement a-t-il toujours exigé que les chemins de fer eux-mêmes assument une part substantielle du développement économique du territoire. D'où les "déficits-fantômes" qui plongent le CN dans le "rouge" bon an mal an.

La nouvelle "loi définissant et appliquant une politique nationale des transports au Canada" vise précisément à déterminer un nouveau partage des responsabilités entre le gouvernement qui est chargé de l'élaboration des politiques économiques nationales, et les chemins de fer, qui dans l'accomplissement de leurs fonctions propres, jouent le rôle d'agent économique et doivent être utilisés comme un moyen parmi d'autres pour assurer l'application des politiques nationales de développement.

Essentiellement, la nouvelle loi exige que tous les moyens de transport puissent être "capables de soutenir la concurrence dans des conditions qui assureront, sauf dans les secteurs où un moyen de transport possède un monopole":

— que la réglementation de tous les moyens de transport, compte tenu de l'intérêt national, ne sera pas de nature à restreindre la capacité de l'un d'eux de faire librement concurrence à tous les autres moyens de transport;

— que chaque moyen de transport puisse supporter, autant que possible, une juste part du prix de revient réel des ressources, des facilités et des services fournis à ce moyen de transport grâce aux deniers publics;

— et que chaque mode de transport soit, autant que possible, indemnisé pour les ressources, les facilités et les services qu'il est tenu de fournir à titre de service public commandé.

Tel est l'essentiel du premier article du bill qui constitue davantage une déclaration de principe qu'un préambule quant au partage des responsabilités entre le gouvernement et les transporteurs.

Ainsi, désormais, si un transporteur décide d'abandonner l'exploitation d'un service qui n'est plus rentable, il devra en faire la preuve devant la nouvelle Commission canadienne des transports; mais il incombera à cet organisme de déterminer si cet abandon est contraire à l'intérêt public. Dans l'affirmative, les chemins de fer seront requis de maintenir le service en exploitation, mais la responsabilité de son financement déficitaire incombera au trésor fédéral, et non plus aux chemins de fer, qui jusqu'à ce jour n'avaient d'autres recours que de financer des services non rentables grâce aux profits qu'ils réalisaient dans l'exploitation de services rémunérateurs.

Alors que les subsides actuels du trésor fédéral sont de caractère global, les nouveaux subsides seront accordés à des fins bien spécifiques, après un examen détaillé de l'opération du service pour lesquels les chemins de fer le réclament.

En somme, ces subsides ne seront accordés que lorsque la preuve aura été établie que les chemins de fer ne peuvent exploiter un service essentiel sans encourir des pertes.

Comme première étape, le projet de loi vise à libéraliser les taux ferroviaires dans les secteurs où la concurrence le permettra. Dans bien des cas, cette libéralisation entraînera des revenus supplémentaires, de sorte que certaines lignes jadis non rentables le deviendront sans le recours aux deniers publics.

Les chemins de fer alors agiront tout comme une entreprise commerciale ordinaire.

Cette rationalisation accomplie, toute exigence imposée aux chemins de fer au nom de l'intérêt national sera à la charge des deniers publics. En somme, l'Etat reconnait qu'il est insensé d'imposer à une seule entreprise, fût-elle un service public, des charges financières qui doivent être asumées par l'ensemble de la collectivité.

Au Canada, vu les disparités régionales, la réglementation des taux ferroviaires a une fonction de péréquation évidente. La loi sur les tarifs-marchandises dans les Maritimes, en exemple, accorde un subside de 20 pour 100; les taux de la Passe-du-Nid-de-Corbeau, dans les Rocheuses, s'élèvent à un demi-cent la tonne-mille, pour favoriser le transport du grain vers les marchés d'exportation.

M. Pickersgill a donné l'assurance que ces taux privilégiés dans l'Ouest canadien et les Maritimes seront maintenus. Il reste que, dans une perspective plus étendue, la Commission canadienne des transports qui a toute autorité pour enquêter sur l'économie ferroviaire est susceptible de proposer des modifications. Il fallait cependant donner l'assurance à ces régions que la nouvelle politique nationale de transport n'allait pas tout chambarder du jour au lendemain et il était essentiel d'ailleurs, pour assurer l'application de cette politique, de l'étendre sur un bon nombre d'années. Une fois adoptée, la nouvelle loi fera donc sentir ses effets très rapidement dans certains secteurs, très lentement dans d'autres. Là où les chemins de fer seront autorisés à déterminer leurs propres taux, on peut s'attendre par exemple qu'ils agiront sans tarder pour compenser les déboursés encourus par les toutes récentes hausses de salaires accordées par le gouvernement.

La procédure pour l'examen des requêtes en abandon de services non rentables sera transformée dès que la nouvelle Commission canadienne des transports sera constituée. Mais un bon nombre de modifications tariaires ne peuvent être accomplies avant une étude extrêmement poussée des conditions économiques générales dans une région donnée. L'examen du bill lui-même par le comité des chemins de fer pourrait bien occuper tout l'hiver et peut-être quelques mois de l'été prochain.

La Broquerie

Décès de M. Arthur Freynet

Le dimanche 4 septembre, au Sanatorium de St-Boniface, est décédé à l'âge de 75 ans, M. Arthur Freynet, autrefois de La Broquerie. Les funérailles eurent lieu en l'église de La Broquerie le mercredi 7 septembre.

M. l'abbé Louis Laurencelle, neveu du défunt, célébra le service assisté de M. l'abbé Edouard Bonin, cousin de la famille, et du R. P. Isaïe Blanchette, O.M.I., beau-frère de M. Bérard Freynet, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Yvon Boisvenue, vicaire, fit la levée du corps. Etaient présents au choeur, M. l'abbé Ubald Lafond, curé de St-Eugène, Mgr Beaudry et le R. P. C. E. Voyer, C.Ss.R., de Ste-Anne-des-Chênes.

Les porteurs étaient MM. Emmanuel Desmarais, Aimé Freynet, Georges Boisjoli et Roland Laurencelle, neveux du défunt, et deux petits-fils, MM. Germain et Hubert Simard. L'inhumation eut lieu au cimetière local. La maison funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

Fils d'un des plus anciens pionniers, M. Freynet est né à La Broquerie le 13 août 1891. En 1917 il épousait Mlle Julia Laurencelle, aussi de La Broquerie, qui le précéda dans la tombe en 1958. Durant 23 ans, M. Freynet demeura à Sandilands avec sa famille, alors qu'il était employé du chemin de fer Canadien National. Entretemps il travailla à la construction de campements pour les bûcherons et cultiva, à La Broquerie, un terrain dont il était co-propriétaire avec son frère, Edouard. A Sandilands, M. Freynet, comme ses frères, était très dévoué envers les missionnaires, les écoles, de même que pour les organisations de sa propre mission. De 1950 à 1953 il conduisit un taxi à Fisher Branch, après quoi il devint un résident de La Broquerie. Il y a quelques années il allait demeurer chez sa fille, Mme Alix Simard, de Ste-Anne. Il fit ensuite un stage au Foyer Youville quand, il y a trois mois, il dut être transporté à l'hôpital et ensuite au Sanatorium à la suite de paralysie.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils: Roland, de Gravelbourg, Gérard et Léo, de Ste-Anne; trois filles: Solange (Mme Alix Simard), de Ste-Anne, Hermine (Mme Antonio Vielfaure), de Montréal, et Diane (Mme Maurice Therrien), de Lorette.

Remerciements

Les membres de la famille Freynet désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur épreuve. Merci au personnel du Foyer Youville et du Sanatorium, tout particulièrement au R. P. Voyer, et à M. l'abbé Rodolphe Bélanger. Merci aux chantres et à l'organiste, Mme J. Balcaen, parente de la famille. Enfin merci à tous ceux qui ont offert des bouquets spirituels ou qui étaient présents aux prières et aux funérailles.

Çà et là

Mme Laurent Bélanger, de Québec, acompagnée de sa fillette, Sophie, était récemment en visite chez son oncle, M. Laurent Dubé, et son cousin, M. Jean-Léon Lord.

Mlle Hélène Dubé est de retour d'un voyage qu'elle fit dans l'Est durant les vacances alors qu'elle faisait partie du Camp AMI Canada. Elle fit à l'occasion des excursions dans plusieurs Centres, tout particulièrement à Rocher Percé, Ile Bonaventure, Gaspésie, etc. Elle eut encore le plaisir de visiter sa soeur, la Rév. Sr Sarto, des Soeurs Blanches, à Sillery, et son oncle, le R. P. Jean Tétrault, P.B., à Montréal, de même que sa parenté, à St-Damase.

Une malheureuse erreur s'est glissée dans l'annonce de M. Jean-Marie Mulaire parue en page 6 de La Liberté et le Patriote du 8 septembre dernier. Il s'agit du nombre de livres de miel produit par le rucher de M. Mulaire. Au lieu de 2,500 livres, il aurait fallu lire 25,000 livres. Cela fait une différence qu'il vaut bien la peine de souligner.

Les lecteurs de La Liberté et le Patriote voudront bien prendre en note dès maintenant que le souper paroissial aura lieu à La Broquerie le dimanche 16 octobre. D'autres avis paraîtront dans les chroniques subséquentes, mais les organisateurs sont heureux de souhaiter à tous, dès maintenant, la plus cordiale bienvenue à ce souper paroissial.

Aussi la plus cordiale bienvenue à tous au banquet annuel du Club Sportif le dimanche 25 septembre à 8 h. p.m.

L'homme aimable est celui qui écoute avec intérêt les choses qu'il sait, de la bouche de celui qui les ignore.

Mme de GENLIS.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Personnel du Collège

Une nouvelle année scolaire est déjà commencée depuis quelques jours et c'est avec une note d'optimisme que chaque membre du personnel l'envisage. Les anciens élèves qui nous sont revenus se sont mis à la tâche avec un enthousiasme renouvelé, bien décidés à coopérer dans toutes la mesure de leurs moyens pour accomplir une belle année. Les nouveaux emboiteront le pas après une courte période d'adaptation.

Voici les noms des personnes qui ont reçu un mandat spécial les attachant de corps et d'esprit au Collège St-Joseph: Père Edouard Bérubé, supérieur; Frère Fernand Marion, principal; Frère Roméo Larue, économe; Père Claude Grandmaison, responsable de la pastorale; Père Hector Racine, directeur du Bureau de l'Oeuvre; Frère Réal Pigeon, préfet de discipline; Pères Adéodat Gagnon et Gilles Gratton; Frères Emilien Beaudry, Edgar Bigras, Théophile Bourbonnais, Aimé-Onil Dépôt, Viateur Gaboriault, André Gratton, Joseph Jean, Gilles Lachance, Eustache Lafortune, Lucien Langlois, Camille Légaré, Paul Lemire, Oniel Ricard, Bernard Riopelle, Réal St-Pierre, André Trudeau; MM. les abbés Paul-Emile Boisjoli et Roger Bazin; ainsi que M. Lucien Fréchette.

Donner en détail les emplois particulier à chacun exigerait beaucoup trop d'espace pour l'utilité que cela pourrait avoir, mais dans un domaine ou dans l'autre, toutes ces personnes seront au service des étudiants pour leur formation aussi intégrale que possible.

Les Petites Missionnaires de St-Joseph

Ces bonnes religieuses font aussi partie du personnel de la maison. Elles se dévouent quotidiennement à la cuisine, à la buanderie, à la salle de couture et au Bureau de l'Oeuvre. Toujours des tâches humbles trop souvent méconnues. Comme elles ne pourraient suffire seules à une si lourde besogne, quelques employés laïques viennent leur prêter main-forte.

Les élèves du collège et le personnel religieux doivent des remerciements aux Petites Missionnaires de St-Joseph et profitent de cette première chronique de l'année scolaire 1966-67 pour les exprimer publiquement.

Première réunion des Jeunes Franco-Manitobains

Preuve d'enthousiasme et de volonté de travailler, l'année est à peine commencée que les Jeunes Franco-Manitobains ont déjà tenu leur première réunion au niveau provincial. Nous y avons appris avec la plus grande joie que la majorité des centres avaient formé leur comité local durant la première semaine de classe. Un record. Un bon point. Quelques conseils qui sont loin de ressembler à des directives, une nouvelle constitution et des encouragements de la part de M. le consul de France ont ensoleillé les prochains mois d'action.

Cinq de nos étudiants ont participé à ces assises où les jeunes veulent voir leurs responsabilités en face et en sortir vainqueurs. Ce sont: Louis Carrière, Maurice Bonin, Alfred Phaneuf, Gérard Guay et Rhéal Cormier.

Les trois mousquetaires d'Alexandre Dumas ont accompli des exploits formidables à quatre. Que ne feront-ils pas à cinq?

Nos anciens

Henri Goulet et Jules Comeault, après deux ans d'études à l'Ecole Normale de Rigaud, ont pris l'habit des Clercs de Saint-Viateur le 15 août dernier. Cette cérémonie marquait l'ouverture officielle de leur année canonique de noviciat.

Pierre Beaudoin est parti vers la fin du mois d'août pour assister à un camp d'action catholique organisé par les C.S.V. avant de commencer lui aussi son Ecole Normale.

Denis Lavoie a pris l'habit le 1er septembre dans la province religeuse de Chicago. La distance nous a obligés de décliner l'invitation.

Boite à chansons du 14 octobre

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba fête cette année son 50e anniversaire d'existence. On a demandé la particpation des jeunes à ce jubilé d'or.

C'est à leur façon que les jeunes entendent donner de l'éclat à ces réjouissances.

A travers toute la province, des Boites à chansons s'ouvriront les unes après les autres durant les mois d'octobre et novembre. Les membres de l'A.E.C.F.M. seront invités chaque fois, car c'est en leur honneur qu'on chantera en français sur notre sol manitobain.

La Rivière-Rouge, qui a déjà goûté la saveur exquise des Boites à chansons, n'a pas tardé à mettre en branle les rouages de son organisation. Et c'est bien le vendredi soir 14 octobre, que tout le monde est convoqué au gymnase du Collège St-Joseph à 8 heures précises.

Ne risquez pas de regretter de n'être pas venus.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Municipalité rurale de Taché

Projets de planification 1966 et 1966A

Avis est donné par les présentes que le projet de planification 1966 et le projet de planification 1966A ont été adoptés et approuvés et sont maintenant en pleine force et vigueur.

Avis est de plus donné qu'une copie des Projets susmentionnés est disponible pour inspection au bureau municipal pendant les heures de bureau.

Daté à Lorette, Manitoba, le 8 septembre 1966.

E.-J. LAURIN,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Taché.

AVIS
à toutes les corporations

Selon les restrictions de la loi des compagnies, une compagnie incorporée avant le 16 novembre 1964 peut émettre un exposé se déclarant compagnie privée. La date limite pour l'émission d'une telle déclaration est le 15 novembre 1966, après laquelle date une compagnie n'ayant pas émis une déclaration est considérée comme étant une compagnie publique. Toute compagnie qui n'a pas encore pris cette affaire en considération devrait le faire immédiatement.

Stewart E. McLEAN,
secrétaire provincial.

On demande
un Administrateur:

Le Conseil d'Administration de l'Hôpital Ste-Anne invite des demandes d'emploi au poste d'ADMINISTRATEUR. Les personnes intéressées sont priées de soumettre par lettre cachetée, avant 7 h. 30 p.m. le mercredi 21 septembre, l'information suivante: Age, qualifications et expérience s'il y a lieu, rémunération désirée. La Position en question exigera un minimum de trente (30) heures d'ouvrage par semaine. S.V.P. adresser votre demande à M. Félix Dufresne, président, Hôpital Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba. Aucune demande ne sera nécessairement acceptée.

À VENDRE

Par vente à l'enchère au bureau municipal dans le village de La Broquerie, le mardi 4 octobre 1966, à 2 h. p.m. Un prix minimum sera fixé: un tracteur TD18A International équipé de pousseur hydrolique à lame angulaire Smith W18; un treuil International modèle P25 et un niveleur Letourneau. Propriétaire: La municipalité rurale de La Broquerie.

A l'honneur, le Club 4-H de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le dimanche 4 septembre permit au Club 4-H d'être à l'honneur. Les juges, MM. E. Van de Velde et André Marion délibérèrent une bonne partie du samedi après-midi afin d'accorder justice à tous les membres.

La salle présentait un aspect des plus réjouissants: légumes, pommes de terre, jolis fleurs et feuillages ici et là. De beaux bouquets ornaient l'estrade, puis parmi toute cette beauté étaient exposées diverses mauvaises herbes.

Mlle Yolande Lafond, maitresse de cérémonies, s'acquitta de sa tâche d'une façon charmante. Le programme de l'après-midi débuta par le chant "O Canada" puis, à l'unisson, les promesses du Club. Ensuite, Mme Louis Sabourin se fit l'interprète de tous les membres pour souhaiter la bienvenue aux parents et adultes qui vinrent encourager les membres.

Mme Raymond Lavallée se dit heureuse d'avoir été choisie pour le voyage en groupe des directrices des Clubs 4-H. Elle expliqua comment ces Clubs développent chez les jeunes le sens de la responsabilité, leur apprenent à travailler en groupe et les préparent à une vie sociale.

Il y eu plusieurs démonstrations, et les membres exécutèrent de jolis chants et quelques morceaux d'accordéon et piano. Ensuite, Mlle Lavallée, qui avait eu la bonne fortune d'être choisie pour aller au camp à Gimli, fit un récit très intéressant de son séjour à ce camp, et George Goertzen se dit heureux d'avoir profité de la même expérience.

M. Emmanuel Van de Velde, représentant du Département d'Agriculture, qui avait jugé tous les travaux des jeunes au cours de la journée, témoigna de son admiration pour le beau travail accompli par les membres au cours de l'année et fit la présentation des certificats et des rubans comme marque des succès obtenus.

Philippe Sabourin fut couronné roi des jardins et, Irène Fillion, princesse. Guy Comeault, roi des pommes de terre, et René Baril, prince.

Mmes Louis Sabourin et Raymond Lavallée méritent des félicitations pour leur grand dévouement comme guides du Club.

La journée se termina par la vente de légumes.

Ste-Agathe

Voyage

M. et Mme Adélard Labelle ont passé des vacances exceptionnelles d'agrément du 17 juillet au 14 août. Voyageant en avion de Winnipeg à Montréal, ils partirent de cette dernière ville en auto avec M. et Mme Augustin Labelle en route pour la Floride où ils ont été reçus chez des parents qui leur ont fait les honneurs du pays pour quelques semaines.

De retour au Québec, ils ont joui de maints sites admirables de la vieille province. Comme fin digne d'un tel voyage, ils assistèrent, à Coteau Station, aux noces d'or des cousins, M. et Mme Joseph Latreille et du même jubilé d'or de vie sacerdotale et missionnaire dans le grand Nord des trois Frères Oblats, Henri, Philippe et Médard Latreille.

Cette quadruple célébration a donné lieu à une fête splendide qui a ébloui les Manitobains, soit les familles Brémaud, Dumesnil et Labelle et leur a laissé un souvenir inoubliable.

A son tour, Norbert, fils de M. et Mme A. Labelle, partait en avion le 29 août pour un voyage de repos et d'adieux chez son oncle et parrain, M. Augustin Labelle, de Montréal. Il revenait très heureux le 10 septembre pour entrer au grand séminaire de St-Boniface et entreprendre des études de théologie. Le 12 au soir, Norbert prenait la soutane. Parents et amis de Ste-Agathe et d'ailleurs lui souhaitent succès et persévérance dans la noble vocation qu'il s'est choisie.

Enchantée

Mme Albert Péloquin revenait le 23 août enchantée de son grand voyage. Elle était très heureuse le dimanche 28 août de recevoir ses cousines religeuses de la Saskatchewan, les Rév. Srs Marie-Reine et St-Philippe, Filles de la Providence, et une compagne de la même congrégation revenant d'un voyage en France. Etaient aussi présents au souper, M. Noël Dionne, ses enfants, M. et Mme Jean Sorin, oncle et tante, d'Otterburne, et leurs enfants des environs.

Le soir on se rendit à la salle des Vétérans pour regarder à loisir les diapositives captées en Afrique.

Désirant que toute la famille voit dans la mesure du possible les photos-souvenirs du merveilleux voyage de la mère et de la soeur, M. et Mme Albert Péloquin partaient pour Laurier le 31 août. De là, accompagnés de leurs fils et petit-fils, Jacques et Claude, ils se rendaient à Marie-Reine, Alta, visiter leur fille, soeur et tante, la Rév. Sr Joseph-de-Bethléem, qui commence sa troisième année d'enseignement dans cette sympathique jeune paroisse d'anciens Québécois.

Ste-Amélie

Malades

Un prompt rétablissement est souhaité à M. Henri Landry qui s'est fracturé une épaule le vendredi 9 septembre, ainsi qu'à M. Rosaire Gagnon qui fut hospitalisé pour quelques jours en fin de semaine du 9 septembre.

Çà et là

Bonne chance est souhaitée à M. et Mme Louis Ferec qui ont acheté "Neaults Department Store", à Ste-Rose-du-Lac; ceux-ci demeureront à Ste-Rose.

Mlle Lilianne Pinette, de St-Boniface, a passé la journée du 6 septembre chez ses parents, et retourna à son emploi le mercredi 7 septembre lorsque son père, M. Fred Pinette, conduisit Camille et Denis Pinette, ainsi qu'Ernest et René Gagnon au Juniorat pour reprendre une autre année d'études. Bonne chance à ces jeunes. M. Pinette est revenu le 9 septembre accompagné de sa fille, Lorraine, qui est venue passer la fin de semaine du 9 septembre chez elle.

Sincères condoléances aux familles Guillas à l'occasion du décès de M. J.-L. Guillas, le 3 septembre. Les funérailles eurent lieu le 5 septembre à Ste-Rose.

Tous offrent aussi leur sympathie aux familles Roussin à l'occasion du décès de leur mère, grand-mère et tante, Mme O Schmidt, décédée le jeudi 8 septembre à l'hôpital de Ste-Rose. Les funérailles eurent lieu à Ste-Rose. M. l'abbé A. Gervais officiait.

Etaient en visite chez M. et Mme Paul Martin et leur famille durant la semaine du 29 août, leurs frère et belle-soeur, oncle et tante, M. et Mme Marcellin Martin, et leur neveu et cousin, M. Jean-Marc Boutin, de Montréal. Ils passèrent une semaine avec eux, enchantés de la localité.



M. Georges Césari au travail

Un grand peintre de Nice a laissé plusieurs de ses oeuvres à Brandon

BRANDON — En mars dernier, la ville de Brandon accueillait un visiteur de marque. L'éminent peintre Georges Césari venait de Nice se reposer chez des amis français installés depuis peu dans cette contrée. Césari découvrit bien vite qu'il pourrait transformer le soubassement de la maison en un vaste atelier et, aussitôt, son repos se changea en une période de travail incessant. Les visiteurs et les élèves de toutes régions (avides d'apprendre tout ce que nul ne leur avait jamais démontré jusque là) envahirent bientôt la maison des amis et notre artiste fut littéralement submergé.

Pendant son exposition dans la belle salle de musique du collège Universitaire une autre exposition s'organisait au centre d'art du Mont Royal, à Montréal. Ces deux expositions, aussi surprenantes l'une que l'autre, connurent un succès sans précédent. Surprenantes en effet, du fait que des oeuvres d'une facture aussi riche, nobles de lignes et d'une originalité personnelle et peu habituelle, formaient une synthèse de toutes époques et de toutes tendances. Le public à Montréal, en grande partie américaine (un peu lassé peut-être par les erreurs d'illogisme grossier qu'hélas l'Europe lui a trop servi et qu'elle lui a bien rendu, ou vice-versa) s'accrochait aux toiles de Césari, comme à un renouveau dans l'art, que d'aucuns n'espéraient plus. Plus de vingt fois, fut photographié "Frimas" que le peintre garde précieusement. Elle représente un état d'âme à travers ce visage pur, entouré de la chaleur qu'apportent les flammes scientifiques stylisées dans une gamme de rouge en plan dégradé jusqu'à l'infini. Et cette main offerte à un feu absent que l'on imagine. C'est une toile faite pour un musée moderne, que l'on doit regarder en silence.

Par opposition, cette autre réalisation de l'artiste, "En Coulisse", fut aussi la proie des photographes. Ici, c'est l'état d'âme inquiet du tragédien qui va affronter le public, tandis que d'autres artistes répètent dans le fond, traités en lignes suggestives, le tout dans des tons bleu nuit qui empoignent l'atmosphère. Il est impossible de décrire la variété des tendances de cet artiste dont le génie est souligné par une ascendante unité.

Césari est certes un doué de naissance: à l'âge de 3 ans, sans les avoir jamais vus, il dessina, un jour, sous l'emprise d'une fièvre passagère, et avec une parfaite authenticité, des corps de femmes et d'hommes, et des trains. Mais Césari n'était pas de nature à se contenter de ses dons. Comme J. S. Bach, il avait le respect des prédécesseurs. Aussi alla-t-il à la découverte des Maîtres qui ont touché la perfection. Il en étudia les mathématiques personnelles empreintes du nombre d'or, sur lesquelles il établirait un jour les fondations de sa propre école. Ses recherches alliées à ses études aux Beaux-Arts de Paris, sous la direction du grand fresquiste Ducos de la Haille, firent que Césari, maître d'une technique sensationnelle, n'eut plus à s'en soucier. C'est ainsi que l'aisance des lignes et la justesse des proportions établies, il put donner libre cours à l'inspiration qui alimente son imagination débordante. Ses réalisations s'étendent à un futurisme bien à lui, ses dessins linéaires absolument sui generis ne s'apparentent à rien de ce qu'on a pu voir jusqu'ici. Même son tachisme a un sens communicatif. Cependant on l'entend dire: "Pour moi c'est un amusement, je présente le tachisme comme une distraction, mais je suis toujours plus heureux quand le public choisit des oeuvres qui appartiennent à l'art complet" (englobant le tachisme à la rigueur). Esprit sympathique et complexe, Césari peut être grave comme un bon enfant; nature variée comme son oeuvre, cependant qu'une ligne fondamentale maintient l'équilibre malgré les variations apparentes. Césari est un homme qu'il est intéressant de découvrir, mais c'est le peintre qu'il est indispensable de connaître surtout . . .

Les membres de l'Alliance Française et leurs amis qui se rendront au thé annuel, le dimanche 2 octobre, à 1,301 Wellington Crescent, auront la chance unique d'admirer quelques-unes des plus belles oeuvres du peintre Georges Césari, grâce à l'obligeance de ses amis de Brandon, M. et Mme Francq. Avis aux intéressés qui, tout en admirant certaines oeuvres d'inspiration manitobaine, pourront aussi rencontrer un groupe d'admirateurs de Césari, la plupart professeurs au collège universitaire de Brandon.

EDMONTON — L'importance accrue que prend l'appât du gain est une des principales causes de la fatigue croissante des citoyens de la société moderne, a affirmé un psychiatre, à l'assemblée annuelle de l'Association médicale canadienne.

Le Dr Justine Guild, d'Edmonton, qui parlait lors d'un débat sur les facteurs psychologiques et physiques de la fatigue, a déclaré ce qui suit:

"Vous avez travaillé fort. Vous possédez deux voitures dans le garage, deux téléviseurs, deux chiens et une piscine: que vouloir de plus? Lorsqu'on atteint ce stade, l'ennemi s'installe souvent, et avec lui la fatigue."

"Souvent, les gens obtiennent beaucoup de choses à un âge relativement jeune. Ils ont ce qu'ils ont voulu, puis ils découvrent que les choses pour lesquelles ils ont travaillé sont vides."

"Nos parents plaçaient d'abord l'honnêteté, le code de l'honneur personnel, les valeurs intérieures. Aujourd'hui, on place les valeurs extérieures en premier.

Parlementaires du Commonwealth en congrès à Ottawa à la fin du mois

Deux cents délégués de bon nombre des 96 parlements et assemblées législatives que compte le Commonwealth arrivaient à Montréal en fin de semaine. Ils ont alors commencé un tour du Canada qui finira par les mener à Ottawa le 25 septembre. Ils tiendront alors, jusqu'au 5 octobre, le 12e congrès annuel de l'Association parlementaire du Commonwealth. Les séances se dérouleront à la Chambre des Communes.

Une délégation du Congrès des Etats-Unis participera à ces rencontres, à titre de membre associé. C'est le sénateur John J. Connolly, leader gouvernemental à la chambre haute canadienne, qui exercera la présidence d'ensemble du congrès. La délégation canadienne sera dirigée par M. John Turner, ministre d'Etat, dans le gouvernement canadien. MM. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, et Arnold Smith, secrétaire général du Commonwealth, d'origine canadienne, participeront à des séances du congrès.

De Grande-Bretagne viendront lord Rowley (ex-Arthur Henderson), M. Charles Pannell, député, et lord Sheppard; de Ceylan, le sénateur J. P. Obeyesekere, député, et son épouse.

Le premier ministre intérimaire de la Jamaïque, M. Donald Sangster, dirigera la délégation de son pays. Le premier ministre sir Roland Symonette en fera autant pour celle des Bahaams; lord Glentoran, pour celle d'Irlande du Nord; M. C. A. T. Thomas, député, président de la Chambre des Représentants, pour celle de Trinidad et Tobago. M. Abdul Jabbar Khan, député et président de l'Assemblée nationale, dirigera la délégation pakistanaise.

Tous les Etats australiens, bon nombre d'Etats indiens, Gibraltar, Hong-Kong, les Iles Cayman, l'Ile Maurice, l'Ile de Man, Jersey, Malte, les Iles Sous-le-Vent, les Iles du Vent, la Malaisie, les Etats malais de Kedah, Johore, Pahang, Perak, Sabah, Sarawak, Selangor et Trengganu, notamment, seront représentés.

L'Ouganda, qui doit recevoir le prochain congrès de l'Association, est représenté par trois membres de son cabinet. Deux pays représentés au congrès vont accéder à l'indépendance pendant celui-ci. En effet, le 4 octobre, le Botswana (ex-Bechouanaland) et le Lesotho (ex-Basutoland) deviennent indépendants.

L'agenda du congrès comporte l'examen, soit en séance plénière, soit en commission, des questions suivantes: Rhodésie, règlement des différends entre pays du Commonwealth, commerce et politiques dites d'aide, stabilisation du prix des denrées à l'intérieur du Commonwealth, mise en valeur des ressources du point de vue de la nutrition, le système parlementaire et les aspects changeants des responsabilités gouvernementales, échange et aide en matière de technique et d'éducation, le Commonwealth dans le monde, etc.

N.-D.-de-Lourdes

Chevaliers de Colomb

Le jeudi 1er septembre eut lieu une réunion très importante à la salle paroissiale, organisée par les Chevaliers de Colomb. Cette réunion avait pour but de faire presque l'impossible pour garder le docteur Delaquis à Lourdes. Dans les quelques discours prononcés devant la salle comble, on énuméra les qualités du docteur et les services innombrables rendus par ce médecin dans le district. En effet, en plus d'être un médecin très compétent et toujours prêt à soigner ses patients, le docteur est aussi un des chefs dans la plupart des organisations sociales.

Commissaire aux niveaux élémentaire et secondaire, membre dévoué des comités du Foyer et de l'hôpital. Enfin, partout où l'on retrouve un groupe de personnes intéressés au bien-être du village, nous trouvons le Docteur. Donc il est évident que pour tous, les plus âgés et les plus jeunes, un médecin comme le docteur Delaquis, qui connait tous et chacun, est l'un des nôtres au point de vue langue et religion, n'est pas une personne qu'un village peut laisser partir facilement. Après l'assemblée, tous retournèrent chez eux encore plus convaincus que jamais qu'il faut tâcher à tout prix de garder le docteur Delaquis à Lourdes.

Chambre de Commerce

Le vendredi 9 septembre eut lieu une assemblée de la Chambre de Commerce sous la présidence de M. Joseph Bazin. M. Yves Julien agissait comme secrétaire. Le nouvel exécutif se compose comme suit: M. Marcel Delaquis, président; M. Firmin Bérard, vice-président; M. René Comte, secrétaire-trésorier; MM. Meinrad Roch, Raymond Yarjau, et Eugène Coutant.

Une grande réunion de tout le district déservi par l'hôpital de Lourdes aura lieu à la salle paroissiale, ce jeudi soir 15 septembre à 8 h. 30. Cette réunion est organisée par la Chambre de Commerce pour garder notre médecin et notre hôpital. Tous ceux qui sont intéressés devront se faire un devoir d'y assister.

Le Club des Suisses du Manitoba

La soirée annuelle du club des Suisses fut tenue le samedi soir 10 septembre. Environ 300 personnes y prirent part. On remarquait quelques pionniers, tels que: MM. Joseph Pilloud, Pierre Charrière, Joseph Chammartin, Louis Delaquis, Pierre Delaquis, Joseph Kolly, Louis Dupasquier, etc. M. Alexandre Rickenbach, Consul de Suisse, laissa entendre que cette soirée était un véritable divertissement puisque tout se passa dans la joie, la gaieté et la fraternité. M. André Martin, du poste CKSB, était maître de cérémonies.

M. l'abbé Pierre Gagné, curé, prit la parole et dit combien il était enchanté de la présence de M. le Consul. Cette soirée fut une réussite complète et tous quittèrent la salle enchantés des discours et de l'ambiance amicale.

Souper paroissial

Cette année, le souper paroissial aura lieu le dimanche 9 octobre. Tous sont invités à y prendre part.

Bingo

Amateurs de bingo, n'oubliez pas la soirée de dimanche prochain à 8 h. Gros lot de $500 en 56 numéros.

Lorette

Mariage Therrien-Dubé

En la basilique de St-Boniface, le samedi 20 août, à 7 h. p.m., avait lieu le mariage de Mlle Carmel Therrien, fille de Mme Joseph Therrien, de Lorette, à M. Albert Dubé, fils de M. et Mme Herménegilde Dubé, de St-Boniface.

M. l'abbé Gérard Lambert bénit leur union et fit les commentaires très appréciés de tous. Il y eut échange d'anneaux.

La mariée, accompagnée de son frère, Gérard, de St-Pierre, était charmante dans sa longue robe blanche de faille française garnie de dentelle d'Alençon. Un large panneau de dentelle formait une traine. Son bouquet se composait d'orchidées entourées de petits chrysanthèmes blancs.

Mlle Marie Maguet, demoiselle d'honneur, portait une jolie robe de couleur turquoise pâle. Son bouquet se composait d'une rose rouge sur tige. Le garçon d'honneur était M. Gilbert St-Amant. MM. Maurice Therrien et Gérald Dubé, frères respectifs des mariés, agissaient comme huissiers.

Pendant la messe, Mme Germain Maguet, de St-Norbert, exécuta de beaux cantiques, accompagnée à l'orgue par M. Claude Dorge, de St-Norbert.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à "Dakota Village Motor Hotel", à St-Vital, où 120 convives y prirent part. On remarquait des parents et amis venus de Montréal, Flin Flon, Calgary et d'autres paroisses du Manitoba, ainsi que le personnel de l'école Béliveau où M. et Mme Albert Dubé enseignent depuis plusieurs années.

M. Gilbert St-Amant sut très bien remplir le rôle de maître de cérémonies. M. Guy Delionnet, de Lorette, proposa le toast à la mariée. Après les discours prononcés par M. l'abbé G. Lambert et les pères des mariés, tous s'amusèrent gaiement au son d'une musique entrainante.

A leur retour d'un voyage de noces à Wisconsin, M. et Mme Albert Dubé demeureront à St-Boniface.

Transcona

Paroisse de l'Assomption .... L.F.C.

Le comité d'Education de la Ligue des Femmes Catholiques était en charge de la réunion générale du mercredi 14 septembre. Le président de la Commission Scolaire, M. Ulysse Lamoureux, parla sur l'avenir des écoles françaises manitobaines et surtout de celui de l'école paroissiale.

Le comité d'Education apprit aux membres que le 6 septembre, à l'ouverture des classes, 124 élèves dont 17 dans la classe maternelle, furent enregistrés. Le jeudi 8 septembre il y eut une première réunion des parents des commençants, afin de les familiariser avec le nouveau catéchisme canadien.

Mlle Michèle Héon, qui se spécialise dans une nouvelle méthode d'enseignement, donna une causerie très intéressante. Un comité fut établi avec Mme Stepen Fortin comme présidente. Les membres temporaires du comité seront remplacé à la prochaine réunion, le jeudi 29 septembre.

N'oubliez pas le souper paroissial du 2 octobre prochain! Bienvenue à tous!

Ce qui fait que pour la plupart nous ne nous corrigeons pas de nos défauts, c'est que nous les prenons pour des qualités. — Emile FAGUET.

* * *

Si tous les hommes étaient parfaits, qu'aurions-nous à souffrir pour Dieu et de la part des autres? — IMITATION.

* * *

La confiance, ce cher trésor de l'amitié, nous livre sans pudeur l'invisible beauté des esprits. — LACORDAIRE.

* * *

Le meilleur moyen de se défaire d'un ennemi, c'est de s'en faire un ami. — Henri IV.

Haywood

Mariage Cénérini-de Rocquigny

Le samedi 27 août à 3 h. p.m., dans l'église St-Denis de Haywood, Mlle Yvonne de Rocquigny, fille de M. et Mme François de Rocquigny, et M. Paul Cénérini, fils de M. et Mme Léon Cénérini, de Cardinal, recevaient le sacrement de mariage avec échange d'anneaux.

Leur union fut bénite par le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., oncle de la mariée. La messe fut célébrée selon le nouveau rite et les nouveaux époux communièrent sous les deux espèces.

Mlle Yvonne Asselin, de St-Boniface, exécuta plusieurs beaux cantiques. Elle était accompagnée à l'orgue par Mme Gérard Badiou, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Raymond et Robert de Rocquigny, respectivement frère et cousin de la mariée, servaient au choeur.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche avec traine en dentelle. Son voile court était retenu par une fleur. Elle tenait un bouquet de roses Talisman.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Marie de Rocquigny et Lucille Cénérini, soeurs des mariés, étaient vêtues de longues robes de couleur pêche et portaient des bouquets d'oeillets blancs.

MM. Roland Boisvert, ami du marié, et René de Rocquigny, frère de la mariée, agissaient comme garçons d'honneur. Le petit Rhéal Cénérini, frère du marié, était page et portait le coussin sur lequel étaient les anneaux. La petite Jacqueline de Rocquigny, soeur de la mariée, était bouquetière. Elle portait une robe identique à celle des demoiselles d'honneur.

Après la cérémonie nuptiale il y eut réception à la salle paroissiale. Environ 200 parents et amis se joignirent aux nouveaux mariés pour le souper.

Le maître de cérémonies, M. Antoine Gaborieau, oncle du marié, invita M. Louis de Rocquigny, parrain de la mariée, à présenter le "toast". Il demanda ensuite au R. P. J. de Rocquigny, à M. l'abbé Labonté, curé, ainsi qu'aux pères des mariés, d'adresser la parole. Entre chaque discours, M. Gaborieau raconta quelques anecdotes amusantes et, par son humour si caractéristique des français, sut intéresser tous les convives. Enfin vint le tour du nouveau marié qui répondit avec délicatesse, remerciant tous ceux qui avaient contribué au succès de cette journée.

Parmi les invités venus de l'extérieur on remarquait M. et Mme Joseph Gaborieau et leur fils, Joey, de Port Arthur, Ont.; M. et Mme Emile Cénérini, d'Atikokan, Ont.; M. et Mme Norbert Cénérini, de Brandon, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines venus de St-Boniface, Lido, St-Vital, Ste-Rose-du-Lac, Selkirk, Deloraine, Bruxelles, La Salle, Holland, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Claude.

Une soirée dansante suivit la réception. Les nouveaux époux partirent pour un court voyage aux Etats-Unis. A leur retour, M. et Mme Paul Cénérini résideront à Lorette.

Çà et là

M. André de Rocquigny, étudiant en médecine, est de retour d'un voyage de trois semaines à Haïti où il suivit des cours en médecine tropicale et profita de l'occasion pour visiter le pays. Ce voyage était organisé par l'Association Canadienne des Etudiants en Médecine et Internes.

Mlle Diane Laflèche, de St-Charles, accompagnée de son amie, Mlle Anna Caron, visitait son oncle, M. Léon Dagesse, pour une semaine.

M. et Mme Jos. Lajeunesse sont venus visiter leur fille, Mme Georges Lambert.

M. et Mme Léon Duval et leur fille, du Minnesota, ainsi que M. et Mme Louis Viallet, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme Henri Viallet.

Etaient en visite chez M. et Mme Charles Joly, M. et Mme Emilien Wilcott, de Pine Falls.

M. et Mme Ernest Rouire ont reçu la visite de leur filles Alice et Georgette, Mmes Guy Lemieux, de Port Arthur, et Florent Labossière, de St-Boniface, et leurs maris.

La famille Arthur Buisson est de retour sur la ferme après un séjour d'un an à St-Boniface.

Le mercredi 31 août, M. et Mme Gaston Souque conduisaient leur fille Irène à l'école de Pine Ridge où elle enseigne.

St-Norbert

Décès de M. J.-N. Landry

Le lundi 5 septembre, à sa résidence, 863, avenue de l'Eglise, St-Norbert, est décédé à l'âge de 75 ans, M. Joseph-Napoléon Landry.

Né à St-Adolphe le 21 mars 1891, le défunt habitait à St-Norbert depuis son enfance. Il obtint son baccalauréat ès arts du Collège de St-Boniface et fit ses études de droit à l'Université de Manitoba. Il fut appelé au bareau manitobain le 8 juillet 1921. Il exerça sa profession dans la province et fut magistrat de police pour la municipalité rurale de Fort Garry pendant plusieurs années avant son départ pour Ottawa en 1942 où il travailla pour le Conseil Privé. Il revint à St-Norbert en 1948 pour cause de santé. En 1952, il repris l'exercice de sa profession et fut nommé juge de paix pour la municipalité rurale de Fort Garry. Il continua dans sa profession jusqu'au moment de sa mort.

M. Landry laisse dans le deuil son épouse, Marie-Louise, trois fils: Emile, de Toronto, Georges, de Ste-Catherines, et Charles, de St-Boniface; deux filles, Claire et Denise, de Montréal; trois petits-fils et une petite-fille; un frère, Arthur, de St-Norbert.

Les prières eurent lieu à 7 h. du soir le mercredi, en l'église paroissiale et furent suivies du service à 7 h. 30. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs actifs furent des membres du corps policier de Fort Garry.

Les porteurs honoraires furent: MM. Edmond Dufort, Gabriel Cloutier, Elie Trottier, Nazaire Bernier, Norbert Lemire, Arthur Girouard, Son honneur le maire Ray Fennelle, et l'inspecteur James Long.

Attention!

L'Amicale de St-Norbert vous prie d'assister au Thé Annuel le dimanche 18 septembre à 2 h. p.m. Il y aura Salut et bénédiction du Saint Sacrement à la chapelle, élection d'un nouveau comité, tirage et prix de présence, et un goûter.

Faute d'adresses, plusieurs n'ont pu être invités par cartes d'invitation. Venez, amenez vos amies, même si elles ne sont pas membres.

Il y a un bon service d'autobus. Consultez le Metro Transit. Signalez 943-0407. Bienvenue à toutes.

Le Comité.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Regina entend interdire la grève aux employés des services publics

REGINA — Le premier ministre libéral Ross Thatcher, de la Saskatchewan, a déclaré que le gouvernement fédéral doit prendre les dispositions nécessaires pour résoudre les conflits ouvriers susceptibles de paralyser la société canadienne. Il a ajouté que les règlements de récents conflits font planer sur le pays le spectre de l'inflation.

M. Thatcher ouvrait ainsi le débat à la session spéciale de la législature provinciale, convoquée en vue d'adopter une loi qui permettrait au cabinet d'imposer l'arbitrage obligatoire et sans appel dans tous les conflits touchant les employés des services d'eau, de chauffage, d'électricité et de gaz naturel, ainsi que tous les employés des hôpitaux, des hospices de vieillards, des maisons de convalescence et autres institutions similaires.

Le chef de l'opposition CCF, M. Woodrow Lloyd, a réservé au projet de loi une des plus violentes attaques qu'il ait lancées depuis l'accession des libéraux au pouvoir. Il a déclaré que le projet est un amas informe des éléments les plus réactionnaires et les moins démocratiques de la législation canadienne. Ce ne sont pas des dents qu'a cette loi a-t-il dit, mais des crocs.

Le projet de loi, jugé "dur, vengeur et inutile" par le vice-président de la Fédération des travailleurs de la Saskatchewan, M. Len Wallace, faisait suite à la grève déclenchée par 1,200 employés de la division du gaz naturel de la Saskatchewan Power Corporation, membres du syndicat international des travailleurs des industries chimiques, atomiques et pétrolières (CTC). Toutefois cette loi est maintenant votée, en dépit de toutes les oppositions, mais M. Thatcher a dit clairement son espoir de n'avoir jamais besoin de l'invoquer.

Cette "loi d'urgence pour le maintien des services essentiels" s'inspire de législations similaires en Ontario, en Alberta, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Elle permettra au cabinet de déclarer l'état d'urgence s'il estime qu'une grève dans les secteurs décrits plus haut menace la vie, la santé ou la propriété des citoyens. Dans ces cas, la grève devrait cesser au moment fixé par le cabinet, et un tribunal d'arbitrage formé d'un représentant de chacune des parties et d'un président aura mandat d'imposer un nouveau contrat dans un délai de 30 jours.

Un syndicat dont les membres défieront l'ordre du cabinet perdra son certificat de reconnaissance syndicale. Toute personne qui autorise, recommande ou provoque une grève ou un lock-out déclarés illégaux ou qui négligerait d'ordonner aux membres d'un syndicat de cesser une grève ou ne pas débrayer, est passible d'au moins $100 et au plus $1,000 pour chaque jour que dure la grève. Lorsqu'une grève est illégale, un employeur aura le droit de congédier tout employé qui refuse de travailler.

Appel à Ottawa

Le premier ministre Thatcher a clairement établi qu'à son avis le gouvernement fédéral devrait suivre l'exemple de la Saskatchewan. La population se rend compte, dit-il, qu'un seul syndicat peut paralyser le rail et le transport maritime, fermer les aciéries, réduire les journaux au silence, laisser dans l'abandon les malades immobilisés dans les hôpitaux, interrompre l'exportation et la mise en marché des produits agricoles et coller au sol soixante pour cent des avions du pays.

La population est réduite à l'impuissance, poursuivit-il, pendant que les grèves lui imposent des privations et secouent les bases économiques du pays. La solution selon lui, c'est de créer des tribunaux du travail comme ceux qui ont connu du succès dans d'autres pays. "C'est parce qu'il croit à la profonde valeur d'une telle législation dans une société démocratique que le présent gouvernement soumet aujourd'hui un projet de loi destiné à prévenir les grèves dans les secteurs vitaux", a-t-il dit, au moment de présenter son projet de loi.

Le premier ministre a toutefois donné l'assurance que le gouvernement n'aura pas recours à la nouvelle loi pour mettre fin à la grève des employés du gaz tant qu'on n'aura pas mis à l'épreuve tous les autres moyens de régler le conflit. Il a affirmé que les employés de la Saskatchewan Power Corporation comptent parmi les mieux rémunérés de la province et que leur traitement se compare favorablement à celui des autres secteurs industriels. Par contre il a déclaré que la SPC est dans une situation financière difficile, avec une dette de $350 millions, et que l'an passé les dividendes sur le capital n'étaient que de deux pour cent.

Le chef conservateur provincial, et seul député de son parti à la législature, M. Martin Pederson, a appuyé la mesure gouvernementale, affirmant qu'un nombre croissant de grèves se font contre le public et non contre les employeurs. Dans le cas de la SPC, il a dit qu'il s'agissait d'une grève contre tous et chacun des citoyens. "Les fermiers sont réduits à l'impuissance et doivent subir tous les coups, a-t-il dit. Le fermier se demande combien il devra payer pour son gaz pendant que les ouvriers font le piquet".

Le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui.

La BRUYERE.

• • •

La confiance, c'est ce qu'Il récompense le plus dans ceux qui la lui donnent.

Mgr D'HULST.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

De la radio en couleurs? Mais oui! Ça existe... à CFNS, naturellement. Ainsi, avec le retour de l'automne, "Chez Miville" reprend l'antenne de CFNS. Tous les matins du lundi au vendredi, de 7 h. à 8 h., la joyeuse équipe de "Chez Miville" divertira les auditeurs par ses blagues, ses bons mots, son esprit bien français.

Une autre émission pour vous assurer un bon réveil, c'est "Bonjours compatriotes" qui, du lundi au vendredi, de 8 h. 15 à 9 h. 15, vous assure un début de matinée des plus ravigotants.

Et, naturellement, votre poste français moderne n'oublie pas ses petites mères qui pourront se délecter des intrigues de quatre romans-fleuves: "Marie Tellier, avocate", à 12 h. 30; "Vies de femmes", à 2 h. 45; "Jeunesse dorée", à 3 h.; "Les visages de l'amour", à 3 h. 15.

Deux autres émissions destinées tout spécialement à nos auditrices féminines reviennent à l'horaire d'automne. D'abord, l'émission "Fémina" qui pourra être entendue du lundi au vendredi, à 1 h. L'émission sera animée, cette année, par la comédienne bien connue, "Mimi D'Estée".

Rappelons également que chaque après-midi, à 1 h. 15, "Un homme vous écoute". Comme l'an dernier, le docteur François Cloutier, psychiatre, répondra aux lettres des auditeurs.

Et, pour ceux qui aiment être bien informés, il y a l'émission "Présent", nouvelle édition, diffusée tous les matins, à 10 h., après quelques informations-éclair de Radio-Canada.

Eh oui! Pour des émissions remplies de couleurs, il faut ajuster votre appareil à l'écran géant des ondes de CFNS. Autre émission à ne pas manquer, si vous aimez la chanson populaire, c'est "Route 1170" avec l'animateur Réal-Yéyé dans le vent D'Amours qui nous est revenu pour propager dans le vent yéyé, d'enlevants rythmes à gogo! Lundi au vendredi, 7 h. à 8 h., "Route 1170"!

N'oubliez pas des émissions colorées, enlevantes et dans le vent, à CFNS, votre poste français à l'allure moderne!

Pierre JOMPHE.

PALMARES DE ROUTE 1170

1—Les boites à gogo — Michèle Richard
2—Excusez-moi, monsieur le professeur — Christophe
3—La poupée qui fait non — Michel Polarneff
4—Et des baisers — France Gall
5—Tu n'es pas la seule fille — Pierre Lebon
6—Faut pas pleurer — Olivier Sorel
7—Amour, fous le camp — Eric
8—(c'était) TOI — Les Index
9—Maria pleurait — Donald Lautrec
10—Ris et ne pleure pas — Donald Lautrec

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Terry Hyde et leur bébé, de Regina, sont venus rendre visite à Mme Clara Hyde, patiente à l'hôpital. Ils étaient accompagnés de leur tante, Mme Grace Hyde. Ils se rendirent chez leurs oncle et tante, M. et Mme Robert Jacques, où ils rencontrèrent leurs cousins et cousines.

M. et Mme Billie Jacques, de Virden, sont venus visiter leurs amis, M. et Mme André Baudu, de Vandura, et allèrent ensuite visiter M. et Mme Walter Wyporowich à Wordworth.

M. et Mme R. Burman, de Brandon, Man., allèrent chercher leur fille, Linda, en vacances chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Albert Jacques.

M. et Mme Alain Jacques, d'Esterhazy, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Alexis Jacques, de Wawota.

M. et Mme Henri Deschamps, de Toronto, et leurs fille et gendre, M. et Mme Verne King, de Guelph, Ont., sont allés rendre visite à leur fille et soeur.

M. et Mme Daniel Sauvé, de Montmartre, rendirent visite à grand-mère, Mme Ernestine Ritchot, et à leurs oncle et tante, M. et Mme Marcel Zébière, de St-Boniface, Man.

Willow-Bunch

Mariage Duncan-Fitzpatrick

Le vendredi 26 août, à 4 h. 30 p.m., eut lieu le mariage de Mlle Marlene Fitzpatrick, de Willow-Bunch, à M. Bryan Duncan, de Coronach.

La mariée, vêtue d'une toilette blanche, entra dans l'église au bras de son père, M. Léo Fitzpatrick. Durant la messe célébrée par M. l'abbé A. Chabot, deux cantiques furent exécutés par M. Albert Fitzpatrick, frère de la mariée, accompagné à l'orgue par Mlle Roseda Rondeau. MM. Gérald Fitzpatrick, frère de la mariée, et Claude Sylvestre servaient la messe.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Lynda Duncan et Bernadette Martin, accompagnées de MM. Mike Johnson et Jack Duncan. La petite bouquetière, Cathy Fitzpatrick, soeur de la mariée, tenait la traine de dentelle et taffetas de la robe de la mariée. MM. Michael Fitzpatrick et Garry Duncan, frères des mariés, agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle Fontaine. Une soirée dansante suivit au théâtre Palace. Les mariés avaient le plaisir de voir leurs trois grand-mères présentes, Mme Lodomez, de Vancouver, Mme T. Fitzpatrick, d'Assiniboia, et Mme Duncan, de Coronach. Plusieurs personnes sont venues de l'extérieur pour ce mariage. Les paroissiens offrent leurs meilleurs voeux aux nouveaux mariés.

Çà et là

Mme Lodomez, de Vancouver, est la mère de Mme Léo Fitzpatrick. Elle est retournée chez elle par avion, le 30 août, accompagnée de sa fille, Mme Yvonne Allan, et de sa petite-fille.

Le dimanche 28 août, Mme Delmaire, accompagnée de son plus jeune fils, vint à Willow-Bunch avec Mme Quennelle pour y chercher ses deux filles en visite chez la famille Campagne depuis quelque temps; Darlene, Yvette et Albert Campagne, qui étaient en visite chez leurs oncle et tante, M. et Mme C. Quenelle, de Wauchope, et qui revinrent à Willow-Bunch avec eux.

M. et Mme V. Tessier, de Regina, passèrent quelques jours à Willow-Bunch où ils visitèrent des parents et amis.

M. et Mme Jean Le Ruyet, de Kitimat, C.-B., accompagnés de leur famille, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, et autres parents à Assiniboia. Leur fille, Yvonne, retourna avec eux après avoir passé quelque temps dans la localité.

M. et Mme Léopold Sylvestre ont passé quelques jours à Saskatoon et Prince-Albert.

M. et Mme A. Allard sont allés visiter leurs filles et gendres, M. et Mme Tocher et leur famille, de Calgary, et M. et Mme Ted Moynihan et leur famille, de Regina. Ces derniers vinrent passer la fin de semaine du 21 août chez leurs parents.

M. Raoul Granger, fils de M. et Mme Gérard Granger, de Willow-Bunch, prit part au voyage d'échange d'étudiants dans l'Est. Raoul est étudiant au collège Mathieu de Gravelbourg.

M. et Mme Albert Lemieux gardèrent leurs trois petits-enfants, de Moose Jaw, durant l'absence de leurs fille et gendre, M. et Mme John Beattie, qui assistèrent à un congrès des Chevaliers de Colomb qui eut lieu à Miami. Ils visitèrent aussi les Iles Bahamas.

M. Rosaire Bruneau, accompagné de MM. André Beauregard et Donat Duperreault, ainsi que de M. et Mme Philibert Bruneau, de Maillardville, et Port Kello, C.-B., sont venus visiter des parents à Willow-Bunch, du 4 au 9 septembre.

Mme A. Chabot est revenue le 3 septembre, enchantée de son voyage en Europe.

Départ

C'est avec regret que la paroisse a appris le départ de M. le Dr et Mme Kachan pour Broadview. Tous souhaitent au Dr Kachan bonne chance dans sa nouvelle localité. M. le Dr Cunningham, de Bengough le remplace en attendant l'arrivée d'un autre médecin.

Le personnel de l'hôpital présenta au Dr Kachan un ensemble à écrire pour bureau. Merci au Dr Kachan pour son dévouement durant son séjour à Willow-Bunch.

Un Dieu parle à voix basse dans notre poitrine, d'une voix très basse mais très distincte, nous indiquant ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter.

GOETHE.

M. l'abbé Joseph Bernier devient un vrai propagandiste de l'Ouest



M. l'abbé Joseph Bernier demeure maintenant à l'adresse suivante: Mont Saint-Joseph, 71, Rideau Terrace, Ottawa 2, Ontario.

M. l'abbé Joseph Bernier a quitté la Saskatchewan en juin dernier après avoir enrichi la paroisse de Ferland depuis 1957 d'une multitude d'oeuvres extrêmement vivantes, et joui dans le diocèse de Gravelbourg une influence remarquable, surtout au service de la jeunesse étudiante et du mouvement des Scouts et Guides. Maintenant il exerce son ministère dans son "ancien" diocèse d'Ottawa comme... aumônier à Ottawa du Mont de l'Enfance, responsable de la catéchèse au Mont St-Joseph, et aumônier diocésain des Guides et Jeannettes.

A l'occasion il donne des conférences sur l'Ouest. Par exemple, le mercredi soir 7 septembre, il parlait de la minorité française de la Saskatchewan devant les membres du club Richelieu-Eastview. Il donnera bientôt une autre conférence devant une très importante association d'Ottawa sur les organisations canadiennes-françaises de l'Ouest. Comme toujours, il parle franc, et ses auditeurs ne peuvent demeurer indifférents devant ses révélations.

Nous reproduisons ci-dessous un compte rendu, dans "Le Droit", de sa causerie devant le club Richelieu-Eastview.

• • •

"Pour que les Canadiens français survivent dans les provinces de l'Ouest, il faudrait à tout prix qu'on leur donne l'instruction scolaire en français, il faudrait que la télévision française y pénètre au plus vite adéquatement; qu'il y ait des industries canadiennes-françaises... pour faire sentir à la jeunesse une certaine nécessité de garder leur langue."

Ainsi s'est exprimé M. l'abbé Joseph Bernier, professeur de catéchèse au Mont St-Joseph et aumônier du Foyer de l'enfance, devant les membres du club Richelieu-Eastview, lors de leur dîner hebdomadaire tenu à l'hôtel Eastview, le mercredi soir 7 septembre.

M. l'abbé Bernier, qui était attaché au diocèse de Gravelbourg depuis 1957 jusqu'à récemment, a parlé du "fait français dans l'Ouest du Canada". Il a fait une étude spéciale des minorités françaises dans les provinces de l'Ouest et des problèmes auxquels les nôtres ont à faire face.

Après avoir présenté l'aspect géographique de l'Ouest canadien, le conférencier a parlé de l'isolement des familles de langue française dans les villages de ces provinces. "Plus de 35 pour cent des nôtres nous paraissent anglicisés en ce sens que la langue qu'ils préfèrent, c'est l'anglais. De plus, 40 pour cent des Canadiens français sont indifférents. Environ 15 pour cent veulent garder leur langue et y tiennent, tandis que 10 pour cent luttent réellement. Parfois, leurs plans de résistance sont contestés par des compatriotes".

Parlant plus précisément du diocèse de Gravelbourg où il exerçait son ministère, M. l'abbé Bernier a dit que sur les 25,000 catholiques du diocèse, à peine 6,000 catholiques étaient Canadiens français. L'évêque est Canadien français, mais rien n'assure que son successeur le sera. La majorité des catholiques est de race allemande. A cause des paroisses mixtes, la liturgie elle-même pourrait devenir un facteur d'anglicisation.

Parlant de l'attitude du gouvernement, le conférencier souligne que les autorités font semblant d'être sympathiques..., "mais que les miettes qu'on distribue en faveur du fait français deviennent pour le gouvernement un embêtement... ou un danger politique".

Radio et télévision

A peine 40 pour cent de nos compatriotes écoutent la radio française. Le soir, c'est la télévision à partir de 5 heures. Quant aux journaux, les nôtres préfèrent les journaux anglais aux journaux français.

"Depuis 50 ans l'Association canadienne-française de la Saskatchewan, nos postes de radio, les journaux 'La Liberté et le Patriote' et 'La Survivance' ont tenu le coup, mais pour la survie des nôtres, c'est insuffisant", de dire M. l'abbé Bernier.

Jackfish

Départ du curé

Le dimanche 4 septembre, les paroissiens de Meota et de Jackfish se réunissaient au sous-sol de l'église pour participer à un déjeuner servi en l'honneur du R. P. A. Girard, O.M.I., qui quitta la paroisse après y avoir demeuré 6 ans. Il doit se rendre à Pincher Creek, Alta.

M. Charles Bru, marguillier, lut avec émotion un mot de remerciements et de bons souhaits, en français, au nom de tous. M. Vandyke, de Meota, adressa la parole en anglais. Une montre-bracelet et une bourse furent offertes au nom des deux paroisses, tandis que Gilbert L'Heureux, représentant les enfants de choeur, dit quelques mots appropriés en offrant un briquet de pupitre.

Pour l'occasion, la mère du Père Girard, Mme Joseph Girard, une tante, Mme Gédéon Guigère, une soeur, Mme James Muir, et sa fillette, Gisèle, étaient présentes.

Puis eut lieu, à l'Aquadeo, un tournoi de golf et le soir, un souper fut servi au chalet de M. et Mme Alphonse Jullion.

Çà et là

Mme Albert Baillargeon est revenue de l'hôpital, tandis que Mlle Cécile St-Amant y est entrée.

Mlle Denise Baillargeon est allée enseigner à l'école St-André de North Battleford.

Les institutrices à l'école de Jackfish sont: la Rév. Mère Marie-Andrée, Mme Henriette St-Amant et la Rév. Sr Emma-Louise.

M. Eddie Gagné est revenu d'un voyage aux Etats-Unis. Il se joignit à un groupe pour se rendre à Black Hills Forest où se déroulait le drame de la Passion du Christ.

Le bureau de poste est déménagé dans le magasin de M. et Mme Roland Corbeil.

M. et Mme Louis Blanchette ont fait un voyage à Gravelbourg et à Willow-Bunch.

M. et Mme Jos. L'Heureux sont en visite chez leur fils, Ernest, et sa famille à Joussard, Alta.

Lionel Baillargeon, fils de M. Paul Baillargeon, s'est fait blesser dans un accident de tracteur survenu dans la cour de M. Eugène Baillargeon. Il fut transporté à l'hôpital de North Battleford.

St-Brieux

Décès de M. Y. Abily

M. Yves Abily est décédé subitement le 23 juillet à sa résidence. Il était âgé de 63 ans. Le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., chanta la messe de Requiem, le 25 juillet. Les porteurs étaient MM. Lionel Hamonic, Lucien Fagnou, Jean Ronvel, Théophane Ferré, Emile Creurer et Edouard Gaillard.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. et Mme Mike Bundon, Mme Henri Delhomeau, Mme Elphège Godin et Mlle Alexandrine Delhomeau, de Prince-Albert, M. et Mme Henri Delhomeau, de White Star, Mme Athanase Ronvel et ses fils, Jean et Arthur, d'Englefeld.

Né le 13 avril 1903 à Lesneven, département de Finistère, France, M. Abily vint au Canada et s'établit à St-Brieux en 1920. En 1927 il épousait Mlle Marie-Louise Hamonic et de cette union naquirent deux enfants, Jean, décédé en 1962, et Mme Jean Kerbrat (Hélène). M. et Mme Abily s'étaient retirés au village en 1964, tout en continuant les travaux de la ferme.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse et sa fille, quatre petits-enfants, un frère, Jean, et une soeur, Jeannette, en France.

Décès d'une pionnière

Mme Philomène Thébaud (née Legall) rendait son âme à Dieu, le 1er août, à l'hôpital de Melfort. Elle était âgée de 90 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, François; une fille, Mme Nick Prokopetz (Henriette), de St-Brieux; deux fils, Pierre, de St-Brieux, et François, de Sarnia, Ont.; treize petits-enfants et un arrière-petit-fils; une soeur, Mlle Marie-Joseph Legall, ainsi que des neveux et nièces en France.

La messe de Requiem fut chantée par le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., le 4 août. Les porteurs étaient MM. Jules Hamonic, Henri Daubenfeld, Jean Kerbrat, Jean Leray, Emile Thébaud et Ralph Dewhurst.

Mme Thébaud est née le 8 novembre 1875 dans le Département de Locarn, Côte du Nord, France. Elle vint au Canada en 1910 et unissait sa destinée à M. François Thébaud, le 16 avril 1912, à St-Brieux. Elle était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne depuis le début de la formation de cette congrégation.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. et Mme François Thébaud et leurs deux filles, Elaine et Carol, de Sarnia, Ont., Mme Pierre Thébaud, de Vancouver, M. et Mme Emile Thébaud, de Quill Lake, et M. et Mme Ralph Dewhurst, d'Archerwill.

Sincères condoléances aux familles éprouvées à l'occasion de ces deux décès.

Remerciements

Les familles Abily et Thébaud désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve.

Retour

M. et Mme Emile Leray sont revenus par avion, le 10 août, après avoir séjourné deux mois en France.

Mariages

Le 9 juillet: Dolorès-Anne Connor, fille de M. et Mme Albert Connor, de Pathlow, à David Herman Rhéaume, fils de M. et Mme Arvel Rhéaume, de St-Brieux.

Le 23 juillet: Joan Helen Rhéaume, fille de M. et Mme Arvel Rhéaume, à Marcel-Aimé Martin, fils de Mme Jeannette Martin, de St. Benedict.

Le 20 août: Dolorès Gallays, fille de M. et Mme Arsène Gallays, de St-Brieux, à Raymond Fagnou, fils de M. et Mme Jean Fagnou, de Pathlow.

Bienvenue

Bienvenue à M. Marcel Degagné, de Marcelin, nouvel employé à la Caisse Populaire de St-Brieux. Il remplace M. Marc Archer, qui quitte la paroisse pour prendre un emploi à la Caisse Populaire de Prud'homme.

Malades

Prompt rétablissement à MM. Patrick Boulanger et Roger Lejan, patients à l'hôpital de l'Université à Saskatoon, ainsi qu'à Mme Sylvia Gallais et M. Daniel Coquet, en convalescence à la maison.

Gravelbourg

Mariage Archambault-Pinsonneault

Le vendredi 2 septembre, à 4 h. p.m., en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, M. le Dr Gérard Archambault, fils de Mme Honora Archambault, de Duck Lake, et Mlle Stella Pinsonneault, fille de M. et Mme Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, unissaient leurs destinées. Il y eut échange d'anneaux.

Dans l'esprit de la nouvelle liturgie, M. l'abbé D. Dugas, curé, permettait une messe concélébrée. Le célébrant, M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Ferland, accompagné de trois concélébrants, les RR. PP. André Surprenant, S.J., du Collège de St-Boniface, Paul Tétrault, O.M.I., de Lebret, Sask., et Fernand Binette, O.M.I., du Collège Mathieu de Gravelbourg, bénissait l'union. M. le curé animait la messe dialoguée. L'organiste, M. André Gauthier, étudiant au collège Mathieu et paroissien de Gravelbourg, exécutait quelques morceaux de Bach et Handel.

La cathédrale, soigneusement parée de fleurs et d'un tapis blanc, accueillait la mariée, accompagnée de son père. Elle était revêtue d'un ensemble très original, en soie Bemberg, manteau et robe de ligne fluide, incrustée de dentelle d'Alençon. Son voile bouffant était retenu par une coiffure en organdi suisse. Son bouquet était composé d'orchidées "phalaenopeis" et de lierres.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Suzanne Poirier et Lise Pinsonneault, cousine et soeur de la mariée, et Anne-Marie Archambault, soeur du marié, portaient de longues robes de ligne fluide en poult-de-soie bleu de roi. Elles étaient coiffées de capelines de crin suisse. Leurs bouquets, composés d'oeillets jaunes pâles, formaient une boule garnie de ruban de velours jaune pâle.

M. Marc Pinsonneault servait de garçon d'honneur et MM. Roland Pinsonneault, fils, et Pierre Lepage agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie, un excellent banquet était servi à la salle paroissiale où se réunissaient 140 convives. M. Omer Archambault, frère du marié, était maître de cérémonies. M. l'abbé Dugas récita le bénédicité composé spécialement pour une telle réception. Faisant suite au repas, M. l'abbé R. Ducharme proposa le toast à la mariée. Pour y faire suite, le marié remercia M. l'abbé Ducharme, les célébrants, les parents, les invités et proposa ensuite un toast aux mères. Le père de la mariée répondit et en plus adressa des souhaits aux nouveaux mariés de la part des parents. Le frère de la mariée, Roland, interpréta deux chansons de Félix Leclerc. Ensuite, les nouveaux mariés distribuèrent des morceaux de gâteau.

A la suite d'une soirée dansante, les nouveaux époux partirent pour un court voyage de noces. Pour l'occasion, la mariée portait un ensemble, robe et manteau pur laine, de couleur ivoire, et accessoires bruns.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: M. et Mme Philippe Gosselin, d'Ottawa, Mme Paul-A. Béchard et Mlle Eloise Béchard, de Sedley, Mme Jérôme Béchard et M. et Mme A. Ash, de Lajord, MM. et Mmes M. Wilbaum, Rolland et Claude Lefebvre et Donald Galan, de Regina, M. et Mme Auguste Bandet, de Saskatoon, MM. René Archambault, Jean-Hubert et Roger Collet, Léo Bosc et Guy Lavallée, de St-Norbert, Man., et Mlle Janine Courchêne, de Duck Lake.

Nous cachons ce qui est en nous, le meilleur et le pire; le pire pour n'être pas méprisés, le mieux pour n'être pas ridicules. — Emile FAGUET.

Noces d'or de M. et Mme P. Tessier, célébrées à St-Front le 6 août

ST-FRONT — Une messe d'action de grâces fut chantée en l'église paroissiale de St-Front, le 6 août, aux intentions de M. et Mme Philippe Tessier, qui célébraient leurs noces d'or, entourés de leurs enfants, petits-enfants et amis.

Après la messe, les 69 invités descendirent au sous-sol de l'église pour un délicieux souper à la dinde servi par les Dames de Ste-Anne. Un joli gâteau d'anniversaire à trois étages, fait par Mme Lucien Tessier, de Merritt, C.-B., et décoré par Mme H. Pylatuik, de St-Front, ornait la table d'honneur. Mme Rita Sunderland était en charge du registre et M. l'abbé U. Dubois proposa le toast.

M. et Mme Philippe Tessier sont tous deux natifs de St-Casimir, Qué. M. Tessier vint à St-Denis alors qu'il était encore jeune homme et y défricha une terre de colon. Après quelques années de vie solitaire, M. Tessier retourna à St-Casimir où il épousa, il y a un demi-siècle, Mlle Regina Laquerre. Après un mois de visites d'adieux, les jeunes mariés vinrent s'établir sur leur ferme à St-Denis où trois de leurs enfants naquirent: l'aîné, un fils, décédé en bas âge, Marguerite et Léo.

En 1926, M. et Mme Tessier et leurs deux enfants quittèrent la ferme de St-Denis pour aller s'établir à Montréal, Qué., où deux nouveaux fils, Hervé et Maurice, sont venus bénir leur union. En 1930, la famille revint dans l'Ouest, et cette fois pour s'établir à St-Front, Sask., où M. Tessier fit l'acquisition de deux carreaux de terre. Trois autres enfants, Noëlla, Rita et Lucien, sont venus augmenter la famille.

Les jubilaires sont très fiers de leurs 24 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. M. et Mme Tessier demeurèrent sur leur ferme jusqu'en 1954 alors qu'ils se retirèrent au village de St-Front dans la petite maison qu'ils avaient achetée de M. M. Plamondon. En 1953, deux de leurs fils, Hervé et Lucien, sont venus de Merritt, C.-B., afin de construire une jolie et confortable maison pour leurs parents.

Le jour mémorable se termina par une soirée récréative tenue au sous-sol de l'église. M. et Mme Tessier reçurent de leurs sept enfants un divan-lit comme souvenir de leurs noces d'or; une horloge des familles Rouillard, de Saskatoon, et une bourse de leurs amis.

M. et Mme Tessier ont eu le bonheur d'avoir avec eux pour ce grand jour leurs sept enfants: Mme Conrad Brisson (Marguerite), de Ladysmith, C.-B., Léo et Hervé, tous deux de Merritt, C.-B., Maurice, de Kamloop, C.-B., Mme Johnny Ponahichuck (Noëlla), de Rose Valley, Sask., Mme Ken Sunderland (Rita), de Scrip, Sask., et Lucien, de Merritt, C.-B. Vingt-deux de leurs 24 petits-enfants étaient aussi présents. Les deux petits-enfants qui ne purent venir sont M. le Dr Albert Brisson, de Prince George, C.-B., et M. Patrice Tessier, de Merritt, C.-B.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme Alain LeBlanc et M. Philippe Brisson, tous de Merritt, C.-B., M. et Mme Amédée Plamondon, de Bellsite, Man., M. Victor Lacaire, d'Eastend, Sask., Mme Marie Rouillard, MM. et Mmes Paul, Joffre et Georges Rouillard, Mme Van Impe et M. et Mme Henri Dinelle, tous de Saskatoon.

Meilleurs voeux de bonheur et de longue vie aux jubilaires.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée régulière de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère le 1er septembre avec neuf membres et un visiteur présents. M. l'abbé G. Doucette ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue.

On rapporta qu'une messe avait été dite pour le repos de l'âme de la Rév. Sr Henrietta et qu'une autre serait célébrée avant la prochaine assemblée pour l'âme de Mme Léo Caouette.

Quelques membres de la Ligue firent visiter l'exposition d'oeuvres d'art aux religieuses qui enseignent le catéchisme.

Il fut décidé: que la Ligue donnerait comme projet des mois de novembre et décembre un cours de gardienne d'enfants; que les membres serviraient le repas à l'occasion d'un mariage au mois d'octobre; que la Ligue servirait un souper à la volaille.

M. l'abbé Doucette parla de la façon de mieux diriger une assemblée, puis on clôtura l'assemblée par la prière et la bénédiction de l'aumônier.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Chronique de CFRG

Le Comité des programmes a décidé d'apporter quelques remaniements dans les émissions religieuses. Dès cette semaine, la prière du matin ne comprenait plus certaines oraisons jugées superflues. Quant à l'émission "Nos malades", elle comprendra un cours de catéchèse chaque jour à 3 h. de l'après-midi. Ces remaniements ne sont que préludes à une refonte complète de nos émissions religieuses, en accord avec les autorités religieuses du diocèse. Cette nouvelle orientation prendra cours tout probablement et définitivement à la fin du mois d'octobre. En attendant, quelques modifications sous forme de sondage d'opinion...

Tous nos remerciements à La Liberté et le Patriote, ainsi qu'au photographe, pour la publication en première page de la photo des membres du personnel de CFRG.

Nous avions tous bonne mine comme il convient en une circonstance si solennelle. En rangs d'oignons comme pour une photo de famille, on ne peut plus touchant...

Dès l'arrivée de l'édition du journal, il fallut la mettre sous clé et la soustraire aux mains des chercheurs de souvenirs... Une ombre à ce tableau... Il manquait notre Unité Mobile... Il est vrai qu'elle se repose encore de son odyssée, je dirais plutôt de son aventure dans les chemins creux de la Saskatchewan.

M. M

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis.

La ROCHEFOUCAULD.

• • •

La parole est d'argent; le silence est d'or.

Proverbe arabe.

Chevaliers de Colomb

(GRAVELBOURG, SASK.)

Reprise des activités

Les grandes vacances sont terminées et les récoltes touchent à leur fin. C'est donc le temps de songer sérieusement à reprendre les activités du Conseil. Notre secrétaire-financier, Albert Csada, nous a révélé qu'il a payé les factures qui sont rentrées au cours de l'été et que, malgré le fait que notre compte en banque ferait piètre figure à côté de celui d'un banquier israélite, il reste tout de même que nous n'avons pas de dettes. Selon Albert, l'argent est une commodité très utile à posséder et il est toujours bon d'en avoir une petite réserve afin de pouvoir faire face à des dépenses imprévisibles.

D'ailleurs, nous avons des engagements financiers à remplir à l'égard de quelques oeuvres que nous soutenons chaque année, en plus des autres oeuvres et associations de nature diverse qui solliciteront inévitablement notre appui au cours des mois à venir.

Par conséquent, il est très vraisemblable que le mot "finances" et les moyens d'en créer seront à l'agenda de la prochaine assemblée. Cela peut paraître monotone en fin de compte, mais n'oublions pas que faire la charité à des oeuvres louables est un des buts des Chevaliers de Colomb. Le bon Dieu a été bon et Il aime à donner; la preuve est qu'il nous a gratifiés d'une superbe récolte et d'une temperature idéale pour les moissons.

On donne ce qu'on a: de l'argent ou son travail, ou les deux si l'on est en mesure de le faire. Il y a un dicton flamand qui dit: "Donner ce qu'on a, c'est mériter de vivre"!... Exactement le contraire de ce que pensent bien des gens: ils s'imaginent que "vivre" c'est amasser avant tout de l'argent, des terrains, des louanges, des titres, de la vaisselle, des timbres poste, etc. Plus ils en ont, plus ils se croient respectables, puissants, dignes de vivre... Si seulement ils savaient!

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu sans doute le premier mercredi d'octobre. D'ailleurs, tous les Chevaliers seront avisés personnellement par l'entremise d'un bulletin qui fera son apparition vers la fin du mois de septembre.

Félicitations

Parmi le nombre assez imposant de mariages qui eurent lieu en la cathédrale de Gravelbourg dans le courant de l'année, plusieurs des mariés et mariées étaient des fils ou des filles de Chevaliers de Colomb. En voici les noms: Réal Forest — Julienne Couture; Armand Dorais — Sylvia Lysyk; le docteur Gérard Archambault — Stella Pinsonneault; Ronald Loiselle — Lorraine Blouin; Henri Lepage, fils, — Maria Bouvier.

Nous présentons à ces jeunes couples nos félicitations sincères et formulons des voeux les plus ardents pour une vie heureuse et beaucoup de succès dans toutes leurs entreprises.

Le mariage

Dans la perspective d'un amour aussi large que celui de Dieu pour l'humanité, le mariage chrétien prend sa vraie place et sa valeur sociale.

Ce n'est pas une prison où deux êtres s'enferment pour jouir l'un de l'autre; c'est un foyer qui rayonne lumière et chaleur sur tous ceux qui se présentent.

L'amour est une flamme qui soude et purifie deux êtres, esprit et corps jusque dans l'union la plus intime, afin que, n'ayant qu'un idéal, un coeur, une chair, ils soient vie et joie, force et soutien pour beaucoup d'autres.

L'épouse aide, encourage, soutient son mari dans sa tâche professionnelle; l'époux partage au maximum les responsabilités et les préoccupations de sa compagne.

Ensemble ils veulent leurs enfants; ensemble ils les aiment, les éduquent et les préparent à prendre leur place, la meilleure possible, la plus utile, la plus périlleuse s'il le faut, au service de l'humanité.

Ensemble ils cherchent à communiquer leur joie de vivre, leur style de vie, à d'autres foyers; ensemble ils prennent en charge les soucis d'autrui, dans la mesure de leur temps libre, de leurs forces, de leurs moyens financiers, de leurs dons personnels.

Et parce que les forces humaines sont limitées, ils souffrent ensemble de ne pouvoir faire davantage. Que d'exemple admirables on pourrait citer de ces foyers rayonnants!

Mais un tel dynamisme dans l'amour se prépare. Garçons et filles n'apporteront que ce qu'ils auront accumulé dans l'esprit, le coeur et le corps. Le choix d'un compagnon ou d'une compagne ne se fera pas à la légère; l'attrait physique n'y suffit pas. Sans sincérité réciproque, sans respect l'un pour l'autre, sans désir de s'élever ensemble, il n'y aura pas de véritable amour, mais exploitation des coeurs et des corps. Quelle riche période que celle des fiançailles quand deux êtres jeunes s'épanouissent ensemble, en découvrant leurs dons et leurs aspirations, afin de préparer un foyer où l'amour se renouvellera sans cesse parce que, sans cesse, s'offriront des occasions d'aimer leurs semblables comme Dieu les aime!...

Pieter BREUGHEL.

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 15 septembre: Benoit-G. Pariseau, Gravelbourg; le 16 septembre: André-J. Duret, Debden; le 17 septembre: Marcel Entem, Admiral, et Léo Préfontaine, Debden; le 18 septembre: Marcel Lefrançois, Marcelin, Lucien Fafard, Saskatoon, et Mme Cécile Beaulac, Debden; le 19 septembre: René Proulx, Prud'homme, et Albert Tremblay, Radville; le 20 septembre: M. l'abbé Oscar Lemay, Val Marie, et Albert Fréçon, Redvers; le 21 septembre: Emile-E.-J. Rainville, Montmartre.

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Albert Martin et sa fille, Denise, ainsi que Mlle Louise Champigny se rendirent à Shawnavon où elles passèrent une semaine.

Mlle Georgette Champigny a passé quelque temps chez ses oncle et tante, M. et Mme René Fauchon, à Gravelbourg, dernièrement.

M. et Mme Gérald Proulx et leurs cinq enfants, de Kenora, Ont., passèrent quelques jours chez M. l'abbé A. Chabot, frère de Mme Proulx.

M. et Mme Albert St-Yves et leurs deux enfants se rendirent à Regina, le 21 août, y visiter leur soeur, la Rév. Sr Jacqueline, S.G.M., de St-Boniface.

Mme Emile Rodrigue et sa fille, Laurette, de Weyburn, ont passé quelques jours à visiter des parents à Willow-Bunch.

M. et Mme Wilfrid Benoit et leur fille, Marguerite, d'Esterhazy, ainsi que leur fils, le R. P. Lionel Benoit, sont venus visiter des parents pendant quelques jours. Le Père Benoit célébra la messe de 8 h., le dimanche 28 août. Ce dernier est nommé professeur au Collège de Gravelbourg. M. Alcide Grégoire, qui était chez son fils, Rosario, depuis quelques semaines, retourna avec eux à Esterhazy.

M. et Mme Paul Poirier et leur famille, de Flin Flon, sont revenus visiter M. et Mme A. Leduc, dernièrement. M. Poirier, accompagné de son beau-frère, M. Henri Durand, alla visiter sa soeur, épouse de ce dernier, patiente à l'hôpital général de Regina depuis plusieurs semaines.

M. et Mme Bonneau et leur famille, de Moose Jaw, sont venus passer une fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Anatole Beausoleil.

Mme Julienne Boucher, de Montréal, a visité des amies à Willow-Bunch, dernièrement.

M. et Mme J. A. Mathieu eurent la visite de leur fille religieuse, la Rév. Sr Marie-Alice-de-Jésus, religieuse de Notre-Dame des Missions, de Sioux Lookout, Ontario. Elle était accompagnée d'une autre religieuse. Ils ont eu aussi la visite d'une autre fille religieuse, la Rév. Sr Marie-Alma, Fille de la Croix, qui est au couvent de Willow-Bunch pour quelque temps.

M. Hervé Forest, accompagné de MM. et Mmes Georges et Laurent Lavallée, se rendirent à Westlock, Alta, où il visita ses neveu et nièce, M. et Mme Gagné. Ils se rendirent tous ensemble à Banff.

M. et Mme Merle Bettcher, de St. Walburg, ont visité leurs parents, M. et Mme Charles Mathieu, dernièrement. Tous ensemble, ils passèrent une semaine au lac Carlyle.

Mlle Marguerite Roy, étudiante garde-malade à l'hôpital Saskatchewan, à Weyburn, M. Raoul Roy, d'Essondale, C.-B., Gérard Roy, de Maple Creek, et M. et Mme Albert Roy et leur fils, d'Ottawa, sont venus visiter leur mère et grand-mère, Mme Léo Roy, récemment.

Mlle Ida Boisvert passe deux semaines de vacances à Neville. Ses parents, M. et Mme Siméon Boisvert, sont allés la chercher le dimanche 21 août. Ils s'arrêtèrent à Moose Jaw pour y prendre leur fille, Vivianne, qui passa quelque temps chez M. et Mme Victorien Rondeau. Mlle Hélène Rondeau, fille de ces derniers, qui était à Willow-Bunch, retourna à Moose Jaw avec M. et Mme Siméon Boisvert.

Mme Antonio Fiset se rendit à New Westminster, C.-B., pour assister au mariage de sa fille, Doris, à M. Raymond F. Weiers. Elle était accompagnée de Mme Rose Balaux.

M. et Mme Omer Comeau, de La Salle, Man., ont visité M. et Mme L. Couture, dernièrement.

M. Marcel Mondor est patient à l'hôpital de Regina depuis quelque temps.

Décès de M. P. Rondeau

Le jeudi 4 septembre, eurent lieu les funérailles du jeune Paul Rondeau, âgé de 4 ans, fils de M. et Mme André Rondeau, de Willow-Bunch, décédé accidentellement sur la ferme de son père.

Les porteurs étaient MM. Paul et André Boisvert, Roger et Denis Rondeau.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, deux soeurs et un frère.

Etaient présents aux funérailles: MM. et Mmes Roland Aubert et N. Spagrud, d'Assiniboia, M. et Mme Victorien Rondeau et leurs fils, Roger, Denis et Robert, et M. et Mme Robert Langlois, de Moose Jaw, et M. et Mme Wilfrid Houle, de Coronach.

Remerciements

La famille Rondeau remercie tous ceux et celles qui lui ont aidée d'une manière ou d'une autre et lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil si cruel.

Evitez tout ce que vous ne pourriez pas dire et faire devant témoins; c'est la grande règle, et avec elle on se maintient dans la ligne du devoir et de la tranquillité.

LACORDAIRE.

• • •

Le plus grand effort de l'amitié n'est pas de montrer nos défauts à un ami; c'est de lui faire voir les siens.

La ROCHEFOUCAULD.

Les Canadiens français de la Saskatchewan: une législation équitable ou l'assimilation

(NDLR — M. René Crépeau, journaliste, écrivait récemment cet article dans "Le Droit" d'Ottawa. Nous le reproduisons ici pour nos lecteurs de la Saskatchewan qui y découvriront ce qu'a dit là-bas un de leurs grands éducateurs.)

"La langue française est appelée à disparaître complètement en Saskatchewan, si l'article 203 de la Loi des écoles qui stipule que l'anglais doit être la seule langue de l'instruction, n'est pas modifié". Telle est l'opinion du Frère John Campbell, F.E.C., qui est professeur de français depuis huit ans dans cette province.

Le Frère Campbell suit présentement un cours en langues modernes à l'Université d'Ottawa. Natif de Lefaivre, Ont., il a fait ses études à Montréal, à l'Ottawa Teacher's College et à l'Université d'Ottawa. Il a enseigné à Hawkesbury et à Sturgeon Falls, avant de se diriger vers la maison des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Willow-Bunch, Sask., où il fut supérieur de 1959 à 1963. Depuis lors, il est directeur de la section de français au collège de Yorkton, Sask. Il est également premier vice-président de la Yorkton Education Association, qui groupe environ 800 professeurs.

Selon le Frère Campbell, "sur le plan éducatif et religieux, c'est-à-dire si on enlève la question de langue, la loi des écoles de la Saskatchewan est plus équitable que celle de l'Ontario vis-à-vis les écoles séparées, et rivalise avec celle du Québec". Tout d'abord, il faut dire qu'il y a présentement trois systèmes scolaires en Saskatchewan: les écoles primaires publiques (neutres), les écoles séparées (catholiques) et les écoles secondaires (neutres). Il y a trois ans, la Législature provinciale amendait la loi des écoles permettant aux écoles séparées de continuer l'instruction des catholiques jusqu'à la 12e année, tout en bénéficiant des subventions du gouvernement. Auparavant, ces subventions n'étaient disponibles que jusqu'à la huitième année, pour les écoles séparées.

Quand cette législation fut mise en vigueur, les catholiques avaient un double choix: soit d'organiser une commission scolaire séparée, différente des écoles secondaires publiques, jusqu'à la 12e année; soit de demeurer dans le système des écoles secondaires publiques et de fonctionner comme une école catholique (le collège St-Joseph de Yorkton a opté pour la deuxième formule). Selon le Frère Campbell, les deux systèmes sont très avantageux, puisque dans les deux cas, les subventions du gouvernement sont disponibles. Ils sont plus équitables que le système de l'Ontario, où les écoles séparées doivent se financer par elles-mêmes, sans recevoir aucune aide gouvernementale. Ils rivalisent même avec celui du Québec, car dans les lieux retirés, les Anglo-protestants du Québec n'ont pas d'écoles distinctes, alors qu'en Saskatchewan, par loi, les catholiques peuvent en exiger.

Langue

Mais tout change d'aspect lorsque l'on considère le problème sur le plan linguistique. **"Le gouvernement de la Saskatchewan part du principe que le Canada est un pays anglais, d'expliquer le Frère Campbell, donc tous les Canadiens sans exception doivent parler anglais. S'il y a du français au Canada, c'est par pure bienveillance de la part des Anglais. Par conséquent, tous apprennent et parlent la langue anglaise. Ceux qui désirent un peu de français doivent payer pour l'obtenir!"** Cette opinion est partagée non seulement par les autorités gouvernementales et les Canadiens anglais de la Saskatchewan, mais aussi par les autres minorités ethniques de cette province (Ukrainiens, Allemands, Scandinaves...). La situation est devenue à ce point critique à Willow-Bunch, durant un certain temps, que les éducateurs n'avaient pas le droit de s'adresser à leurs élèves en français dans la cour de l'école. Seule la grammaire française peut être légalement enseignée durant une heure par jour au primaire, à condition que les commissions scolaires le demandent, ce qu'elles ne font pratiquement jamais, étant surtout composées de commissaires de langue anglaise.

Le Frère Campbell a tenu à rappeler les incidents qui se sont déroulés à Saskatoon il n'y a pas très longtemps. On se souviendra qu'un groupe de familles du Québec, qui étaient arrivées dans cette ville, avaient demandé à la Commission des écoles séparées que l'enseignement du catéchisme se fasse en français. On leur avait tout simplement répondu: "Impossible, it's against the School Act". Devant cette attitude négative, les parents avaient décidé de retirer leurs enfants des écoles, durant un mois et demi. Un véritable conflit était né entre les catholiques de langue française et ceux de langue anglaise. Le premier ministre Ross Thatcher avait dû dépêcher sur les lieux son ministre de l'Education, M. G. Trapp, qui avait par la suite décidé de mener une enquête "on languages other than English". Un comité a été formé pour s'enquérir de la situation. Il a siégé à Saskatoon et à Regina. Plusieurs mémoires lui sont parvenus de la part de toutes les minorités, dont une trentaine venant d'associations canadiennes-françaises. Le mémoire écrit par le Frère Campbell a particulièreemnt soutenu l'attention du comité.

Le mémoire

Dans son mémoire, le Frère Campbell commence par rappeler le contenu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qui faisait du Canada un pays officiellement bilingue. Puis il souligne comment la loi des écoles de la Saskatchewan contredit de façon flagrante la dualité culturelle du Canada en établissant l'anglais comme "sole language of instruction". Le mémoire mentionne aussi que l'enfant a droit à la langue de ses parents autant qu'aux traditions, à la priorité, aux vertus et aux qualités qu'il peut hériter d'eux.

Toujours selon le rapport du Frère Campbell, depuis trente ans, en Saskatchewan, la population de langue maternelle française diminue constamment et accuse une perte de plus de 7,000 personnes. Les difficultés dans l'apprentissage de la langue française, de la part des jeunes Franco-Canadiens de la Saskatchewan, viennent du fait qu'ils sont forcés trop tôt d'apprendre la langue seconde (dès la première année...) qu'ils ne jouissent pas d'assez de cours de français et qu'ils ne peuvent obtenir le plein bénéfice de la loi qui permet une heure de français par jour dans les écoles à cause de la centralisation de ces dernières et du désir des étudiants anglais d'abandonner l'étude du français.

En ce qui a trait aux autres groupes ethniques, le mémoire affirme qu'ils devaient savoir, à leur arrivée au pays, que le Canada était un pays bilingue, et "que deux langues y étaient officielles, tout comme certains de leurs frères immigrés aux Etats-Unis savaient ou devaient savoir que seul l'anglais y est langue officielle".

La conclusion du rapport comporte huit recommandations, qui pourraient se résumer ainsi: les étudiants canadiens-français de la Saskatchewan doivent jouir des mêmes avantages que les étudiants canadiens-anglais au Québec. Mais les chances de succès sont bien faibles, et rien de tangible n'est encore sorti de toute cette affaire, à cause de la crainte du gouvernement d'être renversé, et à cause des protestations des autres minorités. Le Frère Campbell se montre tout de même confiant que la loi puisse un jour être changée en faveur de toutes les minorités. Toutefois, de conclure le religieux, "il faudra de dix à quinze ans avant que les gens de la Saskatchewan comprennent ce qu'est le Canada".

Commencez par admirer ce que Dieu vous montre et vous n'aurez plus le temps de chercher ce qu'il vous cache.

Dumas Fils.

• • •

Les jeunes gens qui abandonnent si facilement la foi, ne savent pas ce qu'il en coûte pour la recouvrer et de quelles tortures elle devient le prix.

Paul CLAUDEL.

Vie Française à Regina

M. Raoul Langlais, gérant de la Caisse Populaire Française de Regina depuis sa fondation en 1965, est né à Rivière-du-Loup, Qué., en 1901. Il y fit ses études élémentaires et secondaires au collège St-Patrice, dirigé par les Frères de l'Instruction Chrétienne. Il entra, à 18 ans, à l'emploi de la Banque Canadienne Nationale à Rivière-du-Loup, à Rimouski et à Trois-Pistoles. Il vint s'établir en Saskatchewan en 1925 et il y travailla aux succursales de Ponteix et de Val Marie. En 1937 il entra au service du ministère des Affaires municipales du gouvernement provincial où il occupe présentement le poste d'officier administratif adjoint.

M. et Mme Langlais furent du nombre des premiers paroissiens de St-Jean-Baptiste. M. Langlais fut élu syndic de la paroisse dès le début de celle-ci. En raison de ses connaissances approfondies de la comptabilité, ses services de comptable furent recherchés et conséquemment il devint comptable de la paroisse, ainsi que trésorier du Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb, trésorier de l'école Mathieu en 1965 et gérant de la Caisse Populaire Française de Regina.

Fait intéressant à noter: son fils, Raymond, qui est aussi paroissien à St-Jean-Baptiste de Regina, est membre de la commission de surveillance de la Caisse Populaire Française de Regina que gère son père.

Ce qui m'a le plus vivement impressionné chez M. Langlais depuis que je l'ai connu en 1961, c'est son assiduité aux réunions des différentes organisations auxquelles il appartient, le travail important qu'il a fait de façon très discrète et particulière, sans vouloir pour autant se pousser de l'avant et prendre la première place. Ce genre de travail est nul autre qu'une forme concrète d'apostolat laïque.

A M. Raoul Langlais, nos hommages et nos sincères remerciements. Il a gagné ses épaulettes!

Albert-O. DUBE.

M. le docteur André Lizaire, D.D.S., D.D.P.H., président du Comité scolaire de l'école Mathieu de Regina, est né à Port-au-Prince, République d'Haïti, en 1925. Il y suivit ses cours élémentaire et secondaire au collège St-Louis de Gonzague, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes. En 1947 il poursuivit à l'Université de Montréal un cours d'art dentaire. Il obtint son doctorat en art dentaire en 1952.

Par la suite, il vint s'établir à Willow-Bunch, Sask. Dès son arrivée dans cette province il fut associé au programme dentaire de l'Unité Sanitaire d'Assiniboia-Gravelbourg, jusqu'à son départ pour l'Université de Toronto en 1964. A cette dernière, il suivit un cours d'hygiène publique dentaire et obtint un diplôme d'hygiène publique dentaire. Ayant terminé son cours à Toronto, il vint s'établir à Regina et rentra au service du ministère de la Santé publique du gouvernement provincial de la Saskatchewan.

Signalons que pendant son séjour à Willow-Bunch, le docteur Lizaire fut élu président de la Chambre de Commerce de Willow-Bunch et qu'une des réalisations les plus chères au coeur de notre compatriote fut la création du parc commémoratif en l'honneur du fondateur de Willow-Bunch, Jean-Louis Légaré. Plusieurs seront surpris d'apprendre que Willow-Bunch fut une des deux premières colonies permanentes de blancs en Saskatchewan.

Le docteur Lizaire fut aussi président de la "Powder River Trail Association, Canadian Branch", laquelle réclamait la construction et l'amélioration de la route no 36. Ce tronçon de route est actuellement en construction.

Pourquoi, me demanderez-vous, ai-je tenu à faire paraître la photo et une courte biographie du docteur Lizaire? N'est-il pas relativement nouveau dans la ville capitale? Certes, mais "aux âmes bien nées on ne compte pas le nombre des années". C'est que depuis l'élection d'un comité scolaire par les paroissiens de St-Jean-Baptiste en 1965, qui a pour président le docteur Lizaire, l'école Mathieu de Regina a pris de l'ampleur et a connu un essor nouveau. Naguère, l'école ne dispensait qu'une heure de français le samedi. Aujourd'hui, en plus des cours du samedi, une maternelle donne des cours réguliers aux enfants d'âge préscolaire, tous les jours de la semaine.

Vu que cet article est le dernier de la série, je tiens à remercier tous les lecteurs qui ont bien voulu me permettre de leur faire connaître les personnalités qui dirigent les mouvements de la vie française à Regina. Certes, les dix personnes qui ont paru dans les pages de ce journal, ne sont pas les seules personnalités qui alimentent les feux de la culture française chez nous. J'aurais aimé raconter les exploits de tous ceux qui se sont dévoués à faire rayonner le verbe français à Regina. Malheureusement, faute de temps ce ne fut pas possible.

A cause d'autres préoccupations qui m'assiègent, votre correspondant devra cesser ses activités journalistiques pour un temps indéfini. J'espère donc que d'autres personnes assureront la relève jusqu'au moment où je pourrai reprendre mes activités.

Albert-O. DUBE.

Bellegarde

Çà et là

M. et Mme L. George et leur famille, de St-Léon, Man., sont en visite chez Mme Elisa George.

M. et Mme Gabriel Sylvestre et leur fils, Marc, Mme Paul George et leur fille, Laurie-Anne, ont passé la fin de semaine à St-Boniface.

Félicitations à M. et Mme Robert Revet (Sylviane Paulhus) dont le mariage eut lieu samedi dernier.

Prompt rétablissement à M. M. Bélisle et à Mme Georges Bauche, patients à l'hôpital de Regina, ainsi qu'à Mme Henri Bauche, à l'hôpital de Redvers.



HORIZONTALEMENT

1—Système de ceux qui repoussent l'instruction comme nuisible.
2—Du Maïna. — Enlèves.
3—Recettes ou dépenses d'un particulier. — Richesses.
4—Fin d'infinitif. — Peintre italien. — Equerre.
5—Drame symbolique d'Ibsen. — Gros nuage épais.
6—Transcrit.
7—Mangeras quelque chose de fortifiant. — Arabe de source.
8—Parcourus des yeux. — Séparée.
9—Lac d'Italie. — Epoque.
10—Règle double. — Représenter, exprimer.
11—Ebaudi. — Sorte de lichen (plur).
12—A main gauche. — Genre de poissons.

VERTICALEMENT

1—Sottises.
2—Espèces de boeuf de l'Inde. — Pape en 310.
3—Maison d'oiseaux. — Genre de plantes dicotylédones aquatiques. — Année.
4—Parfum. — Massif forestier de Champagne.
5—Homme d'Etat franaçis. — Action de rire.
6—Tirer à soi. — En cet endroit.
7—Venu au monde. — Joyeux. — Ferme.
8—Personne qui a l'habitude du bénissage.
9—Cent un. — Usages. — Câble attaché à un objet immergé et tenu à la surface par une bouée.
10—Sainte. — Exposerez en vente.
11—Mensonge. — Voyelles jumelles.
12—Crochet de fer. — Prince troyen. — Pronom.

SOLUTION DU PROBLEME No 489

■ **Horizontalement:** 1. Trinitaire; 2. Alèniers; 3. El — Senora — Ce; 4. Rut — Ue — Tan; 5. Am — Bord; 6. Ibérides — Ner; 7. Tolérantisme; 8. Ozanam — Elues; 9. Ion — Unir; 10. Ruches — Eté; 11. Eléis — Oseras; 12. Sec — Mueras.

■ **Verticalement:** 1. Territoire; 2. Lu — Bozous; 3. Ra —l Elancée; 4. Ils — Fren — Hic; 5. Nées — Iradés; 6. Inn — Adam; 7. Tioumen — Où; 8. Aéré — Sténose; 9. Ira — Ili — Er; 10. Rs — Tonsurera; 11. Carème — Tas; 12. Tendresses.

Meadow Lake

Tous ont appris avec regret le départ du R. P. D. Lafrance, O.M.I., curé depuis au-delà de 4 ans, nommé à la maison de retraite St-Albert d'Edmonton, ainsi que du R. P. A. Mercure, O.M.I., nommé curé à Jackfish. Les paroissiens assurent tous deux de leurs prières et leur souhaitent beaucoup de succès.

Bienvenue au nouveau curé, le R. P. G. Fortier, O.M.I., au R. P. Paul-A. Hudon, O.M.I., vicaire, et au R. P. H. Lyonnais, O.M.I., qui s'occupera des missions indiennes. Tous les paroissiens sont heureux que le R. P. G. Bouchard, O.M.I., demeure encore avec eux comme vicaire.

Le jeudi 25 août, un bon nombre d'amis se réunirent chez M. Léon Sergent pour lui dire au-revoir et lui souhaiter encore beaucoup de bonheur dans sa nouvelle demeure chez ses gendre et fille, M. et Mme Maurice Caskrain (Yvonne), de Prince-Albert. M. L. Sargent fut l'un des premiers colons de Meadow Lake où il a demeuré au-delà de 50 ans. Il est diplômé de l'Université de Paris et est venu au Canada avec son épouse. M. et Mme L. Sergent ont beaucoup aidé les missionnaires et furent grandement aimés et respectés dans la localité. M. Sergent a maintenant 82 ans et, malgré sa bonne volonté, se voit dans l'impossibilité de travailler. Environ cent personnes se rendirent au thé servi à l'occasion du départ de M. Sergent. Parmi ceux qui adressèrent la parole à cette occasion, on remarquait le R. P. D. Lafrance, O.M.I., ainsi que M. le maire Jackson. Le maître de cérémonies était M. Stack. Plusieurs cadeaux furent présentés à M. Sergent et plusieurs photos furent prises. Tous souhaitent bonheur et longévité à M. Sergent dont le souvenir restera gravé dans leur mémoire.

M. et Mme Rodrigue Lizée et leur famille sont retournés à Sechelt après avoir passé deux semaines chez Mme M.-A. Lizée. Lionel Lizée est aussi retourné à Saskatoon où il continuera ses études en droit.

M. Simon Lizée et sa famille ont passé quelques jours à Meadow Lake.

St-Victor

Un diplômé

M. Paul-A. Nadeau, de "La Familiale", compagnie d'Assurance-Vie dont le siège social est situé à St-Victor, Sask., vient de recevoir le diplôme de "Fellow" de la Life Office Management Association Institute.

Cette association de plus de 600 compagnies d'assurance-vie canadiennes et américaines s'occupe de recherches et d'éducation dans le domaine de l'assurance-vie uniquement. Elle tente d'améliorer la direction des compagnies membres.

M. Nadeau est employé de La Familiale depuis novembre 1939. Il est directeur du Service de Réassurance et chef de la Comptabilité des Investissements et des Réserves Mathématiques. Le diplôme de Fellow lui donne droit d'ajouter les lettres FLMI à son nom.

Chronique sportive

Au hockey l'équipe nationale de France a choisi le Canada

par Jacques LEMOYNE

La France n'est pas considérée comme une puissance mondiale au hockey, mais s'il n'en tient qu'au Canadien Pierre Lacoste, de l'Université de Montréal, la situation peut changer. Lacoste a en effet été engagé comme instructeur de l'équipe nationale de France et il a pensé que le meilleur endroit pour mettre une équipe de hockey en bonne condition c'était au Canada. 'C'est pourquoi une trentaine de jeunes Français, dont cinq viennent des Iles St-Pierre-et-Miquelon, ont suivi des cours spéciaux à Montréal en août et en septembre, ce qui m'a fourni l'occasion de voir ces athlètes à l'oeuvre. Disons tout d'abord que les Français ne se font pas d'illusion sur leurs capacités: Ils savent qu'ils ne sont pas une force majeure au hockey, mais ils ont l'intention de faire quelque chose de positif pour y remédier.

C'est ainsi que M. Bonnet, qui est le gérant général du club, nous explique qu'en France il n'y a que cinq patinoires avec glace artificielle. On doit en construire sept autres cette saison, ce qui devrait fournir aux jeunes Français une occasion de pratiquer plus régulièrement ce sport chez eux. On ne peut pas s'intéresser à un sport qu'on ne peut jamais pratiquer ou qu'on ne peut pas voir pratiquer. Comme les Jeux d'Hiver auront lieu à Grenoble et qu'il y a plus de noix que de neige dans ce coin-là, c'est à la glace artificielle qu'il faut songer en premier lieu si on veut former des joueurs de hockey. Ça va nous mettre dix ans, mais nous y arriverons", a dit Bonnet. Lacoste, lui, aimerait avoir des résultats plus rapides, mais il sait qu'il ne sert à rien de brûler les étapes.

Le patin

Les Français sont costauds, ils connaissent assez les règles du jeu et apprennent vite ce qu'on leur enseigne. Mais ils m'ont paru manquer considérablement "de patin". Ils ont toutes sortes de belles qualités et d'aptitudes, mais il leur manque ce fini dans le coup de patin qui permet d'avancer rapidement en toutes circonstances, de garder l'adversaire continuellement sur ses gardes et de pouvoir effectuer des trouées intéressantes. Ils veulent jouer, mais ce qu'ils veulent faire et ce qu'ils peuvent faire sont encore trop éloignés l'un de l'autre pour donner des résultats satisfaisants. En retournant en Europe l'équipe de France va disputer une série de joutes hors concours contre d'autres clubs européens. J'ai l'impression qu'avec l'entrainement qu'ils viennent de connaitre au Canada, les jeunes Français vont faire bonne figure contre des équipes de leur calibre. Ici, au pays, ils sont de calibre junior "B", mais leurs chances d'améliorer cette situation sont excellentes, d'affirmer Lacoste.

M. Bonnet nous a avoué que les Européens, en dépit de la propagande politique qui se fait dans certains pays, savent très bien que le Canada n'est pas représenté aux joutes internationales par ce que nous avons de mieux au pays. "Le hockey serait tué d'un seul coup si vos grosses équipes venaient jouer en Europe. Même nos meilleurs clubs n'iraient pas loin contre une formation comme celle des Canadiens. Et s'il fallait disputer un calendrier régulier de joutes, ce serait désastreux. On peut gagner un match, mais après avoir joué deux ou trois fois contre les Canadiens, même les Russes n'iraient pas loin, et cela même contre votre équipe d'amateurs," a ajouté Bonnet. M. Bonnet connait son hockey, ayant été arbitre international et s'occupant activement de ce sport en France. Il n'a qu'un seul regret: n'avoir pu faire assister ses joueurs à une rencontre des Canadiens. "Ce sera pour l'an prochain," a affirmé un joueur. Nous l'espérons.

Du courage

Le boxeur allemand Carl Mildenberger a fait montre de beaucoup de courage dans son match contre Cassius Clay. Mais il a payé le prix, car le champion était en grande forme et lui a servi une raclée spectaculaire. Il est idiot d'entendre les commentateurs sportifs dire que Clay ne peut pas mettre un homme hors de combat avec un seul coup de poing! Avec l'entrainement que les boxeurs d'aujourd'hui suivent, ils sont de plus en plus capables d'encaisser et, du reste, ce qui compte, ce n'est pas la mise hors de combat à tout prix, mais la victoire. Clay frappe assez fort pour battre tous ses adversaires; il est assez rapide pour se tenir loin de leurs coups et il rate rarement sa chance quand on lui offre une ouverture. Contre Mildenberger, c'est à peine s'il paraissait essoufflée après la bataille. Clay avait pourtant travaillé pendant douze rondes, il avait encaissé quelques bons coups, mais on ne l'aurait jamais su en le voyant après le combat! Mildenberger portait, lui, toutes les marques de l'homme qui s'est heurté à une série de portes tournantes. Il y avait de quoi.

Clay, en plus de lui servir une série de jabs, l'a frappé avec des crochets de gauche et de droite, des directs bien appliqués et une couple d'uppercuts qui auraient mis un autre homme hors de combat en peu de temps. Le boxeur allemand n'a pas déçu et, sur la force de sa tenue contre Clay, on lui offrira probablement un match contre Patterson en Europe. Ce dernier n'a plus mal au dos (!) et, s'il perd contre Mildenberger, on se demande quelle excuse il pourra inventer. On dit qu'il veut encore rencontrer Liston! Qu'on organise le match en Europe, et qu'on en finisse une fois pour toute. Le gros Sonny, lui, dit qu'il veut rencontrer Clay de nouveau. Ce sera sans doute socialement qu'il le fera car, après ses deux matchs contre Ali, il ne pourrait jamais faire pire.

Coderre

Mariage Winkler-LeBrun

Le samedi 20 août, en l'église St-Charles de Coderre, fut célébré le mariage de Mlle Elaine LeBrun, fille de M. et Mme Raymond LeBrun, à M. Donald Winkler, de Maple Creek. M. l'abbé Fernand Ducharme bénit le mariage et célébra la messe nuptiale.

La mariée, accompagnée de son père, était vêtue d'une longue robe blanche, ligne empire en soie cordée et traine du même tissu. Son voile était retenu par une fleur blanche. Son bouquet se composait d'oeillets blancs et d'une orchidée blanche. Elle portait un collier et des boucles d'oreilles en perle, don du marié.

La dame d'honneur, Mme Louis Perras, portait une robe bleu cristal; elle tenait un bouquet de chrysanthèmes blancs. Les demoiselles d'honneur, Mlles Betty Ann Gold, Adèle et Suzanne LeBrun, portaient toutes des robes identiques à celle de la dame d'honneur, mais de couleur rose cristal. Les bouquetières, habillées en bleu, étaient Lee Ann Schafer et Carol Plummer. Les garçons d'honneur étaient MM. Wilfred Horton, Richard LeBrun, Kim White et Denis Winkler; les huissiers, MM. Jean Alix, oncle de la mariée, et Leonard Winkler, de Medecine Hat.

Une réception eut lieu dans le gymnase de l'école, décoré pour la circonstance en blanc et rose. M. Art Fairhead agissait comme maitre de cérémonies. Une soirée dansante eut lieu le même soir à la salle communautaire.

Pour leur voyage de noces à Vancouver et à Victoria, la mariée portait un ensemble crème et une orchidée blanche. A leur retour, M. et Mme D. Winkler résideront à Maple Creek.

Un grand nombre de parents et d'amis de l'extérieur étaient présents, entre autres de Maple Creek, Medecine Hat, Fox Valley, Swift Current, Melville, Maskinonge, Qué., Ottawa, New Market, Ont., et Golden Prairie.

Çà et là

L'école publique de Coderre a ouvert ses portes pour une nouvelle année scolaire, le 6 septembre. Le personnel enseignant se compose de la Rév. Mère Marie-Edouard, principale, la Rév. Mère St-Fabien, la Rév. Mère St-Luc, Mmes Bourget, Jeannette Laverdière, Rita Kinch et Tony Simard et M. Roger Marchand.

Mlle Adèle LeBrun a accepté d'aller enseigner à Cumberland House, au nord de la province, tandis que Mlle Léa Kinch commence un cours d'infirmière à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

Etaient en visite au presbytère dernièrement: trois religieuses de Mankota, les Rév. Srs Rose-Marie, supérieure, St-Siméon et St-André, les deux dernières soeurs de M. l'abbé Ducharme.

Mme Bridget Kelly, accompagnée de ses deux frères, d'Irlande, est partie visiter ses filles, Sheila et Jacqueline, à Edmonton et une soeur à Kelowna, C.-B.

Félicitations à M. Richard Gaucher, de Moose Jaw, qui a remporté deux bourses pour son succès aux examens de la 12e année, une de $500 du gouvernement et l'autre de $125 des dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Richard est le petit-fils de M. et Mme Emile Gaucher, de Coderre.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280
Regina, Saskatchewan
Prochaine assemblée

La prochaine assemblée du Conseil Langevin no 4280, au cours de laquelle aura lieu l'installation des officiers, aura lieu le vendredi soir 16 septembre, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Gagnant

M. Donald Bickerdike, de Regina, fut le gagnant du tirage de la roulotte (Scamper Trailer) qui eut lieu au Camp Monahan le 17 juillet, sous la direction du Conseil Regina no 1247.

Félicitations

Félicitations au frère et à Mme Henri de Laforest à l'occasion de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Laura-Léonne.

Félicitations au frère et à Mme Albert Gatin à l'occasion de la naissance d'un fils baptisé sous le nom de Martin.

Félicitations au frère Andy Ortman, de Regina, pour avoir été de nouveau nommé député du District no 1.

Communiqué

Le dimanche 25 septembre, de 2 h. 30 à 5 h. p.m., un thé sera servi par les Dames de l'Autel de la paroisse à la salle St-Jean-Baptiste.

P. K.

Un "Parlement des jeunes" en 1967

Le prince Charles d'Angleterre viendra-t-il au Canada en l'année du centenaire de la Confédération?

Il se peut, en effet, que le fils ainé de la reine Elizabeth et du prince Philip préside à l'ouverture de la session du "Parlement des jeunes célébrant le centenaire de la Confédération canadienne".

On se demandera probablement, en lisant ces lignes: "Quelle est cette patente que le Parlement des jeunes?"

Brièvement, disons que ce projet est le bébé d'un jeune Canadien de Saskatoon, M. William "Bill" Fair, qui se propose de réunir un "Parlement des jeunes" dans la Chambre des communes d'Ottawa pour y tenir une session de quelques semaines au cours de septembre 1967.

Le Parlement des jeunes aurait une portée vraiment nationale. Chaque circonscription électorale du Canada aurait son représentant en Chambre, soit un jeune homme ou une jeune fille dont l'âge varierait de 15 à 20 ans. Il y aurait même un Sénat composé de 24 jeunes gens âgés de 18 à 24 ans.

M. Fair a conçu un tel projet il y a bientôt cinq ans, après qu'il eut représenté les jeunes Canadiens à une conférence de l'Otan tenue à Bonn, en Allemagne. Une fois revenu au Canada, M. Fair a maintenu ses contacts avec les organismes de jeunes de l'Otan et plusieurs autres groupements de jeunes tant au Canada qu'à l'étranger.

Projet du centenaire

Il a d'abord soumis son projet au Gouvernement canadien ainsi qu'à la Commission du centenaire. L'intérêt suscité par cette idée a été tel que les autorités ont demandé des détails supplémentaires. Depuis lors, M. Fair a eu l'occasion de visiter de nombreuses parties du Canada et de discuter de cette idée avec des jeunes. A la suite de sa représentation à la Troisième conférence atlantique des jeunes dirigeants politiques et après avoir causé avec plusieurs délégués d'organisations de jeunesse, on a fait remarquer qu'un tel parlement constituerait une manifestation unique dans l'histoire du monde.

Buts

Les buts de ce Parlement des jeunes seraient de procurer les moyens éducatifs nécessaires pour inciter les jeunes Canadiens à s'intéresser activement aux affaires publiques et à devenir plus conscients dés problèmes nationaux et internationaux qui se posent aux gouvernements.

En améliorant leurs connaissances des principes et idéaux qui gouvernent le Canada, ils chercheront naturellement des méthodes qui permettront de résoudre les différends et de renforcer les liens de l'unité au Canada et dans le monde entier.

Ceci donnera aux jeunes Canadiens l'occasion de faire face aux problèmes de la nation, de se fixer un but et de diriger leur imagination, leur énergie et leur dévouement vers une philosophie d'espoir et de foi en l'avenir du Canada.

Echange d'idées

En se réunissant pour s'informer mutuellement sur leurs opinions et leurs aspirations, les jeunes gens du Canada apporteront une contribution spéciale à la préservation de l'unité dans l'avenir.

A ce parlement, l'échange d'idées et la naissance de nouvelles amitiés constitueraient un progrès majeur vers cet esprit de compréhension et de coopération qui est essentiel dans la vie. Ceci pourrait donner une réponse positive et constructive aux jeunes de toutes les parties du pays qui, à l'heure actuelle, cherchent à comprendre les problèmes de l'unité.

La Commission du centenaire a prié M. Fair d'élaborer son projet, après quoi le tout a été soumis au Parlement canadien. Le premier ministre Pearson, le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, les chefs de partis et les premiers ministres provinciaux ont tous fait bon accueil au projet de ce Parlement des jeunes.

Un comité formé de députés et de sénateurs a étudié le projet et l'a soumis au secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh. Celle-ci doit se prononcer sous peu quant aux prochaines démarches à entreprendre afin que ce projet soit mené à bien en 1967. De même plusieurs organismes de jeunes, au Canada, attendent avec avidité l'annonce que ce projet sera réalisé.

Ainsi, si les jeunes se réunissent en Parlement au cours de cette année du centenaire, dans l'enceinte même des édifices du parlement à Ottawa, il se peut que le discours du Trône soit lu par nul autre que le jeune prince Charles.

Prince-Albert

Va-et-vient

M. Daniel Pagé, fils ainé de M. et Mme Gérard Pagé, est revenu très enchanté de ses vacances de trois semaines dans la province de Québec. Il aurait pu prolonger et jouir de onze jours de plus de congé n'eusse été la menace de grève des employés des chemins de fer nationaux. Ses parents sont allés le rencontrer à Saskatoon. Au cours de son voyage, Daniel eut le bonheur de rendre visite à des parents et amis à St-Philippe de Laprairie où il fut l'hôte de M. et Mme J.-P. Dupuis et de M. et Mme Albert Ste-Marie; à ses oncles et tantes à Montréal et à d'autres personnes à Granby et Lachine. Puis il put se rendre à Alfred, Maine, E.-U., où il visita son oncle, le R. F. Jean-Louis Trudeau, C.E.C. A sa visite à l'Oratoire St-Joseph, il rencontra le R. F. Parr, C.S.C., et les petits chanteurs du Mont Royal, venus donner un concert à l'Académie de la Présentation de Marie.

M. et Mme Henri Brisebois, de Shaunavon, furent les hôtes de Mme Irène Trudeau, de Prince-Albert, durant une semaine. Ils visitèrent le Parc national Waskesiu et le lac Emma. Les visiteurs retournèrent chez eux, très enchantés du bienveillant accueil qu'ils reçurent et charmés des beautés du paysage du nord de la Saskatchewan, en particulier de la jolie ville de Prince-Albert. Ils se proposent d'y revenir encore l'an prochain.

M. et Mme Gérard Pagé, accompagnés de Mme Irène Trudeau, se rendaient récemment à Hudson Bay, chez M. et Mme Georges Dion, à l'occasion de la naissance du premier fils de ces derniers.

Mme Georges Béchard et sa fille, Pauline, sont venues passer une semaine chez leur belle-soeur et tante, Mme Irène Trudeau.

La famille Lauzière doublement en deuil

A Montréal décédait, le 1er août, Mme Hida Lauzière, suivie de son mari, Hida Lauzière, le 20 août. Autrefois d'Assiniboia, de Montmartre et de Willow-Bunch, ils laissent dans le deuil leurs huit enfants: Edith, Adéodat, Arsène, Georges-Emile, Marie-Jeanne, André-Hubert, Solange et Henri, ainsi que trente petits-enfants.

300,000 enfants se préparent à l'Expo 67

En choisissant pour thème "Terre des hommes", le Mouvement Jeunesse en marche, qui groupe 300,000 jeunes, a voulu les ouvrir au sens international et au sens chrétien des autres.

Il ne s'agit pas seulement pour nos jeunes de ménager un accueil cordial aux millions de visiteurs, mais aussi de porter témoignage de leur culture française et chrétienne. La J.E.M. entrainera donc les enfants au cours de l'année à l'esprit d'échange, de partage. D'une part, recevoir le message que les jeunes des différentes nations peuvent leur apporter; d'autre part, communiquer aux autres leur propre joie de vivre, de rayonner leur culture et leur foi par les chansons, les jeux, l'ouverture au dialogue, leur tenue virile et sympathique.

Le programme de l'année 1965-1966 fait comprendre aux jeunes de la J.E.M. qu'ils doivent s'intéresser aux jeunes des autres pays (Japon, Inde, Afrique, Amérique latine, etc...), mais qu'ils doivent également commencer à s'aimer dans leur milieu le plus immédiat à savoir la famille, l'école, la paroisse, le milieu des loisirs.

Ce n'est qu'en commençant à aimer leur prochain le plus proche qu'ils pourront aimer leurs frères des pays étrangers.

Les nombreux projets que les membres de la J.E.M. seront appelés à mettre sur pied durant la prochaine année scolaire sont tous conçus dans l'esprit de fraternité dont nous avons parlé plus haut. On trouvera ces projets, soigneusement présentés, dans les revues des diverses sections de la J.E.M., les revues J 3-4, J 5-6, Jeune "S" (7e), Etincelles (8e et 9e filles), Dossier R-15 (8e et 9e) garçons.

Educateurs et parents devront apporter une collaboration étroite pour dissiper chez les jeunes les préjugés qui pourraient les porter à se replier sur eux-mêmes au lieu de s'ouvrir aux autres.

L'expo 67 ne sera donc pas seulement pour nos jeunes un lieu de divertissements; elle les aidera à approfondir leur sens international et chrétien. Dans cette tâche, la J.E.M. accepte d'être en première ligne d'attaque. Par ses industries adaptées à la psychologie des jeunes, elle contribuera à la paix dans le monde et à l'amour fraternel des hommes: "Si tous les gars du monde, décidaient d'être copains... Le bonheur serait pour demain".

Le Secrétariat national de la Jeunesse en marche est à 8100, boulevard St-Laurent, Montréal 11, Qué.

Le Japon envahit le domaine industriel de l'Ouest canadien

L'annonce de deux autres projets d'investissement fait ressortir avec une évidence nouvelle la participation croissante du Japon au développement économique du Canada. Les liens économiques entre les deux pays, qui se limitaient il n'y a pas si longtemps à des échanges commerciaux, prennent une ampleur beaucoup plus considérable à la suite des importants investissements industriels des dernières années.

Les provinces de l'Ouest sont la région qui jouit tout particulièrement de cette offensive nipponne. Des capitaux japonais ont également permis l'établissement d'une usine de montage d'automobiles en Nouvelle-Ecosse. Toutefois, l'intérêt des industriels japonais se concentre surtout dans le secteur primaire, dans le but évident d'alimenter en matières premières les industries manufacturières déjà établies outre-mer.

Les deux projets qui viennent d'être annoncés à Tokyo concernent l'extraction de pétrole et la fabrication de pulpe en Alberta et en Colombie-Britannique respectivement.

Pétrole albertain

Japan Petroleum Explorations (Japex) annonce qu'elle espère commencer l'exploitation des sables pétrolifères d'Athabasca, en Alberta, dès l'an prochain.

Japex, qui est une société semi-officielle de développement de ressources pétrolières, précise qu'elle projette de former une entreprise conjointe avec une compagnie canadienne d'ici la fin de l'année pour extraire le pétrole.

Un porte-parole de la compagnie à Tokyo a dit que le président du conseil d'administration de Japex, M. Kiichi Mimura, a obtenu, au cours d'une récente visite au Canada, la promesse que le gouvernement de l'Alberta favorisera dans toute la mesure du possible la réalisation de ce projet. Cette promesse est cependant assortie de quatre conditions:

1) Les terres sablonneuses devront être obtenues sous forme de concessions minières;

2) L'unité de rendement de pétrole brut devra être mesuré le plus justement possible afin d'éviter les pertes de ressources;

4) Des marchés d'exportation pour la production devront être garantis.

Japex, se trouvant dans l'impossibilité de développer en temps pour le projet son propre procédé d'extraction, devra s'allier avec une société qui détient déjà les droits sur un procédé exclusif. Le porte-parole a ajouté que des compagnies canadiennes avaient offert leurs services, mais il n'a pas voulu les nommer.

Par ailleurs, Japex a annoncé qu'elle a l'intention d'acheter 300,000 actions additionnelles de Pinnacles Petroleums Ltd. of Canada, en octobre ou en novembre. Cet achat portera sa participation dans la compagnie de 50.1 à 67 pour cent du capital-actions. Le porte-parole a précisé que cette décision n'a aucune relation avec le projet des sables pétrolifères.

Pulpe en C.-B.

D'autre part, Honshu Paper Manufacturing Co., un important manufacturier de papier japonais, annonce son intention de commencer la construction d'une usine de pulpe, dès le printemps prochain, dans une entreprise conjointe avec une société de la Colombie-Britannique.

Honshu a reçu une lettre du gouvernement de la Colombie-Britannique lui garantissant l'exclusivité d'une forêt pour la coupe du bois. La compagnie précise, dans son communiqué, qu'elle cherche maintenant à obtenir l'approbation du gouvernement japonais pour la mise en marche de ce projet.

Honshu formera bientôt, en collaboration avec Crestbrook Timber Ltd., une nouvelle société. Le capital de la nouvelle société, qui sera de l'ordre de $6,000,000, sera détenu dans une proportion de 51 pour cent par Honshu, le reste appartenant à Crestbrook.

La production initiale de la nouvelle usine sera de 120,000 tonnes par année, qui pourra être portée à 350,000 tonnes. Si le projet se matérialise, toute la pulpe produite sera exportée au Japon.

Collaboration

Ces deux derniers projets, maintenant sur le point d'être mis en marche, font de nouveau ressortir la tendance des industriels japonais à rechercher la collaboration des hommes d'affaires de la région où ils investissent. Cette formule est grandement encouragée par le gouvernement japonais lui-même.

Le plus souvent, les investisseurs japonais désirent garder le contrôle financier de l'entreprise et apportent avec eux leurs méthodes techniques. Mais ils accordent une grande importance à la participation des autochtones à l'administration de leurs filiales étrangères. Ils y voient des avantages sur le plan de la main-d'oeuvre et des relations avec la communauté environnante, de même que des ouvertures sur de nouveaux marchés financiers.

Colombie-Britannique

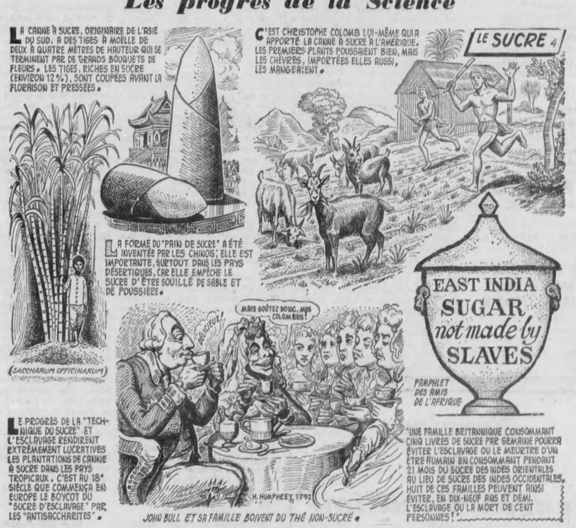
	1966	1963
Crédit social	33	33
Nouveau parti démocratique	16	14
Libéraux	6	5
Total	55	52



Quel chaos! Les cordes se sont toutes embrouillées! Pouvez-vous quand même voir quel chien Marc tient?

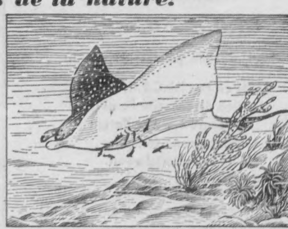


Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Chaque société a besoin d'un service hygiénique, la nature ne fait pas exception à cette règle; au contraire elle a prévu un service hygiénique capable de fonciton-ner à tout moment et de faire de grands ou de petits nettoyages selon la nécessité du moment. En dehors des vidanges et des épluchures que nous laissons trainer lors de notre passage, d'autres nettoyage s'imposent. Le petit héron argenté est au service du rhinocéros, il le délivre de toutes sortes d'insectes qui déparent et irritent sa peau. Le vautour perché sur le faite d'un rocher promène son regard sur les débris de nourriture abandonnés par d'autres animaux! Il s'y précipite instamment pour les dévorer.

La mer a son service spécial de déblaiement. Il fonctionne très activement. Les astéries, les chenilles de mer, le "holothurio-idea" circulent au fond de l'océan et dévorent systématiquement les déchets qui pleuvent à partir de la surface. A côté de ces animaux, il existe des poissons qui s'emploient au service d'autres poissons. Le "myliobatis" souffre de l'inconvénient suivant: ses branchies, situées dans la partie inférieure du corps, sont facilement bouchées par la vase. Le poisson se rend à un endroit prévu où un nombre de petits poissons se tiennent à sa disposition et passent au nettoyage des branchies. La raie une fois débarrassée cède la place au prochain "client".

Billet du jeudi

Le bar qu'on n'a plus et d'autres poissons

Le bar est à la fois poisson de mer et d'eau douce.

Il est parmi les plus beaux qu'on ait pris dans le Saint-Laurent, et qu'on ne prend plus.

Pour cette raison, aussi étrange que logique, qu'il ne fréquente plus ses eaux.

Le bar ressemble par sa forme à l'achigan de nos lacs et rivières, ce pourquoi on l'appelle aussi achigan de mer.

Avec cette différence qu'il est plus gros et plus beau.

Il atteint un poids de cinq à six livres, est de robe argentée et brillante, ornée de bandes latérales d'un bleu royal, genre bleu à laver.

C'est à cause de ces bandes, ou barres, que les Anglais le baptisèrent **Striped Bass** et **Striper.**

Excellent à manger, ce poisson se nourrit lui-même de jeunes anguilles et de mollusques, surtout de sardines et de harengs, qu'il poursuivait jadis dans leur remontée du fleuve.

On le pêchait surtout à l'embouchure de la rivière Ouelle et le long des îles de Montmagny, mais il lui arrivait de dépasser Québec et Lévis.

Michel Chamberland s'attarde au bar, déplorant sa disparition dans son dernier ouvrage: **La Pêche au Québec. (1)**

Il raconte entre autres choses qu'il en prit vingt et un avec un compagnon, au large de Rivière Ouelle, dans une partie de pêche de 1948.

Ils pesaient de deux à six livres chacun.

On se demande, même dans le monde de biologistes, comment il se fait que le bar ait abandonné les eaux froides et salées du bas du fleuve, où il se plaisait avec une évidente satisfaction, il n'y a pas si longtemps.

Il est probable, et c'est logique, qu'il n'y trouve plus la nourriture qui l'y attirait, ce qui est peut-être dû au nombre de marsouins fréquentant ses terrains de chasses, pour ainsi parler.

Michel Chamberland lamente la disparition du merveilleux poisson qu'est le bar, et il a raison.

Sa perte est d'autant plus sensible aux pêcheurs sportifs que ceux-ci l'avaient à peine découvert.

Il était connu des gens d'en bas, comme on dit, mais les autres, trop occupés à vider de truites et dorés les lacs du nord, n'eurent pas le temps de le pêcher pour la peine.

• • •

Le livre de Chamberland fourmille ainsi de détails pittoresques, originaux, souvent inédits, et même les coureurs de grèves d'expérience prendront plaisir à le lire.

Car il y a toujours à apprendre dans ces sciences pas du tout exactes que sont la chasse et la pêche.

L'auteur, qui s'y connait, donne les explications et précisions qui s'imposent, sur l'énorme maskinongé, roi de nos eaux douces; le brochet maillé et les autres; le doré qui est parfois argenté; les achigans à petite ou grande bouche; la laquaiche toujours mystérieuse, celle-là surtout aux yeux d'or; les diverses truites qui hantent les rêves des trois quarts et demi des pêcheurs du Québec; la mouchetée et l'arc-en-ciel, la brune qui est d'origine européenne, la grise à la queue fourchue, qui devient énorme, ronde et boursoufflée comme un cochon gras.

Ce sont là nos principaux poissons carnassiers, mais il n'ignore pas les autres, qui font les délices des enfants et de certains pêcheurs casaniers, contents de tendre la ligne à deux pas de chez eux: la barbotte surtout, la barbue et l'anguille; la carpe de France à chair blanche et succulente au printemps, malgré des millions d'arrêtes; la perchaude (perche jaune) qu'on sépare de sa peau comme la main d'un gant; le crapet qui est tout en ventre; la blanchaille sans nom dont on arrive à faire une soupe acceptable, à la condition de savoir s'y prendre.

(1) **Les Editions de l'Homme,** Montreal.

L'ILLETTRE.



Q. — J'ai rencontré récemment, dans la rue, une ancienne compagne de classe. Je lui ai souri et j'allais m'avancer pour lui parler, mais elle est passée trop vite sans me reconnaitre, ou en faisant mine de ne pas me voir. C'est vrai qu'il y a peut-être dix ans que je ne l'ai pas vue, mais nous n'avons pas changé tellement et j'aurais tant aimé lui parler. Nous étions assez intimes alors que nous étions compagnes de classe. Que penser? J'ai été peinée de cette attitude. Devrais-je lui donner un coup de téléphone et lui demander une explication? — **Méconnue.**

R. — A votre place je n'appellerais pas cette amie. Si elle a agi délibérément, pour une raison ou pour une autre, elle pourrait vous répondre d'une façon très blessante. Si, par contre, sa vue fait défaut, ou si elle était simplement distraite, ce sera elle qui se sentira embarrassée. Vous aurez sans doute l'occasion de la revoir dans votre quartier et vous pourrez l'arrêter en lui disant: "Tu ne me reconnais peut-être pas, mais je suis 'une telle' et je suis contente de te revoir". Si elle ne veut absolument pas vous reconnaitre alors, il n'y aura qu'à vous résigner à la perdre comme amie.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai un pantalon en velours côtelé plutôt neuf qui a fait des poches aux genoux. Pourriez-vous m'indiquer un moyen de faire disparaitre ces poches? Merci.

Novice.

R. — Le seul moyen que je connaisse pour rendre sa forme propre à ce pantalon est de le confier à un teinturier ou dégraisseur de métier. Cela ne vous en coûtera pas trop cher et le vêtement recouvrira sa forme parfaite.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis une assez jeune grand-mère dont les petits-enfants commencent à se marier. Nous sommes, mon mari et moi, assez à l'aise et aimons à leur offrir de beaux cadeaux lors de leur mariage. L'année dernière, un petit-fils, que nous connaissons à peine parce que ses parents ont vécu beaucoup à l'étranger, s'est marié ici au Canada et nous sommes allés pour les noces. Nous avons acheté l'ameublement de salon pour le jeune couple. Evidemment, ce sont eux qui l'ont choisi à leur goût. Ils étaient ravis. Depuis, de temps à autre, ils nous écrivent de gentilles petites lettres qui nous font énormément plaisir. Or, il y a six mois, une de nos petites-filles s'est mariée à son tour et nous lui avons fait le même cadeau. Elle habite la même ville que nous et savez-vous, qu'elle ne nous a même pas remerciés et que nous ne l'avons pas vue depuis son mariage. Cette petite que nous avons aidé à élever, que nous avons choyée et que nous connaissons depuis sa naissance! Non seulement sommes-nous peinés, nous sommes choqués d'une telle conduite. Comment comprendre son attitude? Votre opinion, s'il vous plait. — **Désenchantés.**

R. — Votre petite-fille a peut-être été trop choyée et a sans doute pris pour acquis tous les cadeaux et les gâteries que vous lui avez offerts, étant sur les lieux. Par contre, elle fait preuve d'un manque de coeur et de savoir-faire, mais surtout d'un égoïsme très bien développé, qui ne sera pas sans nuire à son mariage. Votre petit-fils a épousé une jeune fille affectueuse et généreuse, qui en plus sais vivre. J'espère que vous saurez apprécier à leur juste valeur les attitudes prises par ces jeunes couples. Il n'y a aucune excuse possible pour la conduite de votre petite-fille envers vous. A la première occasion, laissez-lui bien savoir ce que vous en pensez. Croyez-moi, ce sera lui faire une faveur. Il n'est peut-être pas trop tard pour qu'elle essaie de se corriger et de réparer la peine qu'elle vous a faite. On dit souvent: "Oh, les jeunes ne pensent pas!". Ils pensent souvent trop — à eux-mêmes.

LOUISE.

L'allure écolière caractérise cette robe-jumper en tricot double à côtes avec boutonnage à l'arrière, une création Barentzen, accompagnée d'une blouse blanche, également en tricot double à côtes et à col roulé modifié.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Aujourd'hui, plusieurs fiancées se disent avant leur mariage: "Si je pouvais attendre deux ans avant d'avoir mon premier enfant!" Ces jeunes personnes sont peu réalistes. Elles oublient que dans les neuf-dixièmes des cas, l'enfant arrive au bout de la première année et que cela est tout à fait normal. Espérer ou désirer le contraire est une chose contre nature. Elles ignorent le tourment de celles qui désirent en vain un enfant. Elles ne se rendent pas compte que leur attitude peut briser leur mariage. Elles ne savent pas quelle joie apporte à un jeune ménage le premier enfant qui leur nait. Beaucoup veulent, une fois mariée, continuer une vie bien réglée et paisible et surtout conserver leur ligne, comme elles disent. Alors, elles veulent retarder indéfiniment la venue du premier enfant, ne le laisser venir que lorsque les parents approcheront la trentaine. Elles risquent de ne jamais avoir d'enfants car, passé un certain âge, la fertilité diminue. Celles qui se refusent à la plus grande joie qui peut être donnée à une femme, celles qui désirent la retarder le plus possible, devraient commencer par retarder leur mariage ou, ne jamais se marier. Et tous les fiancés sérieux devraient discuter cette question avant le mariage.

✦ ❊ ✦

Une grosse vache a concouru pour le prix de la meilleure laitière. Elle a remporté la médaille d'or et revient toute fière dans son pays.

— J'ai même, raconte-t-elle, été interviewée par un journaliste.

— Qu'est-ce que tu lui as dit?

— J'ai dit que je tâcherai de faire "Meuh" la prochaine fois.

✦ ❊ ✦

Si les fruits congelés sont trop durs pour servir immédiatement, placez la boite quelque temps devant un ventilateur électrique.

✦ ❊ ✦

Une tasse à mesurer peut servir de niveau d'eau pour vous aider à vérifier si vos meubles sont d'aplomb. Sur une surface horizontale, l'eau touchera la marque tout autour.

✦ ❊ ✦

Pour hâter le séchage d'un gilet de laine fraichement lavé, déposez ce gilet entre deux serviettes de bain et passez dessus un rouleau à pâte.

✦ ❊ ✦

Superbe propriété à la campagne. Arrive un visiteur.

— Tiens, dit-il au maitre de maison, vous attachez votre chien de garde?

— Oui, j'ai bien trop peur qu'on me le vole.

✦ ❊ ✦

Veillez attentivement au bon état des chaussures de vos enfants. De graves déformations ou le désagrément de cors et de durillons sont à craindre lorsque les chaussures sont trop étroites, trop lourdes, trop larges; il n'est pas recommandable non plus de passer au cadet les chaussures mises longtemps par l'aîné dont les pieds sont tout différents.

✦ ❊ ✦

Voulez-vous qu'on dise du bien de vous? N'en dites jamais.

PASCAL.

✦ ❊ ✦

Pour empêcher vos outils en acier de rouiller, mettez dans le coffre qui les abrite un morceau de chaux fraiche.

✦ ❊ ✦

— Pour maigrir, madame, c'est bien simple. Un verre d'eau minérale le matin à jeun. C'est tout, pas de pain, pas de beurre, pas de confiture. Dans la journée, du jus de fruit comme boisson. Pas de pâtes, pas de plats en sauce, pas d'entremets ni de dessert, jamais de . . .

— Docteur, demande la dame en blémissant, pourrais-je sucer mon pouce?

Après avoir goûté les plaisirs des vacances découvrez les joies de la rentrée

En reprenant le chemin du retour, la plupart des vacanciers voient la vie en gris plus ou moins foncé. Ils regrettent amèrement ce court temps de liberté et, même s'ils se sont ennuyés surtout vers la fin, ils n'éprouvent aucun plaisir en rentrant. Rien qu'à l'idée d'être obligés de se lever à heure fixe, ils se sentent l'âme d'un martyr. Les citadins doivent se réhabituer au vacarme de leur ville, aux difficultés de la circulation et du stationnement, bref à toutes les contraintes de leur existence quotidienne. Quant aux ménagères, elles appréhendent de retrouver leur intérieur poussiéreux et un peu hostile comme toujours après une absence prolongée et, encore engourdies par le "dolce farniente" des vacances, elles se voient mal remettre de l'ordre, laver, astiquer et frotter.

Et pourtant, la rentrée ne manque pas de joies. Mais pour pouvoir les découvrir, on doit d'abord cesser de s'apitoyer sur son sort. Les vacances sont finies, mieux vaut en prendre son parti, en acceptant le fait avec le sourire. N'est-il pas agréable de retrouver sa maison, son lit et ses affaires après avoir dormi sous la tente, ou chaque soir dans une autre chambre d'hôtel? Pour pouvoir jouir des joies de la rentrée, on doit les découvrir une à une. Or, rien ne le permet mieux que le bilan des vacances fait avec une lucidité parfaite.

On s'aperçoit alors que tout n'a pas été aussi parfait qu'on le prétend.

La circulation sur les routes était intense et le stationnement difficile, la cuisine manquait de raffinement et le calme était tout relatif. La mère de famille avait presque autant de travail que chez elle, mais bien moins de commodités, et même si elle n'était pas obligée de s'occuper du ménage, elle n'avait que peu de loisirs pour faire ce qu'elle aurait voulu. Accompagner le mari à la pêche ou les enfants sur la plage, circuler en voiture avec un époux ne jugeant jamais un endroit digne de s'y arrêter plus d'une demi-heure, ce n'était finalement pas beaucoup mieux que la vie de tous les jours avec ses petites contrariétés. Etre chez-soi offre des compensations. Honnêtement, on doit se l'avouer.

En rentrant, déballez vos affaires et rangez les valises. Ne laissez substituer que quelques souvenir heureux de vos vacances, mais éloignez vite ce qui peut engendrer des regrets. Récapitulez brièvement les choses indispensables que vous devez faire sans tarder, le reste peut attendre un peu. Ainsi aurez-vous la possibilité de vous réhabituer progressivement à vos responsabilités, au lieu de vous y plonger trop brusquement.

Il est toujours sage de rentrer un jour plus tôt et non à la dernière minute. Une journée de transition permet de garder plus longtemps la forme acquise pendant les vacances. En pouvant flâner encore on se sentira moins "victime du devoir".

On peut prolonger l'esprit des vacances en retrouvant petit à petit sa routine habituelle et sans en souffrir. Il existe plusieurs moyens pour y parvenir. Reprenez contact avec vos amis et échangez vos expériences et vos souvenirs. En parlant, on fait revivre les meilleurs moments certes, mais on évoque également certains déboires. Et ce seront ces derniers qui vous feront mieux apprécier la rentrée.

En classant les photos prises en voyage ou en projetant les films, on peut faire un retour agréable et dépourvu de tout regret; par contre il n'est pas possible de se leurrer en confondant une petite promenade dans un square et une randonnée à travers le bois. Seule une imagination très fertile pourrait y parvenir.

Madame, pour vous, les joies de la rentrée se traduisent par "métamorphose". Changez votre coiffure, la couleur de vos cheveux, votre garde robe, vos rideaux, ou simplement la disposition de vos meubles suivant votre âge, votre budget et vos loisirs, mais occupez-votre esprit et dites-vous qu'une transformation quelconque est toujours synonyme de renouveau.

Pensez à votre beauté et soignez votre épiderme éprouvé par le séjour au grand air. Ne pleurez pas votre hâle qui disparait beaucoup plus vite qu'il s'était formé et rangez sans hésiter vos toilettes d'été. Oubliez la femme que vous étiez hier, pour en devenir une autre, plus jolie et plus "dans le vent".

Si vous êtes un fameux cordon bleu, mettez en pratique vos souvenirs culinaires de vacances en enrichissant vos menus de petits plats régionaux dégustés loin de chez-vous. Cherchez dans un livre de recettes des plats inhabituels qui dépaysent, surtout si vous les servez sur une table décorée d'une façon appropriée.

Le petit déjeuner, plaisir de vacances, joie de la rentrée. Il vous aidera à bien commencer vos journées et, si vous le prenez tranquillement, gentiment préparé et servi avec un peu de fantaisie, il vous fera oublier que vous êtes de nouveau chez vous, "l'esclave de votre devoir".

Et puis les journées passeront. La vie reprendra avec son rythme habituel. Le souvenir des vacances s'estompera tout doucement. Vous redeviendrez ce que vous étiez avant vos vacances.

Entretien des bibelots et objets divers

Pour l'étain: laver à l'eau savonneuse, rincer à l'eau chaude; sécher; frotter avec un chiffon imbibé de quelques gouttes de pétrole, puis essuyer avec un chiffon de laine sec.

Pour la corne: laver à l'eau savonneuse tiède; rincer; sécher; polir avec un chiffon doux imbibé de quelques gouttes d'huile alimentaire, ou encaustiquer (encaustique liquide) et faire briller.

Pour le jade: brosser avec une brosse douce trempée dans l'eau vinaigrée; lustrer (chiffon de laine).

Pour l'ivoire: laver à l'eau savonneuse tiède; rincer, sécher. Polir avec de la poudre de ponce très fine délayée dans de l'eau, ou avec de la vaseline additionnée de blanc d'Espagne (utiliser un chiffon de soie). Pour blanchir un ivoire jauni, frotter avec de l'eau oxygénée ou du sel fin dissous dans du jus de citron; rincer; polir.

(Extrait de "l'Encyclopédie pratique Larousse", dont le tome 1 est consacré à "L'Habitation et son décor".)

Madame, vous récurez au moins 3295 casseroles par année

Votre cuisine a beau être des plus modernes et pourvue d'une machine à laver la vaisselle, d'un broyeur-mélangeur, d'un batteur, d'un couteau et d'un ouvre-boites électriques, il reste encore une corvée que vous devez exécuter à force de bras — et ce n'est pas la moindre —: le nettoyage des poêles et casseroles. On évalue à neuf la moyenne de ces ustensiles qu'il faut nettoyer chaque jour dans n'importe quelle famille, puisque seul le volume des casseroles varie mais non la quantité. Ce chiffre se traduit par le nombre déprimant de 3,295 casseroles par an, constatation d'autant plus pénible que rien ne laisse espérer une solution prochaine à ce problème! La seule consolation possible pour l'instant, est de nous appliquer à rendre cette tâche facile et rapide.

C'est pourquoi, dès qu'un récipient est vide, il faut l'emplir d'eau: chaude, pour un résidu d'aliment gras, et froide pour un résidu de préparation aux oeufs ou au lait. Ajoutez trois cuillerées à soupe de soude commerciale concentrée et laissez tremper durant tout le repas. Le moment venu de laver les casseroles, les restes d'aliments seront entièrement détachés du fond ou de la paroi, et vous n'aurez plus qu'à laver l'ustensile comme un plat ordinaire.

Si le résidu brûlé d'un plat à gratin ou d'un casserole semble résister à ce premier procédé, portez la solution de soude à ébullition et laissez mijoter quelques minutes. Attention, toutefois! Ne faites pas bouillir une solution de soude dans une casserole d'aluminium, car elle se tâcherait.

On néglige souvent le dessous des poêles et casseroles pour les nettoyer tous à la fois, en une opération que l'on retarde sans cesse. Avec la soude commerciale concentrée, vous pouvez vous acquitter facilement de cette tâche au fur et à mesure. Saupoudrez-en simplement sur la surface et frottez avec une éponge humide. La soude se dissout complètement dans l'eau et, puisqu'elle ne renferme ni sable ni sédiments, elle ne risque aucunement d'égratigner la surface.

Il y a une autre bonne raison d'employer la soude commerciale pour nettoyer les casseroles: elle contribue au bon fonctionnement des tuyaux et coupe-air en les libérant du dépôt qui s'y forme et qui entrave le libre écoulement des eaux.

Patron imprimé

9236 WAIST 24"–32"

by Marian Martin

Numéro du patron: 9236
Grandeurs: 24—32

Prix: 50c

Envoyez votre commande

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par

Doris Faber

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

(suite)

— M. Wallers parti, dit le petit homme en ouvrant autant qu'il était possible ses yeux pareils à de minces boutonnières.

— Parti pour la journée?

— Oh! non, miss, depuis longtemps, presque trois semaines.

Lorraine sursauta. Ralph n'avait donc pas reçu son message, il n'était pas prévenu de son arrivée! La voix de la jeune fille se fêla:

— Où est-il allé?

— Je ne sais pas, miss, il a dit seulement: "Je pars Kim." Il avait petite valise et air soucieux.

Yveline et Tadao n'osaient souffler mot et se regardaient à la dérobée. Lorraine fit appel à toute son énergie.

— Laissez-nous entrer, Kim, dit-elle. Je suis la fiancée de M. Wallers; il m'a demandé de venir le rejoindre. N'avez-vous pas reçu un télégramme à son nom?

— Oui, miss. Posé sur bureau M. Wallers. Moi pas permis de lire.

Après quelques hésitations, le Coréen s'effaçait devant Lorraine et ses compagnons. Une grande porte à coulisse, ouverte, révélait la salle de séjour confortablement meublée à l'américaine et presque entièrement vitrée. Les baies donnaient sur le toit-terrasse où se pressaient les plantes vertes, caoutchoucs et philodendrons. L'intérieur était séduisant. De cet étage élevé, la ville paraissait imposante, presque grandiose.

Il fallait bien affronter enfin le regard des témoins. Lorraine sentait l'inutilité de se composer un visage. Elle avoua son désarroi:

— C'est . . . une telle malchance!

Yveline céda à cette vivacité qu'elle retenait mal depuis un instant:

— Ah! les hommes, quelles bêtes à chagrin! Il faut toujours que nous leur servions de victimes.

Tadao protesta, sincèrement affligé par cette appréciation aussi absolue que sommaire.

— Permettez, Yvy San . . .

— Ne discutez pas, Tad. J'ai mon opinion: je suis majeure. Montrez-vous plutôt efficace. Une idée: allez donc vous renseigner, près d'ici, au Club de la Presse; on saura peut-être quelque chose au sujet de Ralph à ce siège du journalisme international.

— J'y cours.

— Courez, mon ami, courez. Nous vous attendons.

Tandis que le Japonais se retirait, Lorraine se retourna vers l'une des hautes portes-fenêtres, appuya son front contre la vitre. L'angoisse qui l'avait saisie dès l'atterrissage n'était pas intuition trompeuse. Les battements de son coeur, à présent, se précipitaient. Elle plongeait soudain dans l'immensité de cette ville dont le tumulte montait jusqu'à elle, livrée à l'amertume de la déception, à la précarité de l'avenir. Elle se sentait dépossédée, presque trahie. Pourtant, elle s'efforça de surmonter cette défaite: Ralph avait dû obéir à une raison impérieuse pour s'absenter ainsi alors qu'il appelait de toutes ses forces celle qu'il n'avait cessé d'aimer.

Yveline, son drôle de chapeau pointu à la main, ses cheveux noirs ébouriffés, furetait dans la salle de séjour. Sa voix fit tressaillir Lorraine:

— C'est vous?

L'Eurasienne tendait à sa nouvelle amie une petite photo d'amateur assez floue, représentant une jeune femme serrée dans un imperméable, vue de profil, sortant d'une maison à la façade dégradée. Lorraine répondit d'un ton volontairement neutre:

— Oui, Ralph a pris ce cliché à mon insu, à Budapest, la veille du jour où j'ai fui vers la frontière d'Autriche.

— Il gardait ce souvenir sur son bureau. Il l'avait sans cesse sous les yeux. C'est certain, il tient à vous. Dans quelle histoire s'est-il fourré pour faire tant de mystère? Ah! voici Tad avec quelqu'un. Le jeune assistant-metteur en scène était accompagné d'un long garçon en costume à carreaux, affichant cet air désabusé de certains journalistes qui "en ont vu de toutes les couleurs".

Celui-ci se présenta aussitôt:

— Claude Granville, correspondant de Paris-Lumière.

Il dévisagea Lorraine qui s'avançait anxieuse, puis, toujours aussi nonchalant:

— Alors, Wallers vous pose un lapin? Pas de chance; rien qu'à vous voir, vous ne méritez pas un tel traitement.

Lorraine eut le courage de recevoir cet hommage déguisé avec une élégance ironique:

— Merci de partager mes regrets, monsieur. Savez-vous si Ralph a été chargé d'un reportage urgent?

— S'il avait fait ce reportage, j'aurais été appelé aussi. Mon "canard" est plus important que les siens. Non, rien de "sensas" en ce moment. Il faut vous dire, et je suis venu pour ça, que Ralph ne fréquentait plus guère le Club depuis plusieurs mois; il nous lâchait, nous, les anciens copains. Il est très indépendant, c'est vrai. Il a toujours exécuté son boulot loin de toute équipe et je dois reconnaitre qu'il se débrouillait bien. Il donnait, je crois, des cours de langues dans les ambassades, collaborait à une encyclopédie géographique américaine, ce qui améliorait beaucoup sa situation. Vous êtes journaliste aussi?

Lorraine, par prodige, maintenait son attitude désinvolte:

— Non, j'ai deux années d'études d'infirmière, je suis musicienne amateur, disons amateur éclairé. Je parle couramment l'anglais et l'allemand.

— Ca fait bien comme petite annonce, mais je ne peux rien pour vous. Dommage, j'aurais été content d'aider une compatriote. Enfin, si ça se trouve . . . Un conseil: ne mêlez pas la police à vos histoires.

Lorraine laissa percer son angoisse:

— La police?

— Dame! Quand un homme disparait comme ça, les autres sont en droit de se demander s'il y a pas eu du rififi. Le Japon est un pays où rien n'est simple . . . et Tokyo un gouffre. Imaginez que Wallers se soit occupé de trop près d'une question qui ne le regardait pas. C'est notre métier d'être curieux. Pourtant, lancer la police dans l'affaire serait imprudent. Ca produirait un de ces pastis! Je me méfie toujours de la police, mais la japonaise est d'un tâtillon!

Granville s'avisa de la présence de Tadao et s'excusa sans confusion:

— Vous êtes les premiers à savoir que l'Extrême-Orient est compliqué.

Le jeune Japonais eut un rire de bon ton, réaction de courtoisie et d'humilité devant la brutalité d'un Occidental. A son tour, Yveline intervint et décréta d'un ton pointu qui eût été comique en une autre circonstance:

— Oui, c'est préférable, pas de police pour le moment. Le mieux est d'attendre. Compliments, monsieur Granville, pour la manière dont vous vous entendez à remonter le moral de Mlle Romény; vous avez sûrement du talent pour les faits divers!

— Il faut tout prévoir, répliqua le journaliste sans se démonter. Allons, bonsoir, bonne chance tout de même.

Lorraine lui tendit la main; elle affermit sa voix:

— J'aime mieux avoir entrevu toute possibilité même attristante. J'ai l'habitude de la lutte. J'en ai vu d'autres.

Elle semblait défier le destin. Les lèvres entrouvertes, les yeux arrondis, Yveline l'admira. Tadao revenait après avoir conduit Granville jusqu'à la porte. Il dit d'un air pénétré, si sincère et si digne que ses paroles prêtaient nullement au sourire:

— Je suis fils de samouraï, caste des guerriers. Mon père était officier de marine; il a été tué dans le Pacifique. Je salue votre vaillance, mademoiselle Romény. Ma mère serait sûrement fière et honorée de vous recevoir chez elle; malheureusement, notre maison est petite et nous avons déjà deux pensionnaires.

Tadao faisait preuve de tact en pensant à l'embarras de Lorraine: attendre, des semaines peut-être, à l'hôtel, représentait un effort financier gênant pour la jeune fille. Mais la bouillante Yveline s'écria:

— Pas de problème: vous venez chez moi, Lorraine. J'ai un studio pas trop loin d'ici, en plein centre, au siège de la compagnie cinématographique. Moi non plus, je ne puis vivre en palace.

Tadao proposa:

— Voulez-vous me faire, l'une et l'autre, l'honneur d'accepter un diner au restaurant?

— Nous vous ferons cet honneur un autre jour, Tad, répondit Yveline. Le voyage et cette . . . ces émotions nous ont fatiguées, n'est-ce pas, Lorraine?

— Merci, Yveline.

En effet, Lorraine avait l'impression de se dissoudre. Tokyo sans Ralph, la belle aventure laissée en suspens, l'espoir bloqué par un irritant mystère. Elle pensait: "Tout allait trop bien; je n'ai jamais eu de chance depuis des années."

Dans l'ascenseur, elle traduisit ses craintes de façon concrète:

— Si je ne retrouve pas Ralph avant longtemps, il faudra que je retourne en France et je n'ai pas la somme nécessaire au voyage. Il est donc indispensable que je me mette à travailler le plus tôt possible. Mais voudra-t-on de moi comme infirmière, interprète, ou pianiste? En effet, j'ai beaucoup étudié, pratiqué la musique.

— Nous verrons cela demain, dit Yveline.

Tadao branlait de la tête, d'un air concentré. La jeune artiste le rabroua:

— Que ruminez-vous?

Il sourit, s'inclina et ne répondit pas, du moins à la question.

— Nous reprenons les scènes d'intérieur du film demain matin, à huit heures, Yvy San.

— C'est bien, je serai exacte.

Dans la rue, le Japonais salua les deux jeunes filles et s'éloigna, happé par le flot des passants.

— Il est sympathique, dit Lorraine.

En dépit de ses appréhensions, de sa peine, elle était reconnaissante à la Providence d'avoir délégué auprès d'elle deux êtres serviables. Qu'eût-elle fait dans cette ville inconnue si elle avait été seule? Elle réprima un frisson.

S'efforçant de bannir, pour un moment, toute pensée, elle suivit Yveline qui se dirigeait à merveille dans les grandes artères encombrées. Elles débouchèrent sur une avenue où la foule déambulait parmi les véhicules, en un sourd grondement de marée. Des enseignes en banderoles flottantes, des panneaux publicitaires lumineux gigantesques donnaient à ce quartier une apparence de foire-exposition permanente. Il y avait, dans la large rue, un peu de tous les boulevards d'Europe, mais les passants, les uns en tenue occidentale, les autres vêtus de kimonos, appartenaient bien à l'extrême Asie. Le heurt des civilisations et des races avait quelque chose de tapageur et de déconcertant.

— Nous voici dans Ginza, dit Yveline. C'est le coeur de Tokyo.

Elle entraina encore Lorraine étourdie. Celle-ci, parvenue au logis de l'Eurasienne, constata avec terreur que le rythme et les bruits de la ville continueraient de l'obséder. Le studio, en effet, donnait sur la rue. Cependant, Lorraine n'avoua pas son avide désir de silence. La petite actrice se montrait si confiante, si bien animée de sollicitude!

— Vous prendrez le divan pour dormir, dit-elle. Moi, je coucherai sur un matelas à la japonaise. Quand j'étais petite, je m'y suis habituée. Ne vous cassez pas la tête, nous nous tirerons d'affaire: Tad connait un tas de gens, il vous obtiendra un permis de travail.

— Pour gagner la somme nécessaire au voyage de retour, il faudra du temps, objecta Lorraine. Je sais qu'ici les salaires sont modestes. Certes, il n'est pas dit que Ralph soit définitivement perdu pour moi et je téléphonerai régulièrement chez lui, afin de m'enquérir auprès de Kim.

— Oui, mais ne laissez pas votre adresse à ce Coréen. Si jamais Ralph a entrepris une aventure dangereuse comme Granville le suggérait, vous risqueriez d'avoir des ennuis. Que ca vous plaise ou non, je vous donne ma façon de penser: je ne suis pas contente de Ralph.

— Il y a un peu de ma faute et surtout de celle de M. Wallers qui, à Paris, m'a pressée de partir. Nous aurions dû attendre la réponse.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 24



Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, salle de bain privée. $30 et $20. **Signaler: WHitehall 3-8254 ou WHitehall 2-3891.** 19-875-T.F.

A LOUER — Logis non meublé: 3 pièces, 1er étage. Salle de bain et entrée privées. **Signaler: CHapel 7-9625.** 21-914-24C.

A LOUER — Rue Ritchot. Maison: 3 pièces. Chauffage: gaz. Récemment rénovée. **Signaler: CEdar 3-8543.** 24-963-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Pour personnes tranquilles. Libre immédiatement. **Signaler: 247-9692.** 24-962-T.F.

A LOUER — Norwood, 161, rue Kitson. Logis: 3 pièces, 3e étage. Poêle et réfrigérateur. Pour adultes. Libre immédiatement. **Appeler: CHapel 7-3705.** 24-960-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Pour jeune fille tranquille. Entrée privée. Facilités de cuisine. Libre: 1er octobre. **Signaler: CEdar 3-4546.** 24-959-26C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Complètement privé. Place de stationnement. Libre: 1er octobre. **Signaler: 233-7862 ou CHapel 7-3127.** 24-932-24C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces avec bain. Poêle et réfrigérateur fournis. **Appeler: CEdar 3-1838 après 5 h.** 24-946-24C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

Cosmétiques

Y a-t-il une représentante de Studio Girl Cosmetics qui vous offre ses services. Sinon, nous avons besoin de quelqu'un dans votre quartier pour vendre nos produits. Si vous désirez gagner un supplément d'argent, de cette manière plaisante, **veuillez appeler Mme R. M. Kruszelnicki à ALpine 3-5532.**

Pas de cheveux gris ...

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. **Ecrivez** pour dépliants gratuits.

C. C. Jamieson

Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires

418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288

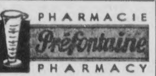
Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

A LOUER — St-Boniface, 809, rue St-Joseph. Maison: 4½ pièces. $50 par mois. **Appeler: 233-6897.** 24-949-25C.

A LOUER — 171, rue Kitson. Logis meublé: 2 pièces. Place de stationnement si désiré. $45 par mois. Libre immédiatement. **Signaler: CHapel 7-9393.** 24-943-24C.

A LOUER — Boulevard Provencher. Chambre meublée au 1er avec facilités de cuisine, réfrigérateur. Près autobus. Pour demoiselle qui travaille. Libre: 15 septembre. Autre chambre, libre: 12 septembre. **Signaler: 233-5268.** 23-938-25C.

A LOUER — 109, rue Marion. Duplex: 3½ pièces, chauffage, eau chaude et froide, poêle et réfrigérateur inclus. Décorera au goût du locataire. Libre: 1er octobre. Peut être visité. **Appeler M. Bessette, GLobe 3-7454.** 23-936-25C.

A LOUER — Précieux-Sang. Joli logis: 4 pièces. Réfrigérateur, poêle. **Signaler: 233-6697.** 23-934-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée pour 2 demoiselles. Libre: 1er septembre. **Signaler: CEdar 3-4345.** 20-898-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Appts Lonergan. Idéal pour couple retiré ou âgé. Logis non meublé: 3 pièces, au premier. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, sécheuse, antenne tous canaux. Convenable pour adultes. Libre: 15 octobre. $80. **Signaler: CHapel 7-3084.** 23-941-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. Laveuse et sécheuse automatiques. Près hôpital. Pour deux demoiselles tranquilles. Libre: 1er octobre. **Appeler: CHapel 7-4910 après 6 h.** 24-951-25C.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. **Signaler: 772-4977.** 24-947-T.F.

A VENDRE — St-Claude. 1½ section de terrain. 140 têtes d'animaux. Fourrage en quantité, électricité, téléphone, chemin gravelé, autobus. Vendrait avec ou sans animaux. **Ecrire à Pierre Lemoing, St-Claude, Man.** 23-931-24C.

A VENDRE

Restaurant à St-Boniface. Excellente occasion. **Pour rendez-vous, signaler: CEdar 3-4841.** 23-932-24C.

FERME A VENDRE LA ROCHELLE

Sur route 59. 235 acres. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Porcherie moderne: 32' x 60', granges, garage, boutique, puits artésien. Vendrait avec ou sans machines et bestiaux. **S'adresser à: Raymond Breton, La Rochelle. Téléphone: St-Pierre 317-2.** 22-921-24C.

A VENDRE — Aubaine. Rue Balmoral. Maison annoncée pour $12,900, maintenant réduite à $10,900 pour vente rapide. Possession immédiate. **Signaler: WHitehall 2-3924 ou CHapel 7-3566.** 10-675-T.F.

A VENDRE — Maison: 7 pièces, très bien située dans le village de St-Pierre. Très bonne condition. Soubassement complet. Chauffage: huile. Plomberie complète. Garage. Aussi poêle électrique "Frigidaire", 40" de large. **S'adresser à Wilfrid St-Hilaire, St-Pierre, Man.** 24-965-25P.

A VENDRE — St-Claude, près église et magasin. Maison: 3 pièces, et garage bien isolés. Salle de bain, eau courante, soubassement complet, chauffage: huile. Lot: ½ acre. **S'adresser à G. Rebiffé, 356, boul. Drake, St-Boniface. Téléphone: ALpine 3-5432.** 21-908-24C.

Vente de tissus à l'entrepôt

Cottons — Velours — Dentelles
Doublures — Rayonnes imprimées
Velours côtelés — Tweeds
Lainages pour costumes
Tous à prix très réduits

HOME FABRICS
120, rue Princess,
Winnipeg 2, Man.
23-929-24C.

Confiez vos travaux électriques à

HENRY'S ELECTRIC

Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

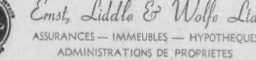
PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton,
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

JE DEMANDE plaisante dame âgée pour habiter avec moi. Doit pouvoir faire la cuisine pour deux. Chambre privée et salaire. Aide vient pour travail lourd. Mentionner âge et numéro de téléphone dans première lettre. **Boîte 948, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 24-948-26C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT COUSEUSES pour travail de couture simple, faite à domicile. Nous fournissons le matériel et payons les frais de port aller-retour. Bons gages. Au morceau. **S'adresser à Dept. W43, C.P. 7010, Bureau de poste Adelaide, Toronto, Ontario.** 24-955-26C.

ON DEMANDE — Une secrétaire bilingue compétente, possédant 12e année. Jeune fille ou dame. **Signaler, heures de bureau, WHitehall 2-0761.** 24-956-25C.

ON DEMANDE DAMES pour travail à temps partiel: 2 heures, 3 soirs par semaine. $30. Pour démonstrations de produits. Voiture utile. **Appeler: 233-6605 ou 888-4648.** 24-958-26C.

A VENDRE — Centre canadien-français. Hôtel. Gros chiffre d'affaires. Première fois sur le marché. Vente pour cause de santé. **S'adresser à Boite 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 24-964-T.F.

A VENDRE

Parc Windsor. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Planchers: Chêne. Soubassement complet. Garage. Lot paysagé, clôturé, 53' x 110'. Près école Lacerte. $2,800 comptant; différence, une seule hypothèque. **Signaler: ALpine 3-0208.** 24-961-26C.

A VENDRE — La Salle, Man. Joli emplacement. Maison: 6 pièces, non moderne. Garage. **S'adresser à Lucien Cormier, La Salle, Man.** 24-954-24C.

A VENDRE — St-Boniface Centre, près écoles. 533, rue Bourgeault, angle Deschambault. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Lot: 50' paysagé. $10,000. **Appeler: GLobe 2-2548.** 24-953-26C.

A VENDRE — St-Boniface Centre. Duplex: 4 et 3. Revenu mensuel: $125. 7 pièces pour propriétaire. Pourraient être converti en 2 logements. Revenu total alors: $250. Près église, écoles, collège, autobus. **Appeler: 233-4778 ou écrire à Boite 950, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 24-950-24C.

A VENDRE — Chevrolet 1958 (coach), 6 cylindres "standard". Etat satisfaisant. Meilleure offre. Cause de vente: transféré. **Signaler: 233-2933, entre 6 h. et 9 h. p.m.** 24-945-24C.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Près écoles, idéal pour famille, bungalow: 3 chambres à coucher. Sous-sol complètement fini, chambre et douche. Garage. Gaz. Considérerait échange sur maison: 2 chambres à coucher. **Signaler: 233-5864.** 23-937-T.F.

A VENDRE — Propriétaire transféré: St-Norbert, 903, rue Lemay, près église et école. Bungalow: 3 chambres à coucher. Lot: 62' x 128'. Comptant requis: $2,700 sur hypothèque C.M.H.C. à 6¼%. Offres considérées. **Appeler: 475-0909.** 24-940-24C.

J. CARRIERE REALTY

A VENDRE

Maisons, fermes et propriétés

St-Pierre — Très belle terre: 485 acres. Machines aratoires. Contrat de lait: 8,000 livres. 36 têtes de bêtes à cornes. Toute la récolte. Puits artésien. Maison neuve, moderne: 6 pièces. $115,000.

289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
21-912-24C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Très bon état. Garage. Près écoles, autobus, etc. Plein prix: $9,990.

ST-BONIFACE

Pour placement rapportant 12%. Quadriplex bien central. Jamais de logis libres dans cet arrondissement. Prix très attrayant.

ST-BONIFACE

Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.

RUE RITCHOT

Près école Provencher. Maison toute récente: 6 pièces, belle cuisine, salle à manger, chambre supplémentaire au soubassement. Lot très attrayant. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE CENTRE

Grande maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Près écoles. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Idéale pour grande famille. Prix: $11,900.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
22-924-24C.

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



Ouvert jeudi et vendredi soirs
Hargrave et Ellice
Voyez
L. CHOUINARD
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. p.m.

DETROIT — La voie maritime du Saint-Laurent accueille maintenant tant de navires qu'il faut tout de suite songer à percer de nouvelles écluses. Tel est le tableau optimiste brossé par le président de la Corporation de la voie maritime du St-Laurent, M. J. H. McCann, au congrès de l'Association américaine des administrateurs de ports qui se tient présentement à Détroit.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Rue Lyndale. Maison moderne: 6 pièces, 1 chambre à coucher et salle de bain en bas, 2 chambres au deuxième. Salles à manger et de récréation. Garage et auto-port. Arbres fruitiers, jardin. $5,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Rue Masson. Maison: 6 pièces pour revenu ou famille. 2 plomberies, chauffage: gaz. Garage. Taxe: $165. Prix très raisonnable. Termes faciles.

Norwood — Rue Ferndale. Maison: 1½ étage, stuc. 6 pièces, salle à manger, salon, salle de bain et chambre au 1er. 2 au 2e. Garage. Maisonnette pour enfants. $5,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue Masson. Maison moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. $4,000 comptant, balance portée par propriétaire.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
22-926-24C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12

A VENDRE

Transcona — Bungalow presque neuf. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Entrée en béton. Près de toutes commodités. Hypothèque C.M.H.C. à 6½%. $118: principal intérêt et taxe.

Parc Windsor — Jolie maison: 5 pièces. Planchers: bois dur, comme neufs. Belle cuisine très claire. Armoires en acajou. Soubassement complet tout peinturé. Cuves pour lessive. Lot paysagé et clôturé. Patio à l'arrière. Seulement $104: principal, intérêt et taxe. Hypothèque à 6%.

St-Norbert — Seulement 20 minutes du centre de la ville. Bungalow: 3 ans. Très bien entretenu. Clôturé à l'arrière, patio, jardin, pelouse. Entrée en béton. Hypothèque C.M.H.C.: $11,300 à 6%. $111: principal, intérêt et taxe.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
22-922-24C.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE GRAVELBOURG DESIRE

les professeurs suivants:
Un pour biologie (BSCS) XI-XII.
Un pour physique (PSSC) XI-XII.
Un pour économie domestique IX à XII. Un pour éducation physique—élémentaire. Un pour chacune des années 3-7-8. Salaire selon échelle.

S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Tél.: 648-2301."

12-601-TF

Ministère des Affaires du Nord et des Ressources Naturelles Section Affaires Indiennes

Des soumissions cachetées, séparées, adressées au Directeur régional des Affaires indiennes — salle 326, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba; seront reçues jusqu'à 3 h. p.m. (Heure Centrale Avancée), le mardi 20 septembre 1966, pour les travaux suivants:

Pour la construction sous contrat de: Installation des facilités de plomberie à l'école indienne du jour "Big Eddy" sur la Réserve indienne de Le Pas, agence de Le Pas, Manitoba.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules de soumission fournies et qui seront accompagnées d'un chèque visé émis sur une banque à charte du Canada, payable au Receveur général du Canada ou d'une garantie de soumission au montant de dix pour cent (10%) du prix de la soumission; ou d'Obligations d'épargne au porteur, du Canada ou de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux ou de ses compagnies constituantes. Le Ministère se réserve le droit de rejeter toutes ou quelqu'une des soumissions et la soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

On peut se procurer les plans, devis et autres documents au bureau des Affaires indiennes, ch. 326-344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba; sur paiement de cent dollars ($100.00) pour chaque ensemble, sous forme de chèque payable au Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remis dès que les plans et devis seront renvoyés en bon état dans les deux mois de la date limite des soumissions.

On peut voir les plans et devis aux bureaux du soussigné, au "Winnipeg Builders Exchange", Sanford Evans Publishing Limited et à l'agence indienne de Le Pas, Manitoba.

Les soumissions reçues seront ouvertes en présence des partis intéressés dans le bureau du soussigné et aux heure et date limites des soumissions.

R. M. CONNELLY,
Directeur régional des Affaires indiennes, Manitoba.

Téléphone: 253-0888

LÉO E. MONDOR

CREUSEUR DE PUITS
383, chemin Ste-Anne
St-Vital, Winnipeg 8, Man.

La Norwood Jewellers

320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

McKEAG HARRIS Realty Co.

Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

Au Sacré-Coeur

Décès de Mme E. Curley

On a appris avec regret le décès de Mme E. Curley, née Emma Lauzon, fille de feu M. J.-B. Lauzon. Elle était âgée de 83 ans et demeurait à Vancouver depuis quelques années.

Pionnière de la paroisse, Mme Curley donna de sa personne et de son temps aux oeuvres paroissiales. Les anciens se souviennent d'elle comme une paroissienne très chrétienne.

La défunte laisse dans le dueil trois filles, Marcelle, Bernadette et Adeline, religieuse dans la communauté des Soeurs de St-Joseph de Toronto; cinq fils, David, Christophe, Patrick, Daniel et Thomas. Ils ont tous fréquenté l'école du Sacré-Coeur. Elle laisse aussi sa bien-aimée soeur, Mme O. Roy. Depuis l'origine de la paroisse, cette dernière est une collaboratrice active et zélée dans la paroisse.

Sincères condoléances à la famille éprouvée et à Mme Roy.

Ministère des Travaux publics du Canada SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR REMISE A NEUF DU PREMIER ET DU DEUXIEME ETAGE, IMMEUBLE COMMERCIAL, WINNIPEG (MAN.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 5 OCTOBRE 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1, (Man.); et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), ainsi qu'au bureau du "Builders' Exchange" à Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.

DPW- ARCH-66-94



Cadeaux de noces
et pour
toutes occasions

PROVENCHER SUNDRIES

182, avenue Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 247-4940



Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

De l'argent à louer

Toutes ces factures... pourquoi ne pas les régler et les oublier dès maintenant. Appelez Crescent, dites le montant que vous désirez. Puis venez le chercher. C'est aussi simple que ça. Vous pouvez louer de l'argent en dix minutes seulement... chez Crescent ...l'endroit où les gens modernes obtiennent l'argent dont ils ont besoin.

Voici quelques-unes des facilités que vous propose Crescent:

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Nos bureaux sont ouverts le soir.

Crescent Finance

chez Crescent
Transigez à la moderne
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

REGGIE...THE HOST WITH THE MOST

Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière-Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel

285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
377, chemin Henderson Winnipeg 5, Man.
Téléphone: 533-2037

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

Salle de réceptions du

CENTRE ST-LOUIS

ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: M. Marcoux, 233-7121
Réservations: H. Lafrenière, CH 7-8315

CHICKEN FRY

Ouvert le dimanche de 8 h. a.m. à minuit et demi
Spécialité
Southern Fried Chicken
$1.50 Diner complet
Choix de poitrine ou cuisse. Comprend soupe, pommes de terre, salade, dessert et breuvage. Portion pour enfant.
RESTAURANT MARDI GRAS
287, avenue Portage Tél.: WH 3-3774

Maurice Paillé

Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 Windsor Park
251, avenue Dussault St-Boniface 6



Comment aimeriez-vous être en affaires à votre propre compte, sans investissement sauf votre temps et votre habileté? Pas de plafond sur vos revenus.

Si vous avez les qualifications voulues, cette position offre une carrière permanente et la sécurité financière.

Nos tests d'aptitude vous aideront à décider si oui ou non cette carrière vous convient.

Pour fixer un rendez-vous, signalez 947-0341 ou écrivez à:

E. M. MARCHAND
Gérant de Succursale Fidelity Life Assurance Company
500 — 373, avenue Broadway, Winnipeg 1



PERRIN DU MANITOBA
159, boulevard Provencher
St-Boniface, Man.
Bureau: 233-1310
Résidence: 256-0203

Souvenez-vous 7

Des années d'enfance, de plus grands changements — six mois, un an, deux, quatre, sept, douze et seize ans.* Seulement des portraits professionnels peuvent les conserver à jamais, et seulement des portraits des Sept Ages Magiques peuvent garder un souvenir très vivant des années d'enfance.

* Recommandé par les Photographes Professionnels d'Amérique, Inc.

On demande

GARÇON: 20 à 25 ans, ou jeune homme marié, avec expérience travail magasin d'épiceries. Dans village (Sask.), 225 milles à l'est de Winnipeg. Bon salaire et logis (appartement, homme marié). S'adresser à Boîte 957, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 24-957-25C.

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.

388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

Aide apportée à la surdité nerveuse

Le nouvel électron de l'appareil d'audition entièrement dans l'oreille. Elimine le malaise causé par le bruit de l'arrière-plan. Règle les voix de façon à entendre au milieu d'une foule.

VENEZ POUR TEST D'AUDITION GRATUIT.
Notre conseiller régional,
M. Marcel Harrison

Appelez ou écrivez pour un rendez-vous à domicile de conseillers professionnels en audition: 203-310, rue Donald,
Winnipeg 2, Man. Téléphone: 943-6561

Découpez l'annonce et postez-la pour livret gratuit.
NOM
ADRESSE

ON DEMANDE

Pour une organisation locale, un secrétaire-trésorier féminin ou masculin. Cette position à temps partiel serait intéressante pour toute personne ayant à coeur les intérêts de la communauté. La dactylographie, une connaissance de la comptabilité et de la routine d'un bureau sont essentiels. Ce travail d'après-midi seulement requiert une personne capable de causer intelligemment et on choisira, de préférence, une personne bilingue.

MÉCANICIENS DIPLÔMÉS DEMANDÉS!

MEILLEURS GAGES
★ Excellents bénéfices supplémentaires
★ Conditions de travail plaisantes

Toutes réponses absolument confidentielles.
S'adresser à Mel McKenzie, gérant de service,

582-2381

STERNS TRUCKS LIMITED
"Le Centre exclusif des camions GMC à Winnipeg"
1276, RUE MAIN